NEUCHATEL — No 205 (20 PAGES) UN NUMÉRO 40 CENTIMES JEUDI 4 SEPTEMBRE 1969

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RUE SAINT-MAURICE 4 ● PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ● TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE . FONDÉ EN 1738

Le gouvernement français a choisi la «manière douce»

AUSTÉRITÉ : des mesures moins sévères que prévu

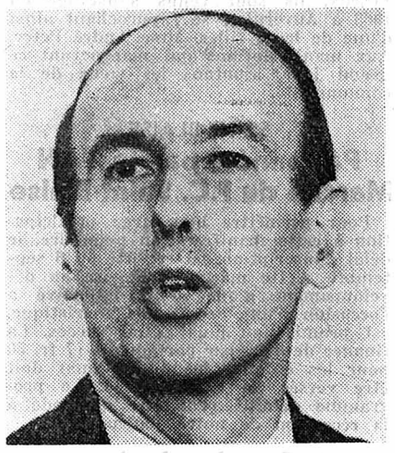

M. Valéry Giscard d'Estaing (Photo Agip)

PARIS (AFP). — Les nouvelles mesures d'austérité rendues publiques hier par le gouvernement français paraissent moins sévères qu'on ne l'attendait généralement. A l'issue du conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement a d'ailleurs refusé de parler de « sacrifices » demandés aux Français comme l'avait fait le président de la République, lors de sa conférence de presse du mois de juillet, se bornant à parler d'« efforts » de la part des Français pour rétablir les équilibres économiques.

De fait, le gouvernement a semblé préférer faire porter l'effort d'austérité sur les banques et les entreprises plutôt que sur le pouvoir d'achat du Français moyen. Celui-ci est, en revanche, invité à réduire spontanément ses dépenses et à placer l'argent ainsi économisé dans les banques, les caisses d'épargne, en achat d'obligations ou en contrat d'assurance-vie.

COMPROMIS

Pour certains observateurs, ce choix nuancé reflète le souci du gouvernement de ménager l'opinion, notamment du côté des syndicats, et constitue un compromis au sein de l'équipe gouvernementale entre les tenants d'une politique plus rigoureuse et ceux qui pensent que le rétablissement des équilibres peut se faire d'une manière souple avec une large adhésion des Français.

RÉDUIRE LA SURCHAUFFE

En choisissant plutôt la « manière douce » pour réduire la consommation des Français, « l'équipe Pompidou » espère toujours atteindre le double objectif qu'elle s'est fixé depuis la dévaluation du franc : réduire la surchauffe économique et permettre un développement des exportations nécessaires pour rétablir l'équilibre de la balance des paiements, actuellement en déficit moyen de 200 millions de dollars par mois depuis le début de l'année.

Le Français moyen sera peu touché directement par les mesures fiscales annoncées hier. Certains verront même leurs impôts réduits à la suite d'une réduction des tranches d'imposition. Les bas salaires et les allocations versées aux familles et aux personnes âgées seront d'autre part relevés. Seuls les Français à revenus élevés — ceux qui ont payé plus de 7700 fr. d'impôts en 1969 — continueront de verser en 1970 des majorations d'impôts exceptionnelles décidées en 1969, mais à un taux réduit de moitié.

BANQUES ET ENTREPRISES

Ce sont essentiellement les banques et les entreprises auxquelles sera demandé sur le plan fiscal le plus gros effort. Le nouvel impôt sur les dépôts à vue dans les banques devrait rapporter environ 200 millions de dollars par an à l'Etat. Il sera demandé aux entreprises de verser d'avance une somme égale sur leurs impôts de 1969, alors qu'auparavant elles étaient autorisées à reporter les paiements sur l'année suivante. Par ailleurs, les sociétés françaises ne bénéficieront plus de certains avantages fiscaux qui leur permettaient de déduire massivement de leurs bénéfices les investissements réalisés dans l'année. Cette mesure, qui apparaît comme l'une des plus sévères du plan d'austérité, devrait immédiatement ralentir les investissements des entreprises françaises qui ont progressé de 26 % depuis le début de l'année par rapport à 1968.

La pluie et, localement, la grêle, se sont unies pour raviner les vignes comme c'est le cas sur notre photo prise au Domaine de Champréveyres, à la Coudre-Monruz. (Avipress J.-P. Baillod)

Neuchâtel, Montagnes, Broye...

Grêle et orages dévastateurs

Des orages d'une violence extraordinaire se sont abattus hier sur Neuchâtel, l'est du canton et les Montagnes neuchâteloises, provoquant de grosses perturbations. La RN 5 a notamment été momentanément coupée à Hauterive et à Saint-Blaise. Au Locle, des jardins ont été saccagés et des voitures abîmées par des grêlons de la grosseur d'un œuf de poussine. La Broye (fribourgeoise et vaudoise) n'a pas échappé aux orages et la route Lausanne-Berne a été coupée en plusieurs endroits. Il y avait 70 cm d'eau à la gare fribourgeoise de Chiètres, et à Villeret (Jura), les dégâts sont considérables. Lire nos reportages dans les différentes pages régionales.

LES IDÉES ET LES FAITS

Mauvais départ des libéraux allemands

NOUS avons montré, récemment, l'inconfortable situation des deux grands partis gouvernementaux allemands, la démocratie-chrétienne et les socialistes, obligés de s'affronter avec des fleurets mouchetés pour ne pas renier deux ans et demi de politique commune et compromettre, de ce fait, l'avenir d'une collaboration qui risque fort de s'imposer après comme avant les élections. Depuis lors, la situation a quelque peu changé : le ton est monté, mais les attaques prennent de part et d'autre un tour personnel peu fait pour relever le prestige de la démocratie.

Le seul parti qui eût et dû tirer profit de cette situation paradoxale est le parti libéral (F.D.P.), dont le petit groupe constitue depuis 1966 l'unique opposition parlementaire. Il lui aurait, en effet, suffi d'un peu d'adresse et d'un minimum d'homogénéité pour attirer à lui une bonne partie des électeurs et des électrices déçus des inévitables compromis d'un gouvernement groupant des éléments aussi disparates que les démo-chrétiens et les socialistes. Or, le F.D.P. n'avait aucune homogénéité et ses chefs se montrèrent d'une rare maladresse...

Comprenant dans ses rangs un nombre impressionnant de gros industriels, dont les sympathies naturelles vont à la droite, mais que l'attrait des marchés de l'Est incite à soutenir la gauche, le F.D.P. se trouve un peu dans la situation de l'âne de Buridan. Allié de la première heure de la C.D.U. (chrétiens-démocrates), il retira à deux reprises ses ministres du gouvernement, sous Adenauer et sous Erhard. C'est même à la suite de sa dernière défection, en 1966, que la grande coalition s'installa au pouvoir.

Le F.D.P. doit également compter avec ses « jeunes Turcs » qui, eux, sont nettement orientés vers la gauche, voire vers l'extrême-gauche.

Cette politique louvoyante a eu pour première conséquence de mécontenter l'aile droite du parti, qui a trouvé que la mesure était dépassée et a réagi à sa manière... en fermant le robinet des subventions. Résultat : la direction fédérale du parti, qui disposait de 17,2 millions de marks pour préparer les élections de 1965, n'en a que 6,2 millions pour préparer celles de 1969. Même si cette somme peut être à peu près doublée par l'apport des sections provinciales et les versements personnels des candidats, on est encore loin des 40 et 50 millions de marks que peuvent respectivement dépenser la démocratie-chrétienne et le parti socialiste.

Le principal adversaire du F.D.P. n'est d'ailleurs ni la C.D.U. ni le S.P.D., mais le N.P.D. d'Adolf von Thadden qui s'adresse — en termes infiniment plus vifs — aux mêmes catégories d'électeurs que lui et plus spécialement aux paysans mécontents de la politique agricole du gouvernement. Il suffirait en effet d'un très faible déplacement de voix pour que les libéraux doivent céder à leurs concurrents ultra-nationalistes la troisième place qu'ils occupent actuellement, sur l'échelle fédérale des partis, et même pour remettre en question leur participation à la vie parlementaire s'ils n'arrivent pas à obtenir l'indispensable quorum de 5 % des voix dans l'ensemble du pays.

Léon LATOUR

M. Giscard d'Estaing: équilibrer le budget

PARIS (Reuter). — M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre français des finances, a annoncé au cours d'une conférence de presse que, dans le cadre des mesures d'accompagnement de la dévaluation du franc, le déficit budgétaire pour cette année serait immédiatement réduit de trois milliards de francs et le budget serait équilibré l'an prochain. Le découvert de budget 1969 passera immédiatement de 7 milliards à 4 milliards de francs.

« La France est engagée dans une bataille, la bataille du franc, elle va gagner », a-t-il dit.

(Lire la suite en dernière page)

LE SCORPION EN ALUMINIUM

L'armée britannique expérimente actuellement un prototype de véhicule blindé construit presque entièrement en aluminium. Ce véhicule léger à chenilles, baptisé « Scorpion », est armé d'un canon de 76 mm. Sa propulsion est assurée par un moteur à essence de 4200 centimètres cubes ou par un moteur Diesel. Il est conçu principalement pour les opérations dans les régions marécageuses ou sur la neige. Si les essais sont satisfaisants, diverses versions seront construites, notamment un transport de troupes, un porte-engins, une ambulance blindée, un char de DCA et un poste de commandement.

(Téléphoto AP)

DÉTOURNEMENT DE MINEUR

L'HISTOIRE D'AMOUR DU PROFESSEUR S'EST TRÈS MAL TERMINÉE

MARSEILLE (AP). — Mme Gabrielle Ruffier, 32 ans, divorcée, mère de deux enfants, qui avait été condamnée le 11 juillet dernier à un an de prison avec sursis pour détournement de mineur de 17 ans, s'est donné la mort au gaz d'éclairage. Lundi vers 14 h 30, des habitants de la résidence nord à Saint-Antoine, dans la banlieue de Marseille, s'inquiétèrent des émanations de gaz qui semblaient provenir de l'appartement du professeur. Les pompiers alertés forcèrent la porte qui était verrouillée de l'intérieur et découvrirent le corps sans vie de Mme Ruffier allongée sur son lit. Elle avait arraché le tuyau d'arrivée du gaz.

(Lire la suite en dernière page)

JURA : OUVERTURE DU DÉBAT DEVANT LE LÉGISLATIF BERNOIS

M. G. Nobel relève la portée historique des délibérations le projet gouvernemental pouvant conduire à la séparation

Le débat sur les affaires jurassiennes s'est ouvert hier après-midi, à 16 h 15, devant le Grand conseil bernois par la présentation du projet gouvernemental concernant l'inscription dans la Constitution cantonale de nouvelles dispositions relatives au Jura.

M. Guido Nobel président de la commission ad hoc, a rappelé les grandes lignes du problème depuis l'adoption du « Livre blanc » par le comité de Moutier et les modifications constitutionnelles qui s'en suivirent, et a affirmé que le débat sur la question jurassienne avait une portée historique, puisque le projet gouvernemental prévoit une procédure pouvant conduire à la séparation. Il a rappelé que la commission a accepté ce projet à l'unanimité.

MM. Hans-Rudolf Christen (radical, Berne) et Werner Martignoni (PAB - Muri) ont apporté l'adhésion de leurs groupes respectifs, en exprimant la condition que rien ne soit changé au fond du projet.

(Lire en page Bienne - Jura)

Le dépistage des crises

Effervescence latente, et peut-être veille de sérieuse agitation en France, après la récente dévaluation du franc. Grèves chez « Fiat » et pourrissement du climat social en Italie. Prise du pouvoir par une junte militaire au Brésil. Putsch militaire en Libye. Sans parler des habituels bulletins de crise, de tension et de poussées de fièvre partout, du Viet-nam au Moyen-Orient, et de Pékin à Moscou.

A une quinzaine de jours de l'automne, un vent d'offensive et d'agressivité souffle sur notre planète, battue par les tempêtes et sujette à des anomalies météorologiques brisant le rythme harmonieux des saisons. Nous sommes tous habitués depuis longtemps au retour, inéluctable nous semble-t-il, des conflits, des drames et des querelles à dates fixes, principalement en automne et au printemps. Depuis si longtemps nous en sommes tour à tour témoins et acteurs, que nous croyons à leur irréversible fatalité, à laquelle l'humanité entière serait condamnée jusqu'à la fin des siècles.

A peine une crise s'est-elle quelque peu apaisée — on parle moins de l'Irlande ces derniers jours — que de nouvelles perturbations surgissent ailleurs : on nous signale une recrudescence des violences raciales aux Etats-Unis, etc...

Ce qui paraît surprenant, à la réflexion, c'est que précisément tout le monde accepte, les yeux fermés et les oreilles bouchées, la fatalité de tous ces phénomènes. Au point que certains grands chefs d'Etat ne les considèrent que comme des... péripéties.

Pour en venir un jour à bout, c'est-à-dire pour en empêcher le retour, ne pourrait-on entreprendre un effort collectif de prévention ? Notre planète étant sujette à une kyrielle de malaises et de maladies, ne pourrait-on essayer de les dépister, de les prévoir assez longtemps d'avance ? Ne pourrait-on administrer au malade des remèdes capables d'empêcher les éruptions ?

Nous connaissons à fond l'histoire des guerres, des batailles et des crises, graves et bénignes, des siècles et même des millinénaires passés. Ne pourrions-nous consacrer une partie des finances investies dans les grandes querelles courantes, à la prévision des crises et des rechutes à venir dans trois ans, dans cinq ans, dans vingt ans et même, pourquoi pas, dans cinquante ans ?

Alors peut-être parviendrions-nous à changer, puis à annihiler la croyance ancestrale dans la fatalité des crises. L'exemple des formidables réussites de la médecine et de la science montre ce qu'il serait possible de réaliser dans le sens du dépistage et de la prévision.

R. A.

Chronique régionale : pages 2, 3, 6, 7 et 8

Tous les sports : pages 12 et 14

Carnet du jour - Programmes radio - TV - Bourses : page 17

Informations suisses : page 19

Le procès des « gauches » à la Chaux-de-Fonds (Page 7)

Le sport d'élite a besoin d'argent (Page 12)

Le maniaque de Veyrier est mort comme ses victimes... (Page 19)

VILLE DE NEUCHATEL

Le brochet : une denrée rare !

Cette année, les amateurs de brochets ne sont pas gâtés ! Jusqu'à ce jour, les prises étaient plutôt rares. Sans se décourager, la Société neuchâteloise des pêcheurs à la traîne a organisé, dimanche, son concours d'automne. La chance favorisa certains concurrents, hélas ! par tous, car sur cinquante-neuf participants, vingt-trois seulement ramenèrent du poisson.

Il y eut onze brochets, le plus gros pesait 4 kg 360, un silure de 3 kg 320, seize truites et trois perches. La pesée se fit à 11 heures au port du Nid-du-Crô, dans la meilleure ambiance, sous le regard ravi d'un nombreux public.

Voici les résultats :

1. Paul Fluckiger, trois brochets, dont le plus gros ; 2. Richard Kronenberg, un silure ; 3. Ivaldo Selogni, trois truites ; 4. Claude Stumpf, deux brochets ; 5. Roger Perrinjaquet, un brochet, une truite ; 6. William Moser, un brochet ; 7. Eugène Boder, un brochet, une perche ; 8. André Gerber, deux truites ; 9. Jean-Pierre Veluzat, un brochet ; 10. Martin Aebischer, un brochet ; 11. Camille Kunzi, une truite ; 12. Norbert Megroz, une truite ; 13. Jean Zwygart, un brochet ; 14. Adolphe Bachmann, une truite ; 15. Henri Drapel, une truite ; 16. Claude Gaffiot, une perche ; 17. Fritz Béguin, une truite ; 18. Pierre Devenoges, une truite ; 19. André Zuretti, une truite ; 20. Marcel Hämmerli, une truite ; 21. Fred Jost, une perche ; 22. Yves Reber, une truite ; 23. Roland Rombaldoni, une truite.

Par équipe, le classement est le suivant : 1. Joran ; 2. Les Copains ; 3. Le Piquet ; 4. Les Cormorans ; 5. Les Flibustiers ; 6. Les Dorés ; 7. Les Culs-très-fins ; 8. Le Nid-du-Crô.

Régiment d'infanterie 8: Cours de répétition

● LE NOUVEAU commandant du régiment neuchâtelois, régiment d'infanterie 8, le lieutenant-colonel Parel, prendra jeudi la tête de son unité pour le cours de répétition de trois semaines qui se déroulera dans le Jura vaudois.

Deux journalistes sud-africains en visite à Neuchâtel

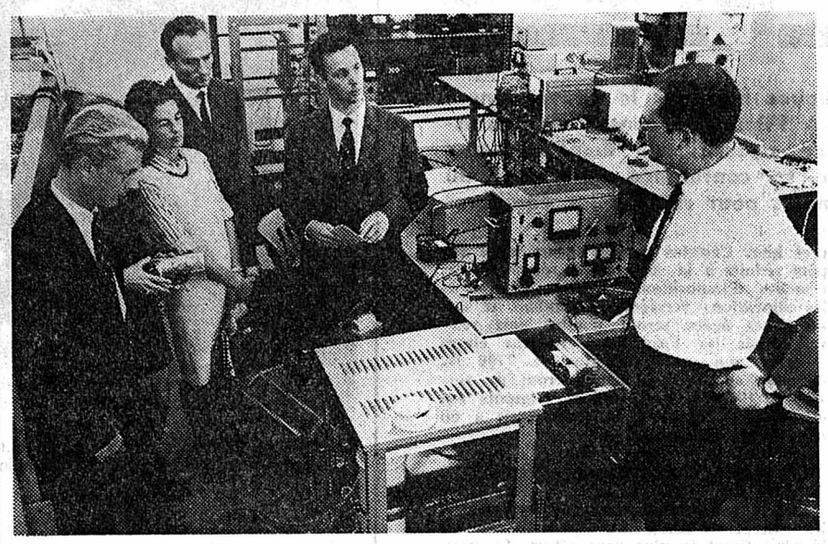

Deux journalistes d'Afrique du Sud séjournent actuellement à Neuchâtel. Les deux envoyés spéciaux du « Sunday Times », de Johannesbourg, MM. Christopher Skinner et Mike Steiner, se proposent, dans le cadre de ce tour de Suisse qui les conduira dans plusieurs centres industriels importants, de faire une étude approfondie des possibilités économiques du pays. On sait qu'il existe un courant d'échanges important entre la Suisse et l'Afrique du Sud. Hier après-midi, nos deux confrères sud-africains ont visité le département oscilloquartz d'Ebauches S. A. dont M. Glaus leur a expliqué les détail. (S.)

Politique

Non socialiste au nouveau droit foncier

Dans un communiqué, le parti socialiste neuchâtelois a invité les électeurs du canton à rejeter le projet de réforme du droit foncier qui passera en votation le 14 septembre. Il justifie ce mot d'ordre par divers arguments : d'abord, aux yeux des socialistes neuchâtelois, le projet constitutionnel ne dote la Confédération d'aucun pouvoir réel et sauvegarde essentiellement les intérêts des propriétaires de terrains privés, sacrifiant les intérêts généraux de la communauté ; ensuite, en matière d'aménagement du territoire, il empêchera certains cantons de parachever l'œuvre déjà entreprise.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. 3 septembre 1969 : Température : moyenne : 18,9 ; min. : 15,6 ; max. : 24,7. Baromètre : moyenne : 719,9. Eau tombée : 49,8 mm. Vent dominant : direction : est, nord-est ; force : calme à faible jusqu'à 16 heures, ensuite nord à nord-ouest, modéré à assez fort. Etat du ciel : couvert à très nuageux, orage de 16 à 19 heures et pluie de 16 h à 19 h 45.

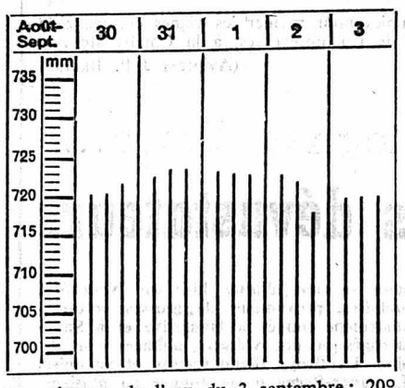

Température de l'eau du 3 septembre : 20°
Niveau du lac du 3 sept. à 6 h 30 429,23

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : sur le Plateau, après dissipation des bancs de brouillard ou de stratus, qui se formeront au cours de la nuit, le temps deviendra en partie ensoleillé. Il sera également partiellement ensoleillé dans le reste de la zone et des orages locaux sont probables en toutes régions.

La température, comprise entre 11 et 15 degrés la nuit, atteindra 20 à 25 degrés l'après-midi. Vents faibles.

Evolution probable pour vendredi et samedi : généralement ensoleillé, temporairement quelques bancs de brouillard.

En plaine, au nord des Alpes, brouillard ou stratus la nuit en dissolution vers midi. Température sans changement.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

NAISSANCES. — 30 août. Bouyer, Véronique-Isabelle, fille d'Yves-Louis-Albert-Olivier, professeur à Neuchâtel, et de Carina-Sybille, née Duvanel ; Cuenin, Sylvie-Claudine, fille de Serge, employé de banque à Neuchâtel, et de Liliane-Odette-Françoise, née Vallat ; Ecabert, Pascale, fille de François-Joseph, agent de méthodes à Neuchâtel, et de Ruth-Elsbeth, née Waldvogel. 31. De Giorgi, Stefano, fils de Saverio, ouvrier de fabrique à Boudry, et de Livia-Maria, née Marzo.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 1er septembre. Rayroux, Robert-Auguste, dessinateur à Bülach, et Weber, Verena, à Weiningen ; Werren, Martin, instituteur à Wohlen près Berne, et Haldenwang, Janine-Marcelle, à Berne. 2. Steiner, Roland-Emile, ferblantier-appareilleur, et de Sepibus, Marianne, les deux à Cortaillod.

MARIAGE CÉLÉBRÉ. — Reynaud, Martin-Nicolas, boucher à Lausanne, et Keusen, Dorly-Marie, à Bienne.

La **C.C.A.P.**
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

AVIS TARDIFS
2 fr. par millimètre de hauteur

CAFÉ SUISSE
Place-d'Armes 2
Réouverture
vendredi 5 septembre

La séance de reprise de ce soir aura lieu à
l'Hôtel DuPeyrou
Vente des nouveaux catalogues

POIRES Williams le kilo 1.25
PRUNEAUX du pays le kilo
aux Gourmets

Un mois normal par effet de compensation mais...

Août : froid exceptionnel

Le mois d'août s'est caractérisé principalement par le contraste exceptionnel entre ses deux quinzaines. Après 11 jours de temps beau et chaud, une première dépression apporta un temps orageux et un peu plus frais. Mais les masses d'air froid du Groenland qui nous ont atteint vers le 17 ont marqué le début d'une période de froid exceptionnelle qui s'est prolongée jusqu'à la fin du mois. Néanmoins, l'effet de compensation entre ces deux périodes fait que les critères mensuels ne s'écartent pas de façon significative de leurs normes.

La moyenne mensuelle de la température de 17,8° n'est que de 0,2° au-dessous de sa valeur normale. Or les moyennes prises de 5 en 5 jours montrent clairement qu'il faut considérer séparément les deux moitiés du mois : 21,2, 22,7, 20,5, 17,2, 14,3 et 13,0 degrés. La température moyenne de la première quinzaine est en effet de 21,5°, tandis que celle de la seconde quinzaine n'est plus que de 14,7°. Jusqu'au 15, on a compté 12 jours d'été (à température maximale supérieure à 25°). Dans la seconde moitié par contre, le 20 a été le seul jour d'été. La moyenne journalière de 23,2° du 7 est la plus élevée et celle du 28 de 10,8° la plus basse. La température maximale du mois date du 6 et s'élève à 29,8°, valeur qui est de 1° inférieure au maximum de juillet. Le minimum d'août est de 6,8° et s'est produit le 30. Depuis la valeur exceptionnelle de 4,5° en 1940, ce n'est que la troisième fois que le minimum d'août est descendu au-dessous de 7° (6,7° en 1963 et 6,8° en 1966).

En insolation et précipitations il n'y a pas eu un contraste si prononcé entre la première et la seconde partie du mois. La durée totale de l'insolation se chiffre par 204 heures vis-à-vis d'une valeur normale en août de 226 heures. Le déficit relatif s'élève donc à presque 10 %. La répartition de l'insolation mensuelle avant et après le 15 est dans le rapport 3 à 2. L'insolation journalière maximale a été atteinte le 5 par 12,8 heures de soleil, suivie de 12,3 heures le 7 et 12,1 heures le 9. Dix jours en tout ont profité d'une insolation supérieure à 10 heures. Par contre, il n'y a eu que 2 jours sans soleil et 3 jours avec insolation sporadique de moins d'une heure.

Les précipitations accusent également un déficit d'environ 10 %. En effet, il y a eu 92 au lieu de 104 mm d'eau. La première décade a récolté 5,8 mm d'eau au cours de 2 jours, la deuxième 62,1 mm au cours de 7 jours et la troisième 24,1 mm en 7 jours de pluie.

Le maximum journalier de 21,1 mm date du 12. Des orages proches ont été enregistrés les 2, 13, 14 et 20.

La moyenne de 720,3 mm de la pression atmosphérique est normale. Le baromètre a varié dans un domaine relativement restreint, allant de 725,2 mm (le 6) à 715,5 mm (le 15).

La moyenne de l'humidité relative de l'air se chiffre par 70 % et se place à 2 % au-dessous de sa valeur normale. Les moyennes journalières vont de 47 % le 11 à 85 % le 17. La lecture minimale du psychromètre est de 33 % et date du 11.

Les vents ont soufflé avec une intensité moyenne de 1,9 m/s. Le parcours total de 5075 km s'est réparti comme suit sur les différentes directions : ouest 21 %, nord-ouest 18 %, nord-est 15 %, est 13 %, sud-ouest 12 % et 21 % pour les trois secteurs restants. Les parcours journaliers extrêmes de 86 et 368 km datent du 5 et du 26. La vitesse de pointe maximale de 85 km/h a été enregistrée le 15 par vent du nord-ouest.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Fin du petit sommet arabe

LE CAIRE (AFP). — Le petit sommet arabe a clos ses travaux mercredi soir au Caire. Le petit sommet, qui s'était ouvert lundi « a pris les mesures nécessaires pour toutes les questions soulevées », déclare un communiqué commun signé par les chefs d'Etat de RAU, Syrie, Soudan, le roi Hussein de Jordanie et le vice-président du Conseil d'Irak.

« L'adoption de ces mesures, ajoute le communiqué, témoigne clairement de la position unie des pays qui ont participé à la réunion, et est le point de départ de la libération du territoire occupé et de la suppression des séquelles de l'agression. »

COMMUNIQUÉ

Aux parents de jeunes enfants

Dès le mois de septembre s'ouvriront à Neuchâtel des cours d'initiation musicale destinés aux enfants de 4 à 7 ans. Il s'agit d'un enseignement présolfègique visant à développer la sensorialité auditive et le sens rythmique de l'enfant grâce à un matériel sonore et à des exercices appropriés, ainsi qu'à éveiller sa sensibilité musicale par l'apprentissage de chansons. Cet enseignement est complété par des mouvements corporels proches de la Rythmique Jaques-Dalcroze. Cette conception nouvelle de l'éducation musicale est le fruit des travaux de M. Edgar Willems, professeur de pédagogie musicale au Conservatoire de Genève.

Détournement du Bœing

U Thant propose une rencontre des pilotes à Genève

NATIONS UNIES (AP). — Le secrétaire général U Thant a proposé mercredi de rencontrer samedi à Genève les représentants de la Fédération internationale des Associations de pilotes de ligne afin de s'entretenir avec eux du détournement du « Bœing » de la TWA vers Damas.

De nombreux Irakiens restent au Liban

BEYROUTH (AFP). — A l'expiration du délai de 48 heures qui leur avait été donné pour quitter le Liban sur l'ordre de leur gouvernement, près de deux mille ressortissants Irakiens ont décidé de demeurer au Liban, annonce-t-on de bonne source à Beyrouth.

La plupart d'entre eux auraient demandé à bénéficier du droit d'asile, mais selon la presse, les autorités libanaises auraient répondu que le droit d'asile ne pouvait leur être accordé, ces Irakiens se trouvant au Liban en villégiature et non en tant que réfugiés politiques.

C'est dans la matinée de samedi dernier que les ressortissants irakiens séjournant au Liban (au nombre de 15,000 environ) ont reçu subitement l'ordre du gouvernement de Bagdad de quitter immédiatement le Liban par n'importe quel moyen Cette mesure avait pour motif les attaques lancées par certains journaux libanais contre le régime irakien.

VIGNOBLE — VIGNOBLE

AU TRIBUNAL DE POLICE DE BOUDRY

Une ivresse au volant punie par quinze jours de prison

Le tribunal de police du district de Boudry a tenu son audience hebdomadaire mercredi matin sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de M. Roger Richard, remplissant les fonctions de greffier.

R. G. est prévenu d'ivresse au volant et d'insoumission à une décision de l'autorité. Le 8 mai à 23 heures 45, R. G. manifestement ivre, a été aperçu à proximité d'un bar à café, situé dans la rue de la Chapelle, à Peseux. Le gendarme, qui a été appelé à intervenir, l'a trouvé debout à côté de son automobile dont la portière était ouverte et dont le moteur marchait. R. G. s'appuyait de temps en temps contre le mur qui bordait le chemin ou contre sa voiture. Cette dernière était engagée dans une petite rue qui conduit au collège et où la circulation est interdite. G. ne pouvait expliquer ni comment ni pourquoi il se trouvait là, alors que de la place de la Fontaine où sa voiture avait été garée auparavant, il aurait dû partir en direction de Lausanne pour se rendre à son domicile. Le gendarme l'a embarqué dans sa voiture où R. G. s'est immédiatement endormi. Amené au poste de police de Peseux, ce dernier a refusé de souffler dans le sachet et de se soumettre à un examen avec l'appareil Breathalyser. Il a également refusé de contresigner l'ordonnance. Domicilié au canton de Thurgovie, à Kreuzlingen, R. G. rentre toutes les semaines à la maison. Ce jour-là, il a mangé à la cantine, a passé la soirée à l'entraînement de judo, à Saint-Blaise, et est rentré à Peseux où il s'est arrêté dans un bar. Là, il a consommé de la bière et du vin blanc. Il ne se souvient pas, combien il en a bu, mais il avoue qu'il n'était pas ensuite apte à conduire. L'ivresse au volant étant reconnue, le tribunal ne retient pas l'insoumission à un ordre de l'autorité. Vu que le prévenu a été condamné au mois de janvier pour le même motif par le tribunal du district de Baden à dix jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, il est récidiviste. C'est pourquoi le tribunal condamne R. G., de Kreuzlingen, à quinze jours d'emprisonnement et ordonne la publication de l'extrait du jugement dans la Feuille d'avis de Neuchâtel. Les frais de la cause fixés à 160 fr. sont mis à la charge du prévenu.

Le 11 mai, C. W. circulait en automobile de Colombier à Auvernier. Malgré la limitation de la vitesse à 60 km/h à cet endroit, le prévenu, en dépassant une autre automobile, roulait à une vitesse de 100 km/h. Sa voiture a alors dérapé, est sortie de la route, a traversé la place bétonnée, a frôlé les colonnes à essence, fauché une barrière, est pénétrée dans une cour où elle a heurté un cerisier pour enfin terminer sa course contre une façade. Il a été condamné à 100 fr. d'amende, peine qui pourra être radiée dans le délai d'un an.

Le 20 juin, circulant au volant d'une automobile dans la rue de la Pacotte à Auvernier, Mlle G. R. n'a pas accordé la priorité de droite au camion conduit par G. J., qui arrivait de la Grand-Rue, et est entrée en collision avec ce dernier. Mlle G. R. écope de 40 fr. d'amende et de 50 fr. de frais.

M. G. est prévenu d'infraction à l'Ordonnance fédérale concernant la prévention des accidents dans les travaux de construction et d'infraction à la loi fédérale sur le travail.

Responsable d'une entreprise de construction à Saint-Imier, M. G. a fait monter un échafaudage métallique lors de la construction d'un immeuble à la cité d'Escarbillon, rue de la Gare à Boudry. Cet échaffaudage n'était pas conforme à la loi, car les ponts situés à plus de 2 m au-dessus du sol n'étaient pas munis de plinthes réglementaires et le plateau y manquait également. Le tribunal condamne M. G. à 200 fr. d'amende et au paiement des frais de la cause fixés à 30 fr. Cette peine pourra être radiée du casier judiciaire dans le délai d'une année.

Le patron, W. F., qui, étant pris de boisson, avait injurié son ouvrier A. B., ressortissant français, payera 50 fr. d'amende et 50 fr. de frais, cette peine pouvant être radiée du casier judiciaire dans le délai de deux ans si le prévenu se comporte bien. Le tribunal a, par conre, acquitté, faute de preuves, A. B., que son patron avait accusé d'avoir tiré dans sa chambre d'une arme à plomb et d'avoir ainsi endommagé sa propriété.

Quatre jugements concluent à l'acquittement des prévenus, une affaire se termine par un arrangement.

AUVERNIER

Noces de diamant

(c) Le 4 septembre 1909, M. et Mme Jules Robert commençaient une vie conjugale qui les amène à fêter aujourd'hui leurs noces de diamant. Ils sont âgés de 86 et 82 ans. Précédemment à Peseux, ils sont venus s'installer en 1963 à Auvernier, se rapprochant ainsi d'une de leurs filles, Mme André Peter. Aux manifestations qui marqueront ce grand jour, ajoutons les vœux de la communauté.

SAINT-BLAISE

Patronnée par la FAN Marche du F.C. Saint-Blaise

Pour permettre une large participation à cette manifestation populaire, le délai d'inscription est reporté au 6 septembre. Cette marche, qui vise au développement d'une amitié sportive à l'occasion d'une promenade touristique, est promise au plus grand succès. La finance de 9 fr. par participant (7 fr. 50 pour les enfants jusqu'à 15 ans) doit être versée au CCP 20-1360. Le programme détaillé peut être demandé à la réception de notre journal.

Succès de la kermesse catholique

(sp) La kermesse catholique qui s'est déroulée à la fin de la semaine dernière à Saint-Blaise a connu son succès coutumier. Sous la grande tente de la place du Port, paroissiens catholiques et protestants également, ont fraternisé en grand nombre. Prêtant son concours en soirée, le groupe folklorique la « Ronflante » de Domdidier a été fort apprécié du public par ses productions. Venue en voisine, la fanfare de Morteau accompagnée par l'Helvétia apportèrent la note musicale à deux journées qui débutèrent par le non moins traditionnel marché aux fleurs.

PLATEAU DE DIESSE

LAMBOING

Aménagement du terrain de football

(c) Le Football-club de Lamboing annonce officiellement la construction de vestiaires avec douches au lieu-dit « la Côte - Est ». Ce nouveau local de sport sera long de 10 m, large de 7 m 50 et haut de 4 m. Cette nouvelle réalisation complètera l'aménagement des installations du FC Lamboing excellent club de 4me ligue qui groupe des joueurs de toutes les localités du Plateau de Diesse.

Nomination des délégués

(c) Lors d'une de ses récentes séances, le Conseil communal de Lamboing a désigné les délégués qui siégeront au Syndicat pour le plan d'aménagement du Plateau de Diesse. Ont été nommés, MM. Luc Bayard, agriculteur, Samuel Carnal, charpentier, André Devaux, horloger, Adolphe Jeanprêtre, instituteur, Jacques Perrenoud, industriel, François Racine, agriculteur, Marc Racine, secrétaire communal, Jean Racine, employé, Roger Racine-Richard, mécanicien, Hermann Richard, horloger et Jean Rossel, scieur.

DIESSE

Une couronne pour les fins guidons

(c) La Société de tir de Diesse a participé avec vingt tireurs au Tir fédéral de Thoune. Elle s'y est brillamment comportée en se classant au 257me rang sur 718 sections en 4me catégorie, ce qui lui valut de remporter une couronne laurier-or avec la belle moyenne de 36,430 points. Huit tireurs ont d'autre part réussi à obtenir l'insigne de distinction.

Construction d'une station transformatrice

(c) Les Forces motrices bernoises se proposent de construire un transformateur électrique sur la propriété de la commune de Diesse au lieu-dit « Milieu-du-Village ». La nouvelle station transformatrice, longue de 3 m 20, large de 1 m 70 et haute de 2 m 30 permettra notamment de renforcer le réseau d'alimentation.

NODS

Assemblée communale des comptes

(c) Les électeurs de la commune mixte de Nods sont convoqués jeudi soir à 20 h 30 à la salle communale pour se prononcer sur l'ordre du jour ci-après : ● Procès-verbal de la dernière assemblée ; ● Passer les comptes communaux de l'exercice 1968 ; ● Adopter un nouveau règlement d'organisation et d'administration communal ; ● Prendre connaissance du plan de financement pour le raccordement en eau potable des métairies de Chasseral, éventuellement en voter les crédits nécessaires ; ● Divers et imprévu.

Immédiatement après l'assemblée communale se tiendra une assemblée bourgeoise qui devra statuer sur la vente d'une parcelle de 556 m2 située au pâturage.

Dernière minute

Ho Chi-minh est mort

PARIS (ATS-AFP). — Le président Ho Chi-minh a succombé à une crise cardiaque violente hier à 9 h 47, heure d'Hanoï, confirme-t-on à la délégation de la République démocratique du Viet-nam, à la conférence de Paris.

A la suite du décès du président Ho Chi-minh, un deuil national de sept jours, du 4 au 11 septembre, a été décidé.

Une cérémonie de deuil a eu lieu à la délégation aussitôt après qu'on eut reçu la nouvelle du décès du président pour informer l'ensemble des membres de la délégation.

La délégation de la R.D.V. n'a pas encore pris de décision concernant la conférence qui doit avoir lieu jeudi.

On ignore encore si le ministre Xuan Thuy y assistera et si la séance aura effectivement lieu.

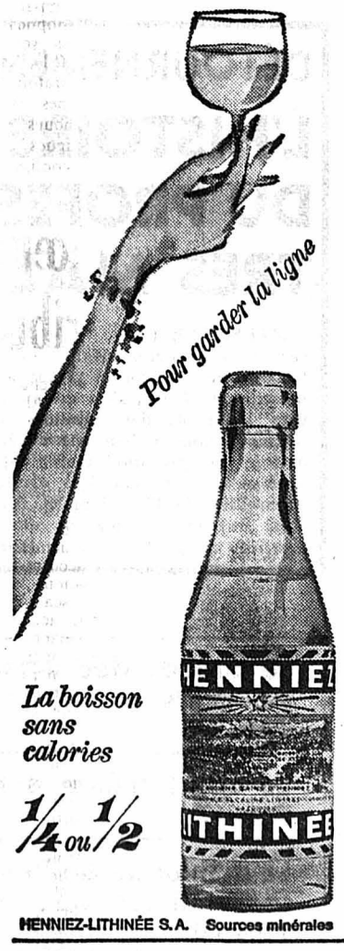

✆ 53604 ou 31720
POMPES FUNÈBRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités
Transports en Suisse et à l'étranger

Avis mortuaires

Mademoiselle Marguerite Stucky ;
Monsieur et Madame Willy Stucky et leurs enfants, à Wattwil ;
Mademoiselle Similde Schmid,
ainsi que les familles parentes,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Alfred STUCKY

leur cher frère, beau-frère, oncle, fiancé, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 57me année.

2000 Neuchâtel, le 3 septembre 1969.
(Rocher 23)

Dieu est amour.

L'incinération aura lieu vendredi 5 septembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Confrérie des Potes-au-Feu de Neuchâtel a le regret de faire part du décès de son membre et ami,

Monsieur Willy DUMONT

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Dieu est amour.

Madame Jeanne Jeanneret-Vermot ;
Monsieur et Madame Pierre Abarbanell-Jeanneret, à Genève ;
Monsieur et Madame Abram-Louis Jeanneret, leurs enfants et petits-enfants, à Bienne et au Canada ;
Monsieur et Madame Louis Huguenin-Jeanneret, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne, au Locle et à Bôle ;
Monsieur et Madame Noël Weber-Vermot, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Paul Vermot, leurs enfants et petits-enfants, à la Chaux-de-Fonds, à Estavayer et à Neuchâtel ;
Madame veuve Georges Vermot, en Angleterre ;
Madame Blanche Kubler,
ainsi que les familles Jeanneret, Matthey, Theurillat, Froidevaux, parentes et alliées,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri JEANNERET
industriel

leur cher et regretté époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, lundi soir, dans sa 66me année, après une courte maladie supportée avec un courage exemplaire.

La Chaux-de-Fonds, le 1er septembre 1969.

L'incinération aura lieu jeudi 4 septembre.

Culte au crématoire, à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire : 15, rue Tête-de-Ran.

Prière de ne pas faire de visite

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

Avis de remerciements en page 13

Le déluge ? Non, mais des torrents d'eau et de boue sur Neuchâtel et le Vignoble

● Les vignes ont souffert ● Perturbations dans le trafic ferroviaire et routier ● Interventions des «premiers secours»

FLOT : celui de Saint-Blaise dévié par ses efficaces planches en direction de la RN 5.

A midi, hier, on ne pouvait se tromper : le temps, malgré le ciel clair, était à l'orage. Il faisait, comme on dit, très lourd.

Vers le milieu de l'après-midi, en effet, le ciel se gâta très rapidement, s'obscurcissant au point qu'on se serait cru en plein crépuscule. Et puis, l'orage éclata, précédé de quelques éclairs et coups de tonnerre. En quelques minutes, des quantités extraordinaires d'eau tombèrent du ciel couleur d'encre. Le lac, en colère, verdit de plus en plus virant presque au noir au large. La pluie redoubla de violence et de volume. Des toits et des rues en pente de la cité, des fleuves d'eau dégringolèrent. A la campagne, dans les vignes, les vergers, les cultures maraîchères et les jardins potagers, l'eau ne tarda pas à faire des ravages, avec la complicité, ici et là, de grêlons dont certains avaient une taille inhabituelle ! Rarement, nous a confié une vieille habitante de Saint-Blaise, tout essoufflée à empêcher l'eau d'entrer dans sa maison, un orage de cette violence n'a duré aussi longtemps ! Pendant une demi-heure au moins, et plus tard encore après l'accalmie, vers 18 h 15, les écluses célestes furent grandes ouvertes. Partout, ce furent inondations, vignes ravinées, éboulements, routes coupées, au point que l'alarme était générale.

Le village de Saint-Blaise est habitué aux orages.

Chaque fois le même scénario : à partir d'un certain degré de saturation d'eau, les égouts collecteurs refusent tout service (mais pourquoi donc ne les agrandit-on pas ?) et du haut du village principalement à l'ouest descend un torrent d'eau et de boue.

Le café au lait des mauvais jours, comme on l'appelle là-bas.

Alors, les hommes du village sortent les habituelles planches et, les mettant en travers du fleuve brunâtre, le dirigent tout bonnement vers le sud.

Le malheur, c'est qu'au sud, il y a la RN 5, qui se voit gratifiée d'un cadeau dont elle se passerait bien. Les cailloux plus ou moins gros, la boue grasse rendent la chaussée dangereuse et glissante et perturbent sérieusement la circulation intense sur cette artère principale.

Hier, des caves de maisons locatives, ou particulières, et d'établissements publics ont été plus ou moins inondées. Le vignoble a également souffert.

Vers 16 h 30, le violent orage toucha Hauterive.

La pluie tomba d'abord en abondance puis de gros grêlons s'y mêlèrent qui occasionnèrent pas mal de dégâts à la vigne. Mais il faudra attendre aujourd'hui ou demain pour évaluer le mal.

Dans les vignes, en outre, l'eau torrentielle a formé de profondes ravines, endommageant le pied des ceps, en déracinant de nombreux.

Instantanément, les rues ont été transformées en fleuves boueux. La RN 5 entre Monruz et le pont de la BN a été provisoirement coupée et la circulation ne put y reprendre qu'après le nettoyage de la chaussée. Des inondations dans les caves, dans des appartements, dans des garages se sont produites à Hauterive, que ce soit en bordure du lac ou de la RN 5, aux Rouges-Terres, au chemin qui mène à Champréveyres ou dans le centre où, notamment à la rue de la Marnière, il fallut mettre en marche une motopompe de la protection civile pour vider des caves inondées par 20 cm d'eau.

Quinze interventions des Premiers secours

Dès 16 h 25 la police locale de Neuchâtel recevait une pluie de coups de téléphones émanant des points les plus divers de la ville. Les caves, les sous-sols d'immeubles regorgeaient de boue. Entre 16 h 25 et 18 h 25, ce n'est pas moins de 15 interventions que durent pratiquer les premiers secours. Une dizaine de véhicules ont sillonné Neuchâtel et une quarantaine d'hommes (compte tenu des travaux publics) ont travaillé sans relâche jusque dans le courant de la soirée.

Vers 18 h 20, et à deux reprises, la sirène d'Hauterive a retenti. Le capitaine des pompiers Gerber, commandant du corps du village, qui avait déjà sur pied une vingtaine d'hommes (le quart de l'effectif total) a alarmé le solde afin de faire face à la situation, les pompiers étant littéralement appelés à intervenir dans tous les coins du village qui s'étend du pied de Chaumont au lac.

A la Coudre, près de la limite communale de Neuchâtel et d'Hauterive, des torrents de boue sont tombés sur la chaussée rendant celle-ci extrêmement glissante. Le nettoyage a duré jusque tard dans la soirée.

G. Mt.

NETTOYAGE : celui de la RN 5 à Saint-Blaise.

SYSTÈME D : le fils Jabert, au centre, mène le bal.
(Avipress J.-P. Baillod)

L'orage mine un pont provisoire aux Deurres : trafic CFF stoppé

— J'arrive de Berne et je n'ai plus de train pour le Val-de-Travers, je vais à Saint-Sulpice...

— Prenez un car ou un taxi, madame, vous enverrez la facture aux CFF ou même au chef de gare !

C'est le chef de gare qui venait de renseigner aimablement cette voyageuse. La scène se passait hier à 20 h 30 sur le quai de la gare de Neuchâtel.

C'est vers 17 heures que tout avait commencé. Une équipe d'ouvriers travaillait sur les voies CFF à proximité des Deurres. Soudain, ils s'aperçurent que l'orage venait d'en faire des siennes. Minées par l'eau de pluie, les poutrelles métalliques verticales et horizontales qui soutiennent les rails et forment un pont provisoire pendant la construction du sous-voies pour piétons, menaçaient de s'effondrer. Les cheminots avertirent immédiatement le chef de gare, qui prit tout de suite les mesures de sécurité qui s'imposaient, et en premier lieu empêcher les trains de passer sur ce pont que son propre poids à lui seul risquait d'un instant à l'autre d'entraîner. D'autant plus facilement qu'un égout d'une cinquantaine de centimètres de diamètre, situé dans la fosse des travaux qui ont lieu à cet endroit, venait de céder, libérant d'énormes quantités d'eau.

Le train de marchandises quittant Neuchâtel pour la Chaux-de-Fonds venait de partir. Il fallait retenir le train quittant la gare de Neuchâtel à 17 h 19 pour la Chaux-de-Fonds.

Le train de 17 h 4 devait lui aussi être stoppé à Corcelles.

Habilement dirigée par le chef de gare de Neuchâtel, une navette de cars de diverses entreprises privées de Neuchâtel permit aux voyageurs, prévenus dès leur descente de train qu'un transport avait été mis à leur disposition, de regagner soit Corcelles, soit Neuchâtel, d'où ils purent poursuivre leur voyage.

— Mécaniciens, contrôleurs ont accompagné les cars, de façon qu'il n'y ait pas de « trou » dans les correspondances ainsi improvisées, déclare M. Duvillard, et c'est un sérieux coup de main qu'a dû fournir le personnel CFF. Dans ces cas-là, il faut serrer les coudes, vous comprenez !

— Tout a bien marché, et les voyageurs se sont montrés compréhensifs, ajoute-t-il.

Rien ne prouve que le pont se serait écroulé au passage du premier train venu, mais on ne peut que féliciter les CFF d'avoir pris ces sévères mesures de sécurité. Ils ont prévenu pour ne pas avoir à guérir.

Le soir, et jusque tard dans la nuit, les ouvriers de l'entreprise construisant le passage sous-voies ont procédé aux travaux de consolidation afin que le trafic ferroviaire puisse reprendre. Ce qui s'est fait au milieu de la soirée, après que l'inspecteur CFF venu de Lausanne en eut donné l'ordre.

P. Lc

ÉTANG ? Non, seulement de l'eau et de la boue à Hauterive.

Pour l'observatoire cantonal, 1968 a été avant tout l'année du règlement du nouveau concours pour montres-bracelets

La préparation d'un nouveau concours pour montres-bracelets a été, en 1968, le principal centre d'activité de l'Observatoire cantonal. L'année précédente, deux avant-projets de règlement de concours avaient été élaborés, qui furent présentés le 11 janvier 1968 en séance publique aux intéressés de l'industrie horlogère. La majorité de ceux-ci ne se laissèrent pas convaincre par ces avant-projets qui fournirent néanmoins une base de discussion et permirent l'élaboration d'un projet plus avancé et plus détaillé. Parallèlement furent développés et construits les appareils nécessaires à l'exécution des épreuves, et le nouveau règlement fut essayé pratiquement sur un lot de 80 montres, mises à la disposition de l'observatoire par quatre fabricants différents.

Ces tests aboutirent à la nouvelle rédaction du projet de règlement et c'est enfin cette nouvelle rédaction, datée au 19 septembre dernier, qui fut rendue publique et commentée devant les fabricants et régleurs dans le mois suivant. Cette fois, l'adhésion des milieux horlogers fut acquise.

Pour la préparation des concurrents aux nouvelles épreuves d'une part, pour la mise au point finale du nouveau règlement d'autre part, il était souhaitable d'organiser un concours d'essai sans publication nominative des résultats : c'est ainsi que furent testées en novembre et décembre 446 montres, nécessitant 17,000 relevés d'état au centième de seconde sous le microscope. Pour le dépouillement des résultats, on a utilisé l'ordinateur du Centre de calcul électronique de l'université.

LE NOUVEAU RÈGLEMENT

Les caractéristiques principales du nouveau règlement sont les suivantes :

● Au point de vue de l'organisation, on distingue deux classes : production et prototypes. Dans la classe production ne sont admises que des montres dont le calibre représente au moins 5 % de la production totale du déposant ; l'exploitation publicitaire des résultats est admise sans restriction. En revanche, en classe prototypes, où la clause de 5 % ne s'applique pas, la publicité doit se confiner à l'intérieur de l'industrie horlogère.

● Au point de vue technique, l'innovation majeure est l'introduction d'épreuves dynamiques : mesure de l'effet résiduel après contraintes sous forme de température élevée (65°), chocs (100 g) et champ magnétique (60 Oe), ainsi que de l'effet temporaire de faibles accélérations linéaires (3 g) et angulaires. La difficulté technique majeure a été celle de définir la nature, l'intensité et la fréquence des contraintes qu'est censé rencontrer un chronomètre au poignet d'un utilisateur moyen ; les épreuves ont finalement été choisies de sorte à reproduire les contraintes que l'on estime qu'un chronomètre subit en moyenne au cours de 2 ou 3 ans d'utilisation. Si le choix des épreuves est donc partiellement arbitraire, les résultats montrent qu'elles sont en tout cas sélectives, car les nombres de classement des 26 lots, de 16 montres chacun, s'étalent entre 6,9 et 61,5 et il faut souligner que toutes les montres déposées étaient de qualité « chronomètres de B. O. ».

Le programme pour 1969 prévoit, après une deuxième tranche d'épreuves d'essai sans publication nominative, le déroulement du premier concours officiel suivant la nouvelle formule.

Tumeurs et affections du cœur ont causé, en 1968 dans le canton, la mort de plus de 700 personnes

Sur les 1677 décès enregistrés en 1968 par le service sanitaire cantonal, les affections du cœur et des coronaires sont à l'origine du cinquième, soit 326 cas. On trouve ensuite les tumeurs qui ont causé la mort de 318 personnes (171 hommes et 147 femmes). Puis viennent dans l'ordre : les causes indéterminées (134), les maladies vasculaires du système nerveux (108), les maladies de la vieillesse (96), les autres affections vasculaires et anomalies de la pression sanguine (68), les morts accidentelles (65), les maladies de l'appareil digestif (64), les pneumonies et bronchopneumonies (56), certaines affections des voies urinaires et des organes génitaux (51), et d'autres affections des voies respiratoires (48). On trouve ensuite : les grippes (11 cas de décès), les troubles métaboliques et endocriniens (33), les affections aiguës et chroniques des reins (21) et l'alcoolisme (17).

La Ligue cantonale contre le cancer poursuit régulièrement son activité dans trois domaines précis : l'aide sociale aux malades, l'information du public et du corps médical, le dépistage précoce du cancer. Dans le domaine de l'information en particulier, la ligue a organisé en juin 1968 une conférence de presse à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds au cours de laquelle la bombe au cobalt a été présentée. L'action de dépistage précoce se poursuit par les consultations d'oncologie-hématologie qui ont été organisées dans les quatre plus importants hôpitaux du canton. Plusieurs spécialistes y participent afin de coordonner dans chaque cas particulier les mesures thérapeutiques les plus adéquates. Le canton subventionne la lutte contre le cancer par un subside annuel de 40,000 fr., subside qui devrait être augmenté cette année. La moitié de cette somme est destinée à la recherche scientifique concernant le cancer.

Affaires de mœurs et proxénétisme devant le tribunal correctionnel

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel a siégé hier, sous la présidence de M. Alain Bauer, assisté de MM. Henri Messeiller et Robert Wymann, jurés, et de Mme C. Quinche, qui assumait les fonctions de greffier.

Ce sont des affaires de mœurs qui ont retenu l'attention de la cour. L'horaire prévoyait, le matin, la comparution de F. J. et de M. C., tous deux domiciliés actuellement à Genève. La Chambre d'accusation a retenu contre F. J. les inculpations de tapage nocturne, voies de fait et scandale commis par l'inculpée lors de son activité de prostituée en 1968 et 1969, dans la ville de Neuchâtel. En plus des mêmes inculpations, on reproche à M.C. d'avoir été le souteneur de son amie. Le tribunal ne se sera pas occupé longtemps de cette affaire. D'emblée, la défense relève l'absence d'un témoin jugée indispensable à la compréhension des faits, le prévenu M. C. contestant la qualification de souteneur retenue contre lui. Aussi la cour renvoya-t-elle l'audience pour permettre au témoin défaillant de se présenter.

Deux affaires de mœurs occuperont encore président et jurés à la reprise de l'audience de l'après-midi. M. E. et L. V., ressortissants italiens, domiciliés à Neuchâtel, sont cités sous l'inculpation d'attentat à la pudeur des enfants. Ils ont eu, dans le courant du mois de novembre 1968, des relations sexuelles avec une écolière qui avait alors 14 ans.

Le procureur et la défense relèvent dans leurs réquisitoire et plaidoiries le relâchement des mœurs de notre époque. Mais alors que le premier considère que c'est une raison de sévir avec une peine de 9 mois d'emprisonnement avec sursis, les mandataires des accusés y trouvent une excuse pour les prévenus. Ces derniers soulèvent entre autres la dureté du Code pénal qui prévoit un minimum de 6 mois d'emprisonnement pour ce genre de délit. Le tribunal rend son jugement en condamnant M. E. et L. V. à 7 mois d'emprisonnement. Pour accorder le sursis, la cour a tenu compte du fait que les deux inculpés comparaissaient pour la première fois devant un tribunal.

P. G., un autre ressortissant italien, est inculpé pour le même motif. Dans ce cas, la « victime » était une écolière qui avait alors 13 ans et demi. Les faits reprochés au prévenu étant quelque peu moins graves, le procureur avait requis 8 mois d'emprisonnement. Le tribunal, quant à lui, condamne P. G. tout de même à 7 mois d'emprisonnement, du fait que c'est la deuxième fois qu'il comparaît devant un tribunal, mais il obtiendra tout de même le sursis.

La grande tente du bon cœur sera dressée pour la Fête des vendanges

● *POUR la troisième année consécutive, une grande tente sera dressée devant l'Hôtel communal durant le week-end des vendanges. Le POP-Club a prévu la participation d'orchestres réputés et le bénéfice intégral ira à l'œuvre des colonies de vacances de Bellevue-sur-Bevaix.*

Tôle froissée

● HIER à 18 heures, M. R. F., domicilié au Locle, circulait rue du Seyon au volant de sa voiture en direction nord-sud. A la hauteur de la Banque cantonale il s'arrêta au feu rouge. Au vert, il repartit avec l'intention de se rendre sur la place de parc de l'hôtel Beau-Rivage. C'est alors qu'il fut heurté par un cycliste motorisé, M. A. G., de Neuchâtel. Pas de blessé. Dégâts matériels.

Freinage et dérapage

● VERS 18 heures aux Gouttes-d'Or, au volant d'une voiture, M. M. A., de Saint-Blaise, circulait en direction de cette localité. Sans raison apparente et sans signophile, la voiture qui le précédait s'arrêta brusquement à droite. Freinage du premier conducteur, la voiture se met en travers de la route recouverte de boue. C'est à ce moment qu'arrivait dans le même sens M. B. J., de Neuchâtel. Il ne put éviter le choc. Pas de blessé, dégâts matériels.

Et le feu rouge ?

● AVENUE du 1er-Mars hier à 19 h 40, une automobile conduite par M. A. G., de Bôle, circulait en direction de Saint-Blaise. A la hauteur de la rue Coulon, le conducteur « brûla » un feu rouge et entra en collision avec une automobile conduite par M. P.-A. P., de Cortaillod. Dégâts matériels seulement.

Informations horlogères

Une fabrique d'horlogerie soleuroise à l'honneur

Il est clair que l'année 1969 restera à jamais empreinte du souvenir de l'événement le plus spectaculaire du siècle : l'arrivée des premiers hommes sur la Lune. Pour commémorer cet événement, la fabrique des montres « Sicura S. A. », à Granges, a créé une petite montre ayant la forme de la capsule d'Apollo-XI. Sur le boîtier sont inscrits les noms d'Armstrong, Aldrin et Collins, ainsi que cette date mémorable : 20 juillet 1969.

Bien avant le lancement de la fusée, la maison de Granges a fait parvenir un exemplaire de cette bres de l'équipage ainsi que la date de l'atterrissage sur la Lune, aux trois astronautes américains ainsi qu'au président Nixon. Au nom de l'équipage d'Apollo-XI le commandant Armstrong a envoyé, en date du 28 août 1969, une lettre de remerciements à l'entreprise soleuroise.

FAN

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.
la veille avant 8 h 30
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30

Tarif des abonnements

SUISSE :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
56.—	28.50	14.50	5.50

ÉTRANGER :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24 —	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
la veille avant 8 h 30
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

IMMEUBLES

Particulier cherche à acheter

MAISON

de préférence ancienne, avec jardin.

Région Saint-Blaise ou environs. Désire traiter sans intermédiaire.

Adresser offres écrites à AB 2141 au bureau du journal.

R. Jobin
Agence Romande Immobilière
Treille 5
Tél. 5 17 26

A vendre
affaires saines
JURA BERNOIS

Hôtel-café-restaurant
confort, 30 chambres très belle situation, terrain de 14,200 m2.
CANTON DE NEUCHATEL
Hôtel-café-restaurant
confort, 10 chambres, à 6 km de Neuchâtel, belle possibilité.
Hôtel-café-restaurant
au centre d'un village industriel.
Café-restaurant
dans village industriel.
Bar à café
au centre de Neuchâtel.

A vendre à quelques minutes de Portalban

petite maison

mitoyenne d'un côté, 1200 m2 de verger, 2 ½ pièces, cuisine, eau, électricité.

Prix : 26,500 fr. Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffres P 61-30 V à Publicitas, Vevey.

A vendre au bord du lac de Neuchâtel, dans très belle situation boisée,

WEEK-END

de 1 cuisine, 3 chambres, environ 400 m2 de terrain clôturé avec droit de superficie, places pour voiture et bateau, dépendances. Prix : Fr. 60,000.—.

PIGUET & CIE, Service immobilier, 1401 Yverdon.
Tél. (024) 2 51 71.

A vendre ou location-vente, ou à louer, à 5 km du lac de Morat, à 30 minutes de Neuchâtel en auto,

2 appartements

dans ancienne maison. Pour traiter : Fr. 8000 .— suffisent.

1er : grand living avec poutres apparentes d'époque, cheminée de salon 65 m2, 1 chambre, cuisine, W.-C. douche, petit jardin.
Prix : Fr. 48,500.—
2me : 4 chambres, cuisine, douche, W.-C., hall avec poutres apparentes 100 m2, habitable dans les deux appartements.
Prix : Fr. 45,000.— Tél. dès 20 h 30 Albert Michaud, propriétaire. Tél. (037) 63 13 12.

Immeuble locatif avec

Café-restaurant

à vendre à Grandson (à proximité d'un parking). Possibilité d'exploiter le commerce à brève échéance.

Renseignements : tél. (024) 2 35 44

A vendre à Bevaix

VILLA FAMILIALE

4 chambres, cuisine moderne, coin à manger, salle de bains, W.-C. séparés, terrasse, grand sous-sol, garage.

Terrain environ 800 m2 aménagé. Situation tranquille.

S'adresser à Fiduciaire F. ANKER, Reusière 20, 2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 6 76 49.

Station été - hiver. Les Paccots sur Châtel-Saint-Denis

A VENDRE

magnifique chalet avec tout confort (7 pièces - 10 lits). Le tout entièrement meublé et agencé.
Pour traiter 95,000 fr.
Offres sous chiffres AS 39,027 F, aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 1701 Fribourg.

A vendre à Yverdon, près du centre un

IMMEUBLE

comprenant magasin, bureaux, ateliers.
Convient pour entreprise mécanique, artisan ou dépôts ; 1 appartement de 3 chambres et 1 appartement de 2 pièces. Libre tout de suite ou pour date à convenir.

PIGUET & CIE, Service immobilier, 1401 Yverdon.
Tél. (024) 2 51 71.

A vendre au centre d'Estavayer-le-Lac

IMMEUBLE de 4 APPARTEMENTS

Vue sur le lac. Construction 1967 ; nécessaire pour traiter : 80,000 fr.
Ecrire sous chiffres P 350 112 N à Publicitas S. A., 2001 Neuchâtel.

On demande à acheter

VILLA

de 4 à 7 chambres, à Neuchâtel ou environs immédiats.
Faire offre à case postale 304, 2001 Neuchâtel.

Offre à vendre

bord du lac à Estavayer WEEK-END

beau chalet de 3 chambres, meublé sur terrain communal — port —
Faire offres à case postale 304, 2001 Neuchâtel.

A LOUER

A louer à Cernier pour le 1er ou le 15 octobre

appartement

de 4 pièces, entièrement rénové, tout confort et chauffage général.
Tél. 7 17 56.

IMOCOM
Terreaux 9-NEUCHATEL
Tél (038) 54833-54834

A louer dès le 1er octobre 1969 à la Grand-Rue jusqu'au printemps 1970

LOGEMENT

de 4 chambres avec dépendances, mais sans confort. Loyer mensuel 160 fr.

A louer immédiatement à PESEUX, rue des Deurres

LOCAL-ATELIER

de 70 m2 pour petite mécanique, horlogerie ou autre destination. Loyer mensuel 300 fr. plus charges.

DEMANDE A ACHETER

à Neuchâtel ou dans un rayon de 12 km

MAISON-VILLA

d'un à 3 appartements avec confort, jardin et dégagement.
Mode de paiement : RENTE VIAGÈRE à payer par l'acheteur au vendeur qui redeviendra propriétaire après décès.

Au Landeron, dans villa locative,

APPARTEMENT

au rez-de-chaussée, 3 chambres, bains, tout confort.
Faire offres sous chiffres GG 2136 au bureau du journal.

A louer, pour le 24 septembre 1969, un

appartement de 4 pièces

et hall, tout confort, quartier Champréveyres. Loyer mensuel 465 fr., charges comprises.
Tél. (038) 5 82 22. Etude Pierre JUNG, avocat, Neuchâtel.

A louer un

DÉPÔT À MARIN

de 60 m2.
Renseignements chez le concierge Hans Belk, Closel 20, tél. (038) 3 30 62.

DEMANDES À LOUER

Entreprise de la région de Neuchâtel cherche, pour un de ses cadres supérieurs,

APPARTEMENT

à louer, de 5 ou 6 pièces, ou

VILLA

pour début septembre ou date à convenir.
Région Neuchâtel-Hauterive-Marin.
Tél. (038) 7 75 21, interne 245.

Jeune couple cherche

appartement

3 ou 3½ pièces.
Région Peseux-Corcelles.
Tél. 8 23 86 ou 8 22 20 (heures des repas).

Employé cherche

chambre

dans le haut de la ville. Faire offres à Biedermann S.A., Rocher 7, Neuchâtel.
Tél. (038) 5 16 31.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

OUVRIERS
OUVRIÈRES

pour travaux d'atelier faciles.
Se présenter à la fabrique C. HUGUENIN-SANDOZ, Plan 3. Tél. 5 24 75.

Entreprise commerciale de Neuchâtel cherche, pour quelques heures par jour,

une secrétaire

Travaux de facturation et courrier.
Adresser offres écrites à FF 2135 au bureau du journal.

L'importateur exclusif des marques mondiales Sprite Eccles Bluebird Wilk Fairholme cherche, pour entrée à convenir, un (ou une)

COMPTABLE

bilingue (français-allemand), capable de travailler d'une manière indépendante.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, à

CARAVANS INTERNATIONAL (SUISSE) S.A., 2072 Saint-Blaise.

Nous offrons une activité intéressante à un

titulaire d'un certificat de maturité

Notre futur collaborateur (ou collaboratrice) sera formé comme

technicien d'assurance

et aura, s'il le désire, la possibilité de suivre les cours de sciences actuarielles à l'Université.

Les personnes qui s'intéressent à ce poste d'avenir voudront bien adresser une offre écrite au service du personnel de

LA NEUCHATELOISE
Compagnie d'assurances sur la vie
Rue du Bassin 16
2001 NEUCHATEL

Entreprise industrielle de Neuchâtel engage pour le 15 septembre ou pour date à convenir,

employée de bureau

de langue maternelle française, ayant de bonnes notions d'allemand.

Travail autonome, intéressant et varié, pour personne au courant des affaires, capable d'assumer des responsabilités.
Place stable, bien rétribuée, ambiance agréable. Semaine de 5 jours.
Faire offres manuscrites, avec photo et prétentions de salaire, sous chiffres CK 1959 au bureau du journal.

On cherche, pour le 15 septembre ou date à convenir,

fille de cuisine

Restaurant de la Couronne, Saint-Blaise.
Tél. (038) 3 38 38.

Fabrique Maret, Bôle, tél. 6 20 21, cherche pour entrée immédiate

ouvrières

pour travaux fins. Se présenter.

FABRIQUE DE MONTRES AVIA
Degoumois & Cº S. A.

cherche, pour son atelier de réglages :

visiteuses
compteuses
contrôleuses
pitonneuses
remonteuses de finissages

Faire offres ou se présenter à l'Ecluse 67, 1er étage, Neuchâtel.

K Kiosque SA Berne

CHAQUE JOUR DES NOUVELLES DU MONDE ENTIER

sont vendues à notre fidèle clientèle par nos employés du **kiosque de la gare de Neuchâtel.** Ne serait-ce pas une profession pour vous ? Nous cherchons pour le kiosque précité, une

VENDEUSE

Des connaissances particulières de la branche ne sont pas exigées, car nous pouvons prévoir une période d'introduction.

Renseignez-vous auprès de Mlle Orlandi, gérante, au sujet des conditions de salaire et de nos prestations sociales avantageuses. Vous pouvez vous présenter directement au kiosque ou téléphoner à Mlle Orlandi (No 5 40 94) qui vous donnera volontiers les renseignements désirés.

MONTEURS OUTILLEURS CONTRÔLEURS
RECTIFIEURS FRAISEURS TOURNEURS
MANŒUVRES D'ATELIER

A la suite d'une nouvelle extension de nos affaires, nous cherchons des collaborateurs

— **pour l'usinage de pièces de petites séries et prototypes, pour nos machines transfert.**

Nous fabriquons des machines automatiques de haute précision, vendues dans le monde entier. Nous disposons d'une organisation stable et vous assurons une atmosphère agréable et un travail varié. Notre entreprise est encore à l'échelle humaine, ce qui facilite les rapports sociaux.

Faire offre à MIKRON HAESLER S. A.
Fabrique de machines transfert
rue du Collège 73, 2017 BOUDRY
Tél. (038) 6 46 52.

MIKRON HAESLER

Les produits fabriqués par notre maison sont aujourd'hui connus en Suisse, où ils sont bien introduits. La direction commerciale de notre firme jouit d'une réputation due à son esprit d'initiative et Nous attendons les mêmes qualités chez notre nouveau de dynamisme, ainsi qu'à la confiance qu'elle inspire.

collaborateur pour la vente

en Suisse romande. De plus notre collaborateur devrait être bien introduit auprès des architectes et des entreprises de construction. Ce poste intéressant et offrant un travail varié est rétribué largement, en rapport avec la responsabilité qui lui est inhérente.
Nous offrons des conditions modernes de travail et de vacances, ainsi qu'une caisse de prévoyance du personnel.

Veuillez nous écrire ou nous téléphoner.
WOLLIMEX S. A., 9475 SEVELEN (SG). Tél. (085) 5 55 15.

Entreprise de la branche mécanique, à Neuchâtel, désire engager

CHEF D'ATELIER
DE CONTRÔLE

auquel nous offrons la possibilité d'acquérir une situation stable et un salaire en rapport avec ses capacités.

Nous demandons :
— personne de nationalité suisse
— apte à la direction du personnel
— connaissances approfondies de la branche mécanique

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, sous chiffres ED 2127 au bureau du journal.

Nous cherchons pour engagement tout de suite ou à convenir :

serruriers
tôliers
soudeurs
aides-serruriers
manœuvres

pour travaux de construction de véhicules utilitaires et carrosserie. Places stables et bien rémunérées.

Faire offres à Métanova S.A., 2088 Cressier (NE).

Tél. (038) 7 72 77.

coop

Avantageux

Côtes de bettes
le kg -.50

Vin du Maroc
Beni Amap 1.90
le litre
+ verre

AVEC TIMBRES COOP
dans tous
les magasins

Retard des règles
PERIODUL est efficace en cas de règles retardées et difficiles.
En pharm. Lehmann-Amrein, spéc. pharm. 3072 Ostermundigen
PERIODUL

AUJOURD'HUI RÉOUVERTURE
Pour mieux vous servir

Interdiscount

a fait peau neuve. Dans de nouveaux locaux, plus vastes et d'accès plus facile, au cœur même de la ville,

angle Grand-Rue — Rue des Chavannes

Vous trouverez dans votre magasin spécialisé encore plus de choix à des prix toujours plus intéressants.

PHOTO — CINÉ — RADIO
TV — CHAÎNES — Hi-Fi

Qualité — Garantie — Réparations

De votre magasin spécialisé, faites votre magasin préféré

Inter Discount

Angle
Grand-Rue
Chavannes
NEUCHÂTEL

Chavannes
Grand-Rue

Défilé de mode

mt MODE

AUTOMNE - HIVER

dans les salons de
BEAU-RIVAGE

le mardi 9 septembre en soirée à 20 h 30, le mercredi 10 septembre en matinée à 15 h, en soirée à 20 h 30

avec le concours de HAUTE COIFFURE SCHENK

Entrée gratuite Prière de réserver. Tél. 5 35 83

jersey
confection
materna

la maison du tricot

neuchâtel rue de l'hôpital 20

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evole 69 - Tél. 5 12 67

POUR LE CENTENAIRE
Profitez de notre vente spéciale et avantageuse de fin de semaine.
Viande de veau : ragoût roulé, demi-kg Fr. 6.—, rôti épaule, demi-kg Fr. 7,50.

LA Bel EPOQUE 1869 1969

3 PRIX DISCOUNT PARMI TANT D'AUTRES DANS TOUS NOS MAGASINS

MOUTARDE PIC
mi-forte, tube 200 g -.90

VINAIGRE PICANTA
aux herbes 1 litre 1.10 au lieu de 1.30

CHOCOLAT ARNI
mix, plaque de 100 g -.95 au lieu de 1.20

avec timbres coop

assortiment discount
+ tout l'assortiment Coop
+ produits frais
Coop nouvelle formule
coop

assortiment discount
+ tout l'assortiment Coop
+ produits frais
Coop nouvelle formule
coop

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Dans les coulisses du Comptoir

Hôte du Comptoir du Val-de-Travers, M. Max Petitpierre, ancien président de la Confédération, a rappelé, dans une conversation, qu'il avait conservé un excellent souvenir du Val-de-Travers où, pratiquant alors le barreau, il venait plaider et où il fut juge suppléant au tribunal de Môtiers.

— C'est du reste dans cette localité, dit-il, que j'ai « récolté », comme automobiliste, la seule et unique contravention de ma vie. Pour un excès de vitesse. Je roulais à... 38 km à l'heure.

Si tous les conducteurs d'aujourd'hui avaient cette sagesse, le président Favarger aurait des audiences un peu moins chargées.

L'ancien colonel commandant de corps René Dubois, maintenant domicilié aux Bayards, parut un moment intrigué.

— Le président du Conseil d'Etat n'est pas là ?

Or, M. Schlaeppy était juste en face du colonel. Mis au fait, M. Dubois lui dit :

— Je ne vous ai pas reconnu.

Et le chef du gouvernement de répondre, incontinent :

— Pour me camoufler, j'ai besoin de peu de chose...

En effet, aux yeux du colonel, il avait suffi d'une... moustache.

Les visiteuses du Comptoir sont ravies d'obtenir une dédicace d'Yves Court, le sympathique présentateur, avec Claude Evelyne, de la télévision romande.

Si Yves Court est « la coqueluche des dames », l'une d'entre elles a cependant été un peu déçue.

— Je me l'imaginais plus... grand, avoua-t-elle.

L'honnêteté ne perd pas ses droits, même dans une fête populaire. Ainsi, avant-hier, a-t-on trouvé un porte-monnaie contenant deux mille francs.

La somme a été restituée à son propriétaire qui a dû se dire que le Comptoir c'était aussi... les vignes du Seigneur.

Dimanche, journée de clôture, sera aussi celle des anciens Fleurisans. Les inscriptions dépassent actuellement cent cinquante. On n'en attendait pas autant...

Il y a quatre ans, les Butterans n'avaient pas été satisfaits qu'on leur attribuât le lundi comme soir officiel de leur commune. Cette année, on a procédé par tirage au sort et Buttes est retombé sur un... lundi.

Ce fut une soirée assez peu animée. Car, après les fastes de vendredi, de samedi et de dimanche, l'exubérance s'atténua.

rans en ont eu un beau. C'est une de

Comme prix de consolation, les Butteleurs habitantes, Mme Antoinette Bolla, qui a été fêtée pour avoir été la dix-millième visiteuse à franchir le seuil de la halle des fêtes.

G. D.

La dix-millième visiteuse, Mme Bolla, de Buttes, reçoit la bise d'Yves Court.

La Côte-aux-Fées à l'honneur

La soirée d'hier a débuté au Comptoir du Val-de-Travers par l'émission « Bonsoir » de la Télévision romande réalisée entre 18 h 30 et 19 heures. Le président de commune de la Côte-aux-Fées et les fanfares des Verrières et de Saint-Sulpice ont été à l'honneur ainsi que le sellier môtisan Fritz Muller, la culture des champignons de Paris à Saint-Sulpice et le stand d'honneur de Namur. Sur la place du village neuchâtelois, à 20 heures, le président du Comptoir, M. Claude Montandon, ainsi que M. Ernest Gubler, conseiller communal de Fleurier, ont souhaité la bienvenue aux autorités et à la population de la Côte-aux-Fées. Le président de commune de ce village, M. David Bourquin, a répondu en termes aimables aux deux orateurs précités.

La fanfare de la Croix-Bleue du Val-de-Travers, dirigée par M. Arnold Kapp et dont le siège est à la Côte-aux-Fées, a encadré ces allocutions par d'excellentes productions. La soirée s'est achevée par un concert de la fanfare chère aux Niquelets. Les deux montres du stand de la formation professionnelle horlogère ont été gagnées respectivement par Pierre Cavin, de Fleurier, en 6' 04" et Fabien Landry, des Verrières, en 6' 06".

« Bonsoir du Val-de-Travers »

L'émission « Bonsoir » de la Télévision romande diffusera ce soir en direct du Comptoir du Val-de-Travers : la production musicale de la fanfare de la Croix-Bleue, l'interview des présidents de communes de Môtiers et Boveresse, les cartes postales desdits villages, un film intitulé « Sur les pas de Jean-Jacques Rousseau », les productions de l'orchestre « The Vibration's » et un entretien avec le directeur de l'Ecole d'horlogerie de Fleurier, M. Lucien Boéchat.

Violent orage de grêle

(c) Un violent orage de grêle s'est abattu hier sur le haut vallon, en particulier à Buttes et entre le Haut-de-la-Tour et les Verrières, où les champs étaient blancs. Il en a été de même du côté des Sagnettes. Sur la route, on mesurait par endroit 2 centimètres de grêle. Fleurier n'a été que légèrement touché alors que, dans le bas vallon, il n'a pas grêlé.

COUVET

Inspection complémentaire

(c) L'inspection complémentaire d'armes et d'habillement pour les soldats du Vallon qui n'ont pu répondre à la convocation de ce printemps, aura lieu pour le Val-de-Travers, à Couvet, le 25 novembre prochain.

ARNEX

Désastre dans les vignes

(c) Hier, entre 17 h et 17 h 30, une colonne de grêle s'est abattue sur le village d'Arnex, près d'Orbe, en provoquant des dégâts très importants. Des grêlons de la grosseur d'une noix tombèrent pendant dix minutes sans discontinuer, hachant les jardins potagers et provoquant un véritable désastre dans les vignes. Les feuilles dans les champs de betteraves ont été littéralement nettoyées. Depuis 30 ans, dans le village, selon des témoins, on n'avait subi un orage de grêle d'une intensité aussi marquée.

BUTTES

Etat civil d'août

NAISSANCE : Stecy-Jean Kocher, de Charles-Léon et de Inès née Rochat (maternité de Fleurier).

MARIAGE : aucun.

PUBLICATIONS DE MARIAGE : cinq.

DÉCÈS : aucun.

TRAVERS

Un enfant se jette contre une auto

(sp) Hier après-midi à 15 h 35, M. Roger Perrinjaquet de Travers, circulait en auto à la rue Miéville en direction est.

A la hauteur de la pharmacie Vermot, il heurta avec l'avant de son véhicule Arthur Vantaggiato, âgé de 3 ans et demi, habitant la rue des Mines. L'enfant s'était jeté au travers de la chaussée en quittant le trottoir sud.

Examiné par le médecin de la localité, Arthur Vantaggiato a été hospitalisé à Couvet. Il souffre d'une commotion cérébrale. Une radiographie de la boîte crânienne a été faite.

La police cantonale s'est rendue sur les lieux de l'accident pour procéder aux constatations.

PATRONNÉ PAR LA FAN

Le championnat interscolaire a obtenu un succès mérité

Malgré un temps très peu clément, ce sont quelque 50 garçons et filles du Val-de-Travers qui ont pris part, hier après-midi, à la piscine des Combes à Boveresse, au 4me championnat interscolaire de natation et de plongeon. Les épreuves individuelles de natation au nombre de 7, ont été très disputées, surtout dans la catégorie « apprentis ». Ces derniers participaient pour la 1re fois à ce genre de compétition. Le meilleur temps de la journée (sur un total de 32 nageurs) a été réalisé par Enrico Ravasio de Couvet, apprenti de l'usine Dubied (1'09"3). Dix plongeurs, répartis en 3 catégories, devaient exécuter chacun 3 plongeons. Pierre Frossard de Fleurier a nettement devancé tous ses rivaux. Les deux relais de 4 fois 50 m ont mis aux prises 2 équipes en cat. écoliers et 6 en cat. apprentis. Le collège régional de Fleurier, pour la 4me fois consécutive, a gagné le challenge du Courrier-Hebdo du Val-de-Travers. Le challenge de l'entreprise « Joseph Kurmann » de Fleurier, réservé aux apprentis, a été gagné par la 1re équipe de l'Usine Tornos. La lutte a été très chaude entre les trois premières équipes, Tornos I, EMEC, et Dubied I.

Les résultats ont été proclamés par M. Denis Gysin, membre du comité du CNSVT. M. Fabien Wolfrath, représentant la FAN, a remis de magnifiques boîtes de crayons de couleurs et de feutres aux 2 premiers de chaque catégorie, et un appareil de photo au premier des apprentis. M. Philippe Gobbi, au nom de la direction du Courrier-Hebdo du Val-de-Travers a remis le challenge de cette maison et une jeune fille, celui de l'entreprise Kurmann. M. Eric Bastardoz, président du CNSVT, a remercié notre journal pour les prix offerts et les donateurs des challenges et a félicité les participants à ce 4me championnat interscolaire de natation et de plongeon du Val-de-Travers. Soulignons que les apprentis de Dubied, Couvet et Tornos, Fleurier étaient entourés de leurs maîtres d'apprentissage.

Cat. A années 61-62-63 filles et garçons 50 m nage :

1. Bastardoz Laurent, 2me Couvet, 1.36'2" ; 2. Ducros Joëlle, 1964 Fleurier, 2.02'2".

Cat. B années 59-60 filles et garçons 50 m nage :

1. Zimmermann Rolf, 4me Couvet, 1.23'.

Cat. C années 58-57 garçons 100 m nage :

1. Stauffer Patrik, 2me MB Fleurier, 2.06'5" ; 2. Lièvremont Philippe, 1re MP Couvet, 2.08'3" ; 3. Juvet Claude-Alain, 1re SC Fleurier, 2.14'5" ; 4. Huguenin Jean-Michel, 1re PP Fleurier, 2.19'5" ; 5. Widmer Claude, 2me PP Fleurier 2.21'5".

Cat. D années 57-58 filles 100 m nage :

1. Zimmerman Christine, 5me Couvet, 2.30'6" ; 2. Bastardoz Dominique, 1re MP Couvet, 3.01'8" ; 3. Roulet Isabelle, 1re C. Travers, 3.03'8" ; 4. Robert Marlyse, 5me Fleurier 3.20'.

Cat. E années 54-55-56 garçons 100 m nage :

1. Otz Raoul, 2me M Fleurier 1.25' ; 2. Jordi Christian, 3me PP Couvet, 1.36'8" ; 3. Romang Serge, Cl. term. Couvet, 1.52' ; 4. Baer Jean-Marc, 3me M Fleurier 1. 59'4" ; 5. Vaucher Pierre-Eric, 3me SC Fleurier, 2.00'6".

Cat. F années 54-55-56 filles 100 m nage:

1. Jequier Myrthe 3me PP Môtiers, 1. 44'8" ; 2. Perrin Josette, 3me PP Couvet, 2.30' ; 3. Carminati Angelina, 2me M Fleurier, 2.31' ; 4. Cavin Maryline, 2me XC Fleurier, 2.48'4".

Cat. G apprentis 100 m nage :

1. Ravasio Enrico, Dubied Couvet, 1.09'3" ; 2. Jacot Gilles, EMEC Fleurier 1.16'8" ; 3. Virgilio Pierre-André, droguiste Fleurier 1.16'9" ; 4. Walther Eric-François, Tornos Fleurier, 1.19'3" ; 5. Rub Jean-Robert, Tornos Boveresse, 1.29'3".

Relais 4 fois 50 m écoliers :

1. Collège régional Fleurier, gagne le challenge du courrier Hebdo du Val-de-Travers 3.10'3" ; 2. Collège préprofessionnel Couvet 3.25'8".

Relais 4 fois 50 m apprentis :

1. Tornos I Fleurier 2.27'5" gagne le challenge « Joseph Kurmann » Fleurier ; 2. EMEC Couvet, 2.32' ; 3. Dubied I Couvet, 2.33' ; 4. Tornos II Fleurier 3.16'1" ; 5. Dubied II Couvet, 3.38'8" ; 6. Dubied III Couvet, 4.02'2".

Championnat de plongeons

Cat II '1956 et plus jeunes

1. Stauffer Patrik, 2me M Fleurier 18,5 points ; 2. Wiedmer Claude, 2me PP Fleurier, 18 p.

Cat I années 1954-55 :

1. Frossard Pierry, 4me PP Fleurier 29 p ; 2. Otz Raoul, 2me M Fleurier 24 p ; 3. Vaucher Pierre-Eric, 3me SC Fleurier 6 p.

Cat. J apprentis et étudiants :

1. Antoniotti Yves EMEC Môtiers 20 p; 2. Rub Roland, Tornos Boveresse 17 p ; 3. Zbinden Michel, Tornos Fleurier, 16 ; 4. Bachmann André, Dubied Couvet, 15 ; 5. Rota Lino, Tornos Boveresse, 14.

M. Fabien Wolfrath, représentant la FAN, remet le prix à Raoul Otz, premier de la catégorie garçons des années 54, 55 et 56, sous l'œil intéressé de M. Eric Bastardoz, président du C.N.S.V.T. (à gauche), et des participants du 4me championnat interscolaire de natation et de plongeon du Val-de-Travers.

(Avipress - Fyj)

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — **Colisée** (Couvet), 20 h 30 : Ta Femme, cet être inconnu (18 ans).

EXPOSITIONS. — **Fleurier,** collège régional : de 19 h 30 à 22 h : Salon de septembre.

Musée d'Ornans : Gustave Courbet.

Pharmacie de service : Delavy (Fleurier).

Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

VOUS NOTEREZ AUSSI. — **Comptoir :** soirée de Môtiers et de Boveresse.

Avis mortuaire

C'est vers toi Seigneur que se tournent mes yeux, c'est auprès de toi que je cherche un refuge.
Ps. 141 : 8.

Monsieur Edouard Indermühle, à Fleurier ;

Madame et Monsieur Fernand Pellaton, à Fleurier, leurs enfants et petits-enfants, à Malvilliers ;

les enfants et petits-enfants de feu Louis Indermühle, à Berne,

ainsi que les familles parentes et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Alice Indermühle-Pissout

leur chère et regrettée épouse, belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a rappelée à Lui le 2 septembre 1969, à l'âge de 67 ans, après une pénible maladie supportée avec courage.

Fleurier, le 2 septembre 1969.
(Citadelle 4)

L'ensevelissement aura lieu à Fleurier, vendredi 5 septembre 1969, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h 45 au domicile mortuaire : hôpital de Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

VAUD - VAUD - VAUD

Au Grand conseil vaudois :

LAUSANNE (ATS). — Le Grand conseil vaudois avait à se prononcer mercredi sur un projet du Conseil d'Etat revenant à la charge — après un vote négatif intervenu il y a deux ans — pour autoriser la commune de Lausanne à accorder au corps enseignant primaire un complément de rémunération annuel de 1500 francs. Malgré l'avis de la commission — qui était divisée entre le projet du gouvernement et un amendement étendant le complément de traitement à toutes les communes qui souffrent de pénurie d'enseignants — malgré aussi l'intervention des conseillers d'Etat J.-P. Pradervand et P. Graber, les députés ont refusé l'entrée en matière à l'appel nominal par 99 voix contre 56, au terme d'un débat de plusieurs heures.

Le crédit de 450,000 francs demandé par le Conseil d'Etat pour un nouvel aménagement de la salle du Grand conseil, qui est trop exiguë, a subi le même sort. Estimant que l'aménagement proposé était étriqué, les députés ont refusé l'entrée en matière à une majorité écrasante, en dépit de l'intervention du conseiller d'Etat M. H. Ravusin et d'une commission pourtant unanime en faveur du projet.

En revanche, la modification de la loi sur les prestations complémentaires à l'assurance vieillesse, survivants et invalidité a été acceptée en premier débat. Les limites de revenus des bénéficiaires de ces prestations — dont une pétition de l'association des vieillards, invalides, veuves et orphelins demandait l'augmentation — ont été portées de 3900 à 4200 francs pour les personnes seules, de 6240 à 6720 fr. pour les couples, et de 1950 à 2100 fr. pour les orphelins. Cela représentera une dépense supplémentaire d'environ 6,700,000 francs au profit des rentiers vaudois.

Enfin, le Grand conseil a ratifié en second débat la création d'un institut cantonal de médecine sociale et préventive (médecine du travail) et la conversion en service routier du transport de marchandise du chemin de fer Lausanne - Echallens - Bercher.

FILLETTE TUÉE

près de Saint-Sulpice

(c) Mercredi, vers 18 h 20, un accident mortel de la circulation s'est produit sur la route principale Lausanne-Genève, au lieu dit « En Valeyres », à proximité du chenil Fischer, commune de Saint-Sulpice. Une automobile suédoise qui se dirigeait vers Genève, a atteint et renversé l'enfant Elisa Bottali, Agée de 9 ans, elle était domiciliée à Saint-Sulpice, chez ses parents. Elle traversait la route de droite à gauche selon le sens de marche de l'automobile. Projetée à une trentaine de mètres, la fillette retomba sur la chaussée. Grièvement blessée, elle devait décéder durant son transfert en ambulance à l'hôpital cantonal de Lausanne.

Un mariage entre la Suisse et la France pour le lait

De notre correspondant :

Un grand progrès dans la coopération internationale sur le plan laitier vient d'être réalisé par la récente signature d'une convention entre l'Union laitière vaudoise et la Sodima, Société française pour la diffusion des yogourts et des fromages frais. Cette entente s'étend ou s'étendra à la Suisse, l'Espagne, la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne fédérale. Ce stade important des relations économiques, fondé sur la défense du producteur et la satisfaction du consommateur, modifiera profondément les bases de tout un secteur économique. Il a fait l'objet d'une importante conférence de presse, mercredi, au Lausanne-Palace, sous la présidence de M. E. Pidoux (Moudon), président de l'Union laitière vaudoise. Le directeur de cette Union, M. F. Bonnard a relevé qu'elle groupe quatre fédérations laitières, la Centrale de beurre à Lausanne, la fabrique de caséine de Lucens, achète les produits de douze fromageries vaudoises et fribourgeoises, ce qui fait un total de 123 millions de 12 g de lait valant 70 millions de francs. Pour garantir la production du lait, en faciliter l'écoulement, pour développer les progrès techniques, l'Union laitière vaudoise a compris qu'elle devait s'entendre avec d'autres fédérations suisse et étrangères. Elle a signé une convention avec la Sodima française (président M. A. Gaillard). La Sodima réunit huit coopératives, 60,000 producteurs de lait, collecte 850 millions de litres de lait, compte 26 usines.

La convention signée entre ces deux grandes organisations laitières prévoit en particulier la remise exclusive à l'Union laitière vaudoise de la marque Yoplait pour la Suisse romande sous la forme d'une licence de fabrication et de vente. Cette convention jette les bases d'une collaboration internationale sur le plan technique et commercial, encadrées par un accord général à signer avec l'Union centrale des producteurs suisses de lait, permettant d'internationaliser certaines marques suisses valables, de résoudre peut-être certains problèmes nationaux en ouvrant à d'autres coopératives laitières suisses la marque Yoplait, tout en sauvegardant la position des producteurs.

YVERDON

Méfaits de la foudre

(c) Hier, aux environs de 17 h 45, un orage d'une extrême violence s'est produit sur la ville d'Yverdon. La foudre, en particulier, est tombée en plusieurs endroits, à la rue des Philosophes et à la rue du Valentin 102 bis, sur la maison de M. Louis Freymond. Dans ce dernier cas, la foudre a littéralement soulevé les créneaux du faîte et des tuiles ont volé en éclats. Une poutre maîtresse et d'autres poutres de traverse ont été abîmées de part en part. C'est un véritable miracle qu'il n'y ait pas eu d'incendie.

YVERDON

Cyclomotoriste contre motocycliste

(c) Hier, vers 17 h 20, un accident de la circulation s'est produit à l'avenue des Sports à Yverdon. Un cyclomotoriste d'un village voisin qui traversait imprudemment la chaussée en poussant son véhicule, a été heurté par un motocycliste qui circulait en direction de Clendy. Sous l'effet du choc, les deux conducteurs ont été projetés à terre où ils se blessèrent à la tête. Ils ont été transportés à l'hôpital d'Yverdon. Dégâts importants aux deux véhicules.

COMPTOIR du VAL-de-TRAVERS

Les stands que vous visiterez

A. Bahler & Fils S.A.

Grand choix de modèles de Paris en manteaux d'hiver, trousseaux, robes et deux-pièces.

Menasports C. Muller

se tient à votre disposition pour l'entretien et la réparation de vos skis. Grand choix de sxis et accessoires. Buttes. Tél. 9 18 27.

Radio-TV R. Monnier

Vous pourrez voir à notre stand et vous renseigner sur nos différents appareils de TV, couleur et noir-blanc, notre importante chaîne Hi-Fi etc., ainsi que nos orgues Farfisa.

Nous attendons avec plaisir votre visite.

Jaeggi Intérieur 9 02 02

Présente à son stand en exclusivité, salles à manger basques et flamandes, salons Louis XV et classiques avec décoration style. Une nouveauté, la roue-bar illuminée.

Grand choix de tapis - rideaux.

Télévision - radio

C'est au stand « JACCARD » que vous verrez les deniers modèles de télévision couleur et noir-blanc.

Grand choix en radios, enregistreurs, Tuner, chaîne Hi-Fi, disques.

Notre service de réparations à domicile satisfait les plus exigeants.

Boulangerie - pâtisserie Aeschlimann

Vous trouverez à notre stand le dessert qui satisfera tous les goûts.

Une nouveauté, le délicieux gâteau « Princesse » que vous devez goûter.

Vêtements Jacot Fleurier

Vous trouverez à notre stand les toutes dernières nouveautés pour la saison automne - hiver et vous choisirez dans une ambiance agréable l'article à votre goût.

Chapellerie Leuba-Rusca

Venez admirer notre dernière création, le chapeau Appolo. Grand choix d'autres modèles.

Au stand Diana

Vous trouverez les articles de meubles et machines de bureau, de librairie et en démonstration le nouveau jeu supercubal.

Le stand des arts ménagers

Une action de reprise étonnante... La maison Ména-Lux offre 400 fr. de votre ancienne machine à laver lors de l'achat de la toute nouvelle automatique. Bien sûr... Au stand Roy.

Au restaurant M. Fanac depuis 10 ans à Saint-Sulpice

Vous aurez l'occasion de déguster des petits plats bien mijotés à des prix raisonnables. Carré de porc au gril Fr. 6.50. Poulet au gril, pommes frites Fr. 5.50. Langouste bien garnie, sauce mayonnaise Fr. 7.—. Escargots Fr. 4.50 la douz. Terrine foie de volaille maison garnie Fr. 4.50. Jambon tzigane garni Fr. 5.—.

Vêtements « Chez Oho »

Le magasin spécialisé pour complets, costumes, manteaux d'hiver pour hommes et dames, manteaux doublés, vestons sport, vestes loisirs, pantalons assortis, vestes nylon, fuseaux, vestes de ski, lingerie, chemiserie. Grand-Rue Couvet.

Au Piccotin

Vous dégusterez nos pizzas, croque-monsieur, toasts au tartare, cafés, bières et vins de tout premier choix.

Meubles ODAC

A déjà satisfait des milliers de clients ! Pourquoi pas vous ?

Au comptoir vous trouverez la chambre à coucher de vos rêves, le salon qui agrémentera vos soirées, la salle à manger classique ou moderne et nos parois par éléments.

Visitez aussi notre exposition de Couvet.

AVIS DIVERS

LA QUALITÉ BALLY chez Vaucher-Bognar

FLEURIER ✆ 9 10 37

Peintre en bâtiment, pose de papiers peints

Christian Blaser

2114 FLEURIER Tél. 9 07 85

Devis — Renseignements sans engagement

CINÉMA COLISÉE Tél. 9 66 66

COUVET

Dès ce soir jeudi, 20 h 30

le nouveau Oswalt KOLLE

TA FEMME, CETTE INCONNUE

Couleur 18 ans.

FLEURIER-COMPTOIR

Ce soir : Môtiers et Boveresse

Soirée de l'horlogerie

Ouverture du comptoir dès 18 heures

Collège régional de Fleurier

EXPOSITION des peintres du dimanche de 19 h 30 à 22 h. — Entrée libre

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

LA CHAUX-DE-FONDS

DEVANT LE TRIBUNAL DE POLICE

Le procès des «gauches» ou la journée des dupes

De notre correspondant :

Quand, à la veille des élections cantonales, le parti socialiste neuchâtelois écrivit une longue lettre au POP, lui exposant par le détail les raisons pour lesquelles il refusait tout apparentement, il était loin de se douter de l'usage qu'en ferait le destinataire. De bonne foi, les socialistes pensaient avoir encore affaire à un partenaire toujours possible alors qu'il s'agissait déjà d'un adversaire. En politique, ces fautes se paient cher. La plainte socialiste et la contreplainte popiste, pour dénonciation calomnieuse amenaient hier MM. Donzé (soc.), Blaser, Sidler et Steiger (POP) devant le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds.

Retrouver deux partis politiques en un tel lieu n'est pas fréquent. Qu'a donc fait— le Pop pour provoquer la plainte socialiste ?

« Le coup de l'affiche », que nous reproduisons ici, est encore dans toutes les mémoires si bien que nous n'aurons pas à nous y arrêter longtemps. Rappelons cependant qu'à réception de la lettre du parti socialiste le Pop exécutera un montage photographique d'un paragraphe de cette lettre, précédé de l'entête du parti socialiste et suivi de la signature de son président et de son secrétaire. En gros en bas de l'affiche, qui fut généreusement affichée sur les murs du canton, le Pop commentait le paragraphe en question donnant à la lettre socialiste un sens qu'elle n'avait manifestement pas.

Le tribunal devra s'employer à dire si en procédant de la sorte le Pop calomniait et diffamait le PSN se rendant coupable en outre de faux dans les titres.

Le contenu du passage de la lettre socialiste affichée par le Pop expliquait en fait que la politique du parti socialiste était réformiste et qu'elle visait à une modification progressive des structures sociales dans le cadre et par le moyen démocratique, pas comme le Pop qui venait précisément de lancer deux initiatives jugées par le PSN incompatibles avec son programme.

En coupant à souhait la lettre du PSN et en lui joignant un commentaire, le POP a voulu, selon le PSN, créer dans l'esprit du public l'impression que le programme et l'action du Pop sont compatibles avec la lutte pour l'augmentation des allocations familiales et la défense des contribuables modestes alors que le programme et l'action du PSN ne l'étaient pas.

Sans la passion des élections, la cause paraît bien terne. Toute conciliation tentée avec insistance par le président Pierre-André Rognon ayant échoué, MM. Blaser et Steiger, les auteurs de l'affiche, eurent à se justifier cependant que M. Sidler pour sa part avait à répondre des délits de calomnie et de diffamation pour avoir dans ses écrits laissé entendre que le PSN se prostituait. M. Blaser assumant crânement ses responsabilités justifia la confection de l'affiche par des motifs strictement politiques voire économiques. Pour lui ce qu'elle insinue correspond à la réalité. Si la position du parti socialiste a été mal exprimée dans sa lettre, dit-il, qu'il s'en prenne à lui-même. M. Steiger se comporta un peu différemment cherchant de façon subtile à atténuer l'évidence.

Après avoir entendu les arguments de l'avocat du plaignant socialiste, force est bien de reconnaître que si légalement il y a matière à discuter, subjectivement cette polémique à caractère par trop politique et électoral n'a rien à faire devant un tribunal. Celui-ci qui rendra son jugement dans une quinzaine aura bien du mal à sérier les faits et les intentions.

Quoiqu'il advienne, les résultats des élections ont prouvé au Pop que ses méthodes n'étaient pas les bonnes. Sur ce plan-là la plainte socialiste a été efficace, encore que ce parti ait aussi perdu des suffrages. Il y avait donc place pour l'oubli et la conciliation. Dans l'histoire chacun aura été dupe.

D. E.

PEINES SÉVÈRES

Outre le procès politique relaté plus haut, le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds présidé par M. Jean-Pierre Rognon, assisté du greffier Jean-Claude Hess, substitut, a prononcé quelques peines sévères.

G. F., prévenu, mécanicien, de Toulouse, âgé de 39 ans, qui était prévenu d'une violation d'entretien, a été condamné à un mois d'emprisonnement par défaut avec sursis pendant 3 ans et à 100 fr. de frais.

R. R., 1937, garçon de buffet à la Chaux-de-Fonds, pour abus de confiance, écope de 3 mois d'emprisonnement par défaut et paiera 100 fr. de frais.

J.-C. B., employé de bureau, 1925, pour débauche contre nature, a été condamné à 3 mois d'emprisonnement — moins 16 jours de préventive — et paiera 130 fr. de frais.

J. N., retraité, 1898, de la Chaux-de-Fonds, était prévenu de vol, abus de confiance et faux dans les titres. Le tribunal l'a condamné à 2 mois d'emprisonnement assortis du sursis pendant 3 ans, à 240 francs de frais et à 100 fr. de dépens.

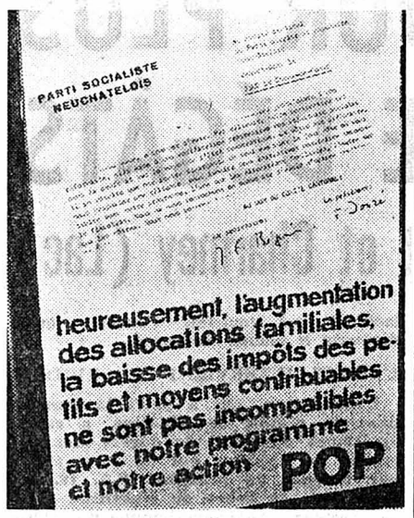

L'affiche incriminée.

Inondations à la Chaux-de-Fonds

Un violente orage a provoqué de nombreux dégâts à la Chaux-de-Fonds et dans la région hier sur le coup de 16 heures. Tombant pendant plusieurs minutes avec une rare force, les grêlons dont certains de la grosseur d'une noix, eurent tôt fait de boucher les canalisations. Dès lors, les rues, certaines du moins, furent transformées en torrent.

La grêle fit une couche d'une épaisseur de plusieurs centimètres. Les feuilles des arbres ont été littéralement hachées. Les massifs de fleurs que les jardiniers de la ville avaient jalousement préparées pour la Braderie - Fête de la montre offrent un triste spectacle. Plusieurs carrosseries d'auto ont souffert de la grêle. Les services des travaux publics et des premiers secours ont été mis à rude épreuve. On n'a en effet dénombré pas moins de douze inondations nécessitant l'intervention de secours extérieurs.

Hier soir, on pouvait encore voir par places de gros tas de grêlons dans les rues de la Villey. Sur la place du Marché, l'illumination mise en place pour la Fête de la bière de samedi a grandement souffert et l'on compte les ampoules intactes.

† Henri Jeanneret

M. Henri Jeanneret, président du Conseil d'administration et fondateur de l'entreprise « Relhor S.A. », fabrique de relais horaires et d'échappements industriels à la Chaux-de-Fonds, vient de s'éteindre dans sa 66me année.

Piétons renversés sur un passage de sécurité

(c) En début de soirée, hier, deux piétons ont été renversés sur l'avenue Léopold-Robert, à proximité de la gare, alors qu'ils se trouvaient sur un passage de sécurité. La voiture conduite par G. E. les a heurtés malgré un freinage énergique. Paul Carnal, 1886, et Marcel L'Eplattenier ont été blessés et transportés en ambulance à l'hôpital. Le premier nommé souffre d'une fracture de la cheville droite, alors que le deuxième est blessé à l'épaule gauche. L'autre piéton a pu regagner son domicile après quelques soins.

Collision

(c) Hier soir à 21 heures un nouvel accident s'est produit à la Main-de la Sagne. Cette fois heureusement sans gravité.

Une voiture bernoise conduite par N. J. qui venait de la Sagne n'a pas accordé la priorité à une voiture française pilotée par L. L. qui montait de la Chaux-de-Fonds. La collision a provoqué des dégâts matériels aux deux véhicules.

Cyclomotoriste renversée

(c) Peu avant 18 heures hier un accident s'est produit au carrefour Alexis-Marie Piaget - Staway-Mollondin. Une cyclomotoriste, Mlle Rose Maire Donzé qui n'avait pas accordé la priorité à la voiture conduite par Mlle A. M. B. a été projetée au sol.

Transportée à l'hôpital en ambulance elle souffre d'une fracture du genou gauche et a des ligaments déchirés au genou droit.

LE LOCLE - LE LOCLE

APRÈS LA GRÊLE QUI S'EST ABATTUE SUR LE LOCLE

Les rues ressemblaient à de véritables champs de bataille

De notre correspondant :

Hier, à 15 h 45 environ, un orage de grêle d'une violence inouïe, s'est brusquement abattu sur le Locle. Durant une quinzaine de minutes, des grêlons d'une grosseur exceptionnelle ont causé des dommages considérables aux bâtiments, aux arbres, aux jardins et aux voitures. Des centaines de vitres et de tuiles furent brisées et les arbres se trouvèrent dépouillés en quelques secondes de leur manteau. Ce sont, cependant, les carrosseries des voitures qui ont le plus souffert. En effet, des centaines d'automobilistes navrés devront faire décabosser et repeindre leur véhicule.

Les rues jonchées d'innombrables débris, ressemblaient à de véritables champs de bataille et le service de la voirie dut utiliser les grands moyens pour éviter tout danger.

Sur les Monts, l'électricité et le téléphone ont été coupés alors que les premiers secours ont dû intervenir dans le bâtiment des musées où des locaux étaient inondés. La verrière a été gravement endommagée. Par chance, les œuvres de l'exposition « Hommage à l'atelier Lacourière » n'ont pas souffert, car elles étaient déjà accrochées au mur. Mais la verrière ne pourra pas être réparée avant l'ouverture de l'exposition, dimanche prochain. Des mesures seront prises cependant pour préserver les locaux de la pluie.

Il est encore trop tôt pour faire le bilan de ce terrible orage. On peut cependant d'ores et déjà affirmer qu'un tel déchaînement des forces de la nature ne s'était plus produit au Locle depuis plus de trente ans.

Pour bien montrer les dimensions de l'événement, disons en conclusion que plusieurs personnes ont ramassé des blocs de glace de la grosseur d'un œuf de poule. Certaines en ont même mis quelques-uns au frais en guise de souvenir. Nous aurons certainement l'occasion de revenir plus en détail sur les dommages causés.

Etat civil du Locle du 1er septembre

Mariages : Perrin, Jacques-Alain-Arthur, électricien et Stettler, Katty-Béatrice ; Perrin, Pierre-André, monteur en chauffage, et Hirsig, Elisabeth ; Guillet, Denis-Rémy, horloger-outilleur et Jeanrenaud, Catherine-Betty.

Une réserve d'oiseaux qu'il s'agit de protéger

Archibald Quartier à gauche et Max Béguin à droite.
(Avipress - Bernard)

Le Rond-Buisson est une petite forêt d'arbustes bas, situé près de la Brévine au milieu de la vallée. Ce Rond-Buisson au sol hérissé de tourbe est le refuge par excellence d'innombrables oiseaux de passage. Ils s'y arrêtent trouvant là repos, nourriture et protection contre les oiseaux rapaces. Pour les ornithologues le Rond-Buisson est un endroit rêvé pour l'observation des diverses espèces.

Sur les 270 espèces d'oiseaux que l'on connaît en Suisse 125 ont déjà été répertoriée par le groupe d'études ornithologiques de Neuchâtel dont l'objectif principal des travaux va se consacrer pendant quelques années la vie de la faune de la vallée de la Brévine.

La période de nidification permet d'intéressantes observations. Le groupe établit de nombreuses fiches de nids et bague les oisillons dont on retrouvera la trace en Espagne ou aux Baléares, au gré des migrations. L'hiver, le groupe d'ornithologie de Neuchâtel ne reste pas inactif, les mangeoires occupent son temps. En 1968 pas moins de 1575 oiseaux représentant 66 espèces ont été ainsi bagués soit au nid soit près des mangeoires.

Parfois même le groupe se mue en sauveteur. L'an passé il évita la mort à un grèbe huppé bloqué par un mètre de neige près d'une ferme de la Brévine. Il fut relâché au bord du lac de Neuchâtel.

C'est peu de choses sans doute, cela n'en mérite pas moins l'attention. La tourbière du Rond-Buisson est précieuse aux ornithologues. Elle ne doit pas disparaître.

Pour l'éviter il faudrait faire protéger cette région afin que l'on n'y fasse aucun travaux, que ce soit l'ouverture d'une tourbière ou autres.

C'est du moins ce que MM. Jacques Matthey, Carlo Pedroli et A. Schertenleib s'efforceront d'obtenir des pouvoirs. Ils représentent le jeune groupe d'ornithologie de Neuchâtel et ils disposent de l'appui de M. Archibald Quartier inspecteur de la pêche et de la chasse ainsi que de M. Max Béguin, président de la ligue pour la protection de la nature... MM. Willy Jeanneret et Fritz Ehringer, respectivement président du club jurassien et préparateur au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel assistaient hier à la réunion d'information mise sur pied par le groupe d'études ornithologiques de Neuchâtel.

Un groupe de mésanges naines prises dans les filets.
(Avipress)

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Dombresson : une commune étendue

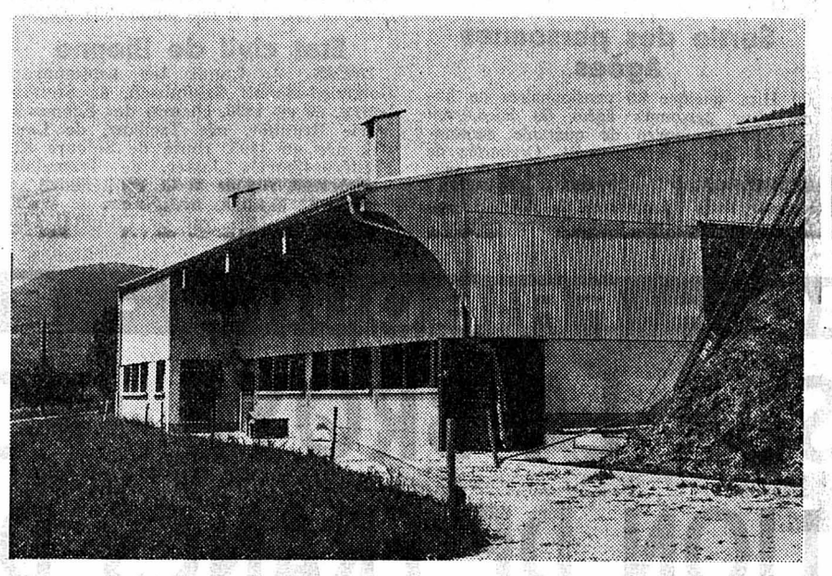

Une ferme modèle du Côty.
(Avipress - ASD)

De notre correspondant :

La commune de Dombresson a une superficie totale de 1300 hectares dont le tiers environ est occupé par la forêt. Le village est à 740 mètres d'altitude et le territoire monte jusqu'à 1213 mètres à la Joux du Plâne. On comprend que sur une étendue de pareille envergure, il y a beaucoup de choses à voir.

Ainsi que nous l'avons annoncé brièvement dans notre édition de lundi passé les autorités législatives, invitées par le Conseil communal ont parcouru tout le domaine afin de voir les travaux qui ont été effectués au cours des mois passés.

Salués par le président de commune, les conseillers généraux partis de la cour du collège, se sont arrêtés « Sous le Mont » pour y visiter les réservoirs d'eau potable et les installations de chlorage mises en place l'année dernière. On sait que ces réservoirs sont remplis par les sources du Seyon qui naguère passaient pour être les plus pures du canton. Hélas ! des infiltrations dues au purin et aux engrais chimiques ont nécessité la désinfection de l'eau avant de l'envoyer dans les conduites alimentant les robinets des cuisines, non seulement de Dombresson mais aussi celles de Villiers.

La grande source débite actuellement de 500 à 600 litres par minute et les réservoirs contiennent 600,000 litres chacun. Lorsque l'eau baisse dans les sources et par conséquent dans les réservoirs, les pompes des Prés Royers sont mises en action qui chassent l'eau jusque dans les réservoirs.

LA PLUS BELLE FORÊT

Quatre cent mille hectares de forêts, ce n'est pas peu de chose et beaucoup de communes souhaiteraient en posséder autant. La plus belle forêt de Dombresson est celle du Sapet, au nord du village. Cette forêt qui s'étend sur 300 hectares descendait il y a deux siècles jusqu'aux bords du village. D'anciennes gravures le prouvent. La commune de Dombresson compte au nombre des dix plus grandes communes forestières du canton. Le rendement des forêts certes moins important qu'il y a 10 ans contribue pour une bonne part à alimenter la caisse communale bien que les frais d'exploitation ne soient pas négligeables. M. Louis Bolle, inspecteur des forêts du 4me arrondissement a donné quelques renseignements sur la situation actuelle des exploitations forestières.

Le marché des bois qui a connu récemment des fluctuations inquiétantes est actuellement en train de remonter la pente. En ce qui concerne les forêts de Dombresson, celles-ci sont divisées en 33 parties exploitées selon un plan établi et revu tous les dix ans. Actuellement, les possibilités d'exploitation annuelles sont de l'ordre de 2000 sylves sur les 90,000 recensées récemment.

UN CHALET CONSTRUIT EN 1884

Aux Planches, la commune possède un chalet utilisé uniquement pour y loger le bétail en estivage. Ce chalet pourtant construit en 1884 était utilisé à son origine comme fromagerie. La pâture attenant au chalet totalise 300,000 mètres carrés et peut héberger 60 pièces de jeune bétail.

Les conseillers généraux de Dombresson se sont ensuite rendus au « Sauvage » où a été corrigé le tracé du chemin conduisant au Côty. Après avoir longé le riant vallon du Côty, la cohorte des automobilistes a quitté le territoire communal pour se rendre à la météraie de Freinisberg qui fut visitée « de fond en comble ». M. Germain Scheurer intendant des bâtiments rappela que ce domaine propriété de la Chambre administrative de Berne fut acheté par la commune en 1804 pour le prix de 28,000 livres tournoi (monnaies utilisées à l'époque en France et qui valaient 1 fr 50 or soit 4 fr approximativement aujourd'hui. Une bonne affaire !

La météraie qui abrite chaque été pendant une centaine de jours une centaine de pièces de bétail a été régulièrement remise en état. Les derniers travaux datent de 1949, époque à laquelle fut refaite l'écurie.

Après un repas à l'hôtel de Chasseral les visiteurs redescendirent... dans la plaine. Ils longèrent la Joux-du-Plâne pour visiter le nouveau chemin goudronné menant à la ferme de M. Alfred Ducommun. Enfin ils inspectèrent rapidement les travaux effectués à Pertuis où furent détournées dans les grottes de Pertuis les eaux de la Grande Berthière et de la Combe Mauley qui régulièrement inondaient le haut du Côty.

A. S.

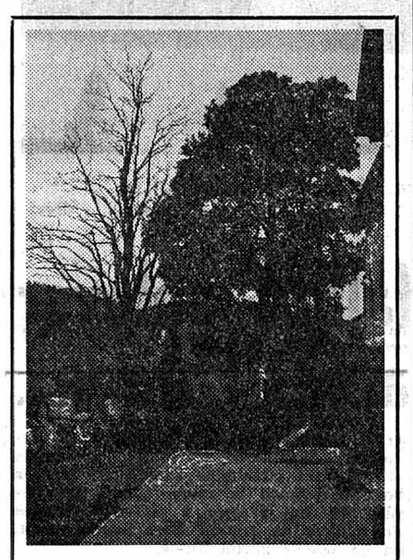

LES BUGNENETS

Curiosité de la nature

(c) Pour qui sait observer la nature d'étranges phénomènes se présentent aux yeux des promeneurs, de ceux qui ont le temps de s'arrêter pour observer.

Aux Bugnenets, un érable-plâne a déjà perdu ses feuilles. Que s'est-il passé ? Tout simplement un fil de fer a coupé l'écorce et la sève n'a pas pu atteindre les branches. Il ne s'est donc pas couvert de feuilles au printemps et il faudra bien l'abattre quand les travaux des pâturages ne presseront plus. Pour l'instant, cet arbre sec, se détachant sur un ciel clair aux côtés d'un arbre bien feuillu, présente une de ces curiosités que la nature nous offre parfois.

(Avipress - ASD)

La maison de Nemours rénovée

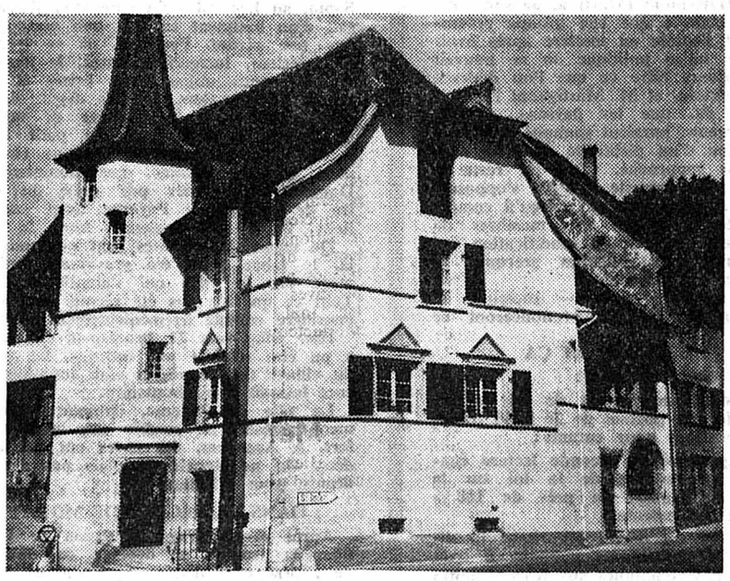

La maison de Nemours (maison Touchon) maintenant rénovée, est classée monument historique. Une rare façade Renaissance du discrict.
(Avipress - Monnier)

MONTMOLLIN

Nouveau collège

(c) Des études sont actuellement en cours pour la construction du nouveau collège et seront présentées au Conseil général d'ici au courant du mois de septembre.

Tirs obligatoires

(c) Dans la Société de tir la Rochette, 32 tireurs ont accompli les tirs obligatoires. Tous ont réussi leur programme. 12 tireurs ont réussi la mention fédérale : Ce sont : F. Stübi 107, E. Badertscher 104, Steinemann H. jun. 104, Jeanneret Charles 101, Steinemann H. sen. 100, J.-L. Glauser 100, A. Badertscher 100, J. Glauser 99, M. Glauser, 99, R. Badertscher 98, C. Etter 98, P. Gerber 95.

CERNIER

Les Fribourgeois de la Côte en pique-nique

Le premier pique-nique des sociétés fribourgeoises existant dans le canton a eu lieu récemment à Cernier, par un temps splendide. Cette sortie était organisée par l'Amicale des fribourgeois du Val-de-Ruz qui est présidée par M. Ernest Rotzetter. Tout avait été préparé avec minutie tant sur le plan des jeux et distractions que sur celui du menu qui était savoureux. Il s'y connaît, le cuisinier de Cernier, car nourrir quelque 350 personnes n'est pas une petite affaire. Cette rencontre était animée avec dynamisme par M. Norbert Brodard et les membres du comité de l'Amicale. Le cercle de la Côte était représenté par une trentaine de personnes. Le comité de l'association Joseph Bovet était présent. Une bonne ambiance a régné tout au long de cette journée qui prit fin par des chansons populaires de la terre natale et la promesse de se retrouver l'an prochain au Locle. Des remerciements ont été adressés aux responsables de cette manifestation par quelques personnalités du milieu fribourgeois, lesquelles ont souhaité un bel avenir aux sections et à leurs membres.

VALANGIN

Le pasteur absent

Du 8 au 20 septembre, le pasteur de la localité sera absent. Pour toutes les urgences, il faudra s'adresser au pasteur Marc de Montmollin, de Neuchâtel.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

LES BRENETS

Deux classes en vadrouille

(c) Les classes de première et deuxième année sont parties mardi en car postal pour le Chasseral. Temps ensoleillé et chaud. La course s'est achevée au bord du lac de Bienne, à la Neuveville, où une collation était servie.

Le lendemain, la classe de la Faignotte qui avait choisi le même but, n'eut pas la chance de bénéficier du beau temps.

Par ailleurs, les PTT procèdent à la pose de nouveaux câbles téléphoniques au village. Ce travail est simplifié du fait qu'il y a dix ans, des tuyaux en béton avec regards avaient été construits. Il n'est donc pas nécessaire d'ouvrir les rues sur toute leur longueur.

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE

CINÉMAS. — **Lux**, 20 h 30 : Ligne rouge. 7000.
Casino, 20 h 30 : Le Démoniaque.
EXPOSITION. — **Centrexpo** : Tendances de la jeune photographie française.
PHARMACIE D'OFFICE. — Moderne.
PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE. — Votre médecin habituel.

JURA - JURA - JURA

La nouvelle église du Noirmont : un chef-d'œuvre de l'audace...

Comme nous l'avons annoncé, les paroissiens du Noirmont ont assisté, dimanche, à la consécration de leur nouvelle église. Audacieuse, architecturalement parlant, puisqu'elle est conçue selon les tendances les plus modernes de l'architecture religieuse, elle l'est aussi en ce qui concerne son financement. En effet, sans pour autant relâcher leur générosité sur le plan humanitaire, et missionnaire, les catholiques du Noirmont ont jusqu'à présent donné librement pour leur nouveau sanctuaire une somme de 1 million et demi de francs. La collecte faite dimanche dernier à l'occasion de l'inauguration de l'église a rapporté à elle seule la somme extraordinaire de 58,000 francs. L'effort n'est pourtant pas terminé, puisqu'il reste une dette de 925,000 francs que l'on compte couvrir en 12 ans grâce aux impositions ordinaires.

L'architecte Pierre Dumas de Fribourg, qui est l'auteur des plans, se réclame de l'école dite fonctionnelle. Un symbole a pourtant présidé à sa recherche : il a voulu que tout tende vers un même point d'attraction situé au chœur : carrelage, déclivité du sol, murs latéraux de lumière dont l'intensité augmente vers le chœur, lumière tombant d'une lanterne supérieure : tout, dans cette église conduit dans un chœur qui se termine par un majestueux mur de pierres naturelles.

Les aménagements extérieurs aussi sont considérables : immense parvis pavé, escaliers d'accès. Que l'on laisse à la végétation le temps de pousser et la nouvelle église du Noirmont formera, extérieur et intérieur, un tout que l'on viendra admirer de loin.

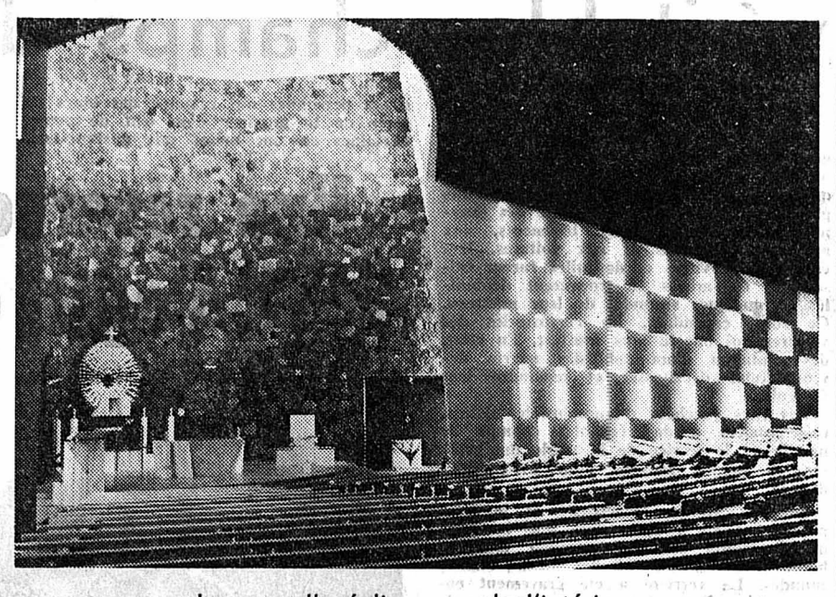

La nouvelle église, vue de l'intérieur.

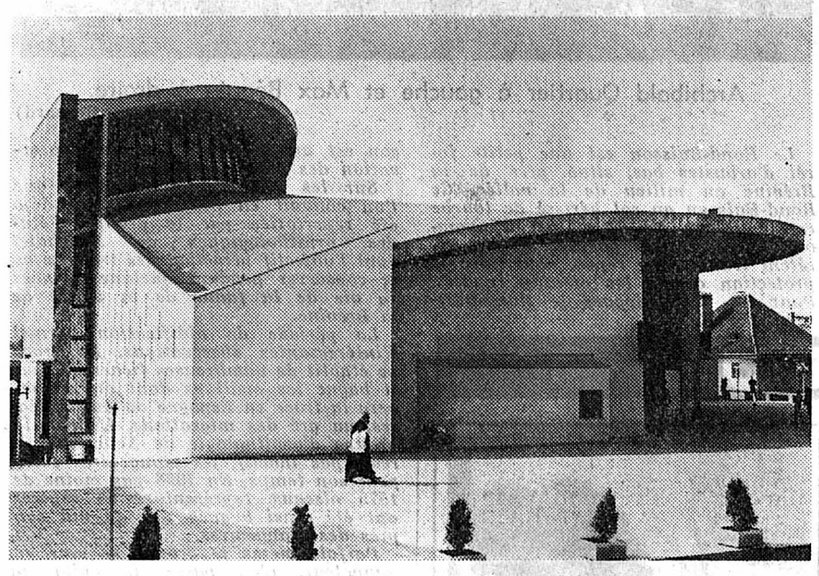

Une construction audacieuse, il faut le reconnaître.
(Avipress - Bévi)

REUCHENETTE

Dégâts dans la campagne

(c) Hier matin, la boulangère de Reuchenette, Mme Stucken, allait livrer du pain près de la Heutte, au volant de son automobile. Pour se rendre chez ses clients, elle devait emprunter un chemin vicinal. Elle rencontra un tracteur qui circulait en sens inverse. La place de croisement étant insuffisante, elle fit marche arrière et vint se mettre en présélection. A ce moment-là arrivait un poids lourd de Saint-Gall dont le conducteur, n'apercevant pas le tracteur, donna un brusque coup de volant et toucha la voiture de Mme Stucken. Dégâts.

LA VIE HORLOGÈRE

Assemblée générale de « Mikron Holding »

BIENNE (ATS). — Lors de sa séance de mercredi, le conseil d'administration de « Mikron Holding S. A. » a décidé de convoquer l'assemblée générale des actionnaires pour le 8 octobre 1969.

Le bénéfice de l'exercice, déduction faite d'une dotation de 100,000 fr. au compte des provisions, s'élève à 589,602 fr. (l'année précédente : 808,733 fr. pour dix-huit mois). Un dividende de 45 fr. par action au porteur (année précédente 60 fr. pour dix-huit mois) et de 9 fr. par action nominative (année précédente 12 fr. pour dix-huit mois) sera proposé à l'assemblée générale.

La date uniforme de la clôture de l'exercice pour toutes les sociétés affiliées permet pour la première fois de publier dans le rapport annuel non seulement un bilan consolidé, mais également le compte de profits et pertes consolidé, ainsi qu'un bilan consolidé des mouvements de trésorerie.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

LES INCOHÉRENCES DE LA DÉPUTATION JURASSIENNE

Parmi les mesures prises en son temps (mesures d'ailleurs largement dépassées par les événements), il faut compter la création d'un organisme formé de tous les députés de langue française (actuellement trente et un Jurassiens — dont deux Laufonnais — et cinq Biennois). Chargé de la « défense des intérêts du Jura », cet organisme dit « Députation jurassienne », avait fourni il y a quatre ans un apport important en élaborant un ensemble de revendications, les fameux « dix-sept points ».

Mésentente et confusion

Depuis, malheureusement, les séances de la députation, qui ont lieu généralement le samedi précédant le début d'une session du Grand conseil, ne font que traduire la profonde désunion des représentants politiques du Jura — désunion qui se manifeste peut-être moins par des affrontements que par le désir ardent d'une partie des députés d'éviter toute discussion sur des points importants. Par lassitude peut-être, les autres s'accommodent plus ou moins de cette volonté d'abdication, de sorte que les débats se distinguent par leur inefficacité.

Il est vrai que la députation n'a guère l'occasion de manifester son point de vue, puisque les décisions sont prises préalablement par les partis et que les députés sont liés par elles.

On la flatte en haut lieu. On lui reconnaît le titre d'un « interlocuteur privilégié ». En fait, elle est généralement la dernière informée, et un véritable dialogue ne s'est guère engagé jusqu'ici.

Pas plus tard que samedi passé, quand on demanda à M. Huber, conseiller d'Etat, si la députation ne devrait pas être la première renseignée sur le futur statut du Jura, il laissa entendre que, si elle en faisait gentiment la demande, le gouvernement daignerait peut-être lui fournir quelques informations.

Cette séance de samedi fut d'ailleurs exemplaire : si les députés s'étaient entendus au préalable pour fournir la preuve éclatante de leurs divergences, ils n'auraient pas fait mieux.

Voyez plutôt :

Biennois, bouclez-la !

● Il fallut quarante minutes de discussion et une votation au bulletin secret avant de décider d'entendre les représentants du Mouvement pour l'unité jurassienne désireux d'exposer leurs vues.

● Le chef de cette délégation, M. Jeanneret, dont chacun se plut à constater l'idéalisme, se vit contester son action «troisième force» en sa qualité de maire d'une « commune U.P.J. » — comme si tout citoyen n'avait pas le droit et le devoir d'agir selon sa conscience.

● Une proposition d'amendement à l'article 22 des dispositions constitutionnelles relatives au Jura, amendement renvoyant l'organisation d'un plébiscite après la votation par le peuple d'un statut jurassien, donna tout d'abord lieu à un débat confus pour savoir si la députation pouvait se prononcer, puis d'un nouveau vote au bulletin secret, l'amendement étant accepté par 18 voix contre 17.

● Enfin — ce but le bouquet — un député biennois qui avait appuyé l'amendement proposé fut pris à partie simplement parce qu'il s'était permis de donner son avis. S'il fallait en croire certains orateurs, les Biennois étaient simplement tolérés et n'avaient rien à dire sur la question jurassienne.

Elle concerne pourtant directement les vingt mille Romands de Bienne, Jurassiens en majorité. Et si l'on a admis les Biennois au sein de la députation, ce n'est pas comme figurants !

Dans cette pesante atmosphère de hargne et de mauvaise foi, on en vient à se demander si nos organes politiques actuels sont en mesure d'aboutir à une solution valable, et si la seule chance de salut ne réside pas dans une action extra-parlementaire dégagée de tout sectarisme et de tout esprit de parti.

Telle qu'elle est apparue samedi passé, en tout cas, la députation jurassienne est bien incapable de résoudre quoi que ce soit ; et si on la traite en quantité négligeable, elle ne l'a certes pas volé !

R. WALTER

DOUANNE

Collision : une blessée

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, à 23 h 20, une collision s'est produite entre deux automobiles, sur la route cantonale, entre Daucher et Douanne. Mme Anna Scheidegger, habitant Studen, rue de l'Aar 8, a été transportée à l'hôpital de Beaumont. Elle souffre de blessures au visage.

Sortie des personnes âgées

(c) Hier, quelque 80 pensionnaires du home pour personnes âgées du Ried, ont participé au moyen de quarante automobiles à leur sortie annuelle. Organisée de manière parfaite par le Touring club suisse et les œuvres sociales de la ville, ils s'en allèrent dans l'Emmental, à Affoltern en particulier, où ils prirent une collation.

Blessés et dégâts

Hier, à Bienne, à midi, un cycliste est entré en collision avec une automobile à la route de Boujean. M. Ernest Brand, domicilié route de Boujean 40, blessé à la tête, a dû être conduit à l'hôpital.

A 13 h 40, c'est entre Douane et Gléresse, qu'une automobile a tamponné une cycliste. Mme Trudi Rackle, domiciliée à Gléresse, a été conduite à l'hôpital où elle est soignée pour une commotion.

A 18 h 45, au carrefour rue des Prés - rue de l'Avenir, une collision s'est produite entre un cycliste et une automobile. Dégâts.

Etat civil de Bienne

DÉCÈS. — Lundi 1er septembre : Gottfried-Rudolf Schüpbach, de Steffisbourg, né en 1890, chemin des Ecluses 9. Marie Brunner, née Tschanz, de Lauwil, née en 1895, route de Soleure 82. Frédéric-Charles Jaster, de Tramelan, né en 1883, rue de la Gare 34. Mardi 2 : Sophie Tschannen, née Nuhn, de Wohlen, née en 1894, rue de l'Hôpital 13a.

Affaire de mœurs devant le tribunal

De notre correspondant :

La Cour d'assises du Seeland s'est occupée, depuis lundi, d'une affaire de mœurs dans laquelle était inculpé J.-C. H., de Bienne, âgé de 31 ans, marié, horloger, père de deux enfants et beau-père d'une fillette de 10 ans.

Pour la circonstance, la cour est formée du président Falb, assisté de MM. Krebs et Leist. Le siège du procureur est occupé par M. Feutz, alors que l'avocat de la défense est M. Comment. Neuf jurés complètent la cour. J.-C. H. est accusé d'attentat à la pudeur des enfants, sur les déclarations de la présumée victime, sa belle-fille. Durant trois jours, on a tenté d'éclaircir cette affaire.

Plus de 30 personnes témoignaient et pour terminer, l'accusé fut acquitté, faute de preuves. Il lui sera payé une indemnité de 1000 fr. alors que les frais sont mis à la charge de l'Etat.

A Villeret, il fallait enlever ses chaussures après l'orage...

De notre correspondant :

Hier, vers 17 h 30, un gros orage a éclaté sur le Jura. Si, à Renan, il n'est tombé que de la grêle, comme d'ailleurs dans tous les villages du Vallon, on ne signale aucun dégât entre Renan et Saint-Imier, entre Cormoret et Sonceboz, entre Tramelan et Tavannes et jusqu'à Moutier. Par contre, le village de Villeret, au pied de la Combe grède, a terriblement souffert de cette véritable trombe d'eau. Le ruisseau le Bé, qui descend de la Combe-Grède, a de nouveau fait des frasques, ce qui n'est d'ailleurs pas la première fois.

Le Bé a transporté une masse de boue, de terre, de pierres, d'arbres, qui, en quelques minutes, ont envahi le Coin-Dessus, inondant caves et appartements, jusque sur la place du village. Le courant électrique ayant été coupé, l'alarme n'a pu être donnée. La cloche de l'école a bien tinté, mais le son était trop faible pour être entendu de tous les pompiers. On les alarma alors par téléphone, directement à leurs lieux de travail. Aussitôt sur place, les pompiers ont fourni un gros travail. Ils construisirent d'abord des barrages, puis une fois l'orage terminé, ils ont commencé, à l'aide de pelles mécaniques, à débarrasser la chaussée afin de rétablir la circulation qui avait dû être interrompue. Ce n'est que tard dans la soirée que la route cantonale Bienne - la Chaux-de-Fonds fut rendue à la circulation. A la sortie des usines, les ouvriers et ouvrières circulaient pieds nus, tant la boue envahissait la route. Quant aux dégâts, ils sont évalués à plusieurs dizaines de milliers de francs. Fort heureusement, on ne signale aucun blessé.

PLAGNE

Vol d'une moto de cross

(c) On sait que la commune de Plagne, contre redevance minime, permet l'entrepôt de motos dans les environs de la Combe de Plagne, où de jeunes Biennois viennent s'entraîner au motocross. L'un d'eux a même construit une baraque où il gare sa moto et son matériel. Or, ces jours derniers, il a constaté que la baraque avait reçu la visite de cambrioleurs qui ont fracturé la porte et les fenêtres et emporté une moto d'une valeur de 1500 fr. un casque et différents outils. La police enquête.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

DÉLUGE SUR LA BROYE : POUR PLUS D'UN MILLION DE FRANCS DE DÉGÂTS

Une maison s'effondre à Domdidier, un train déraille entre Morat et Charmey (Lac)

De notre correspondant :

Hier, depuis 16 heures, des pluies torrentielles parfois mêlées de grêle sont tombées sur l'ensemble du canton de Fribourg, tout d'abord par intermittence, puis sans discontinuer et violemment, vers 18 heures notamment. A ce moment-là, une véritable trombe d'eau s'est abattue sur la région de Domdidier (Fribourg), tandis que toute la région broyarde fribourgeoise et vaudoise, ainsi que les alentours de Morat (district du Lac), étaient noyés sous les pluies.

UNE MAISON S'EFFONDRE A DOMDIDIER

Dans le village de Domdidier et aux alentours, la situation devint rapidement catastrophique. Sur la route nationale 1, qui traverse le village, on mesurait jusqu'à 50 centimètres d'eau mêlée de boue et de pierres. La circulation fut interrompue et toutes les routes barrées dans le secteur de Domdidier, le trafic étant bientôt détourné par Saint-Aubin, le Vully et Sugiez. Les hameaux d'Eissy et de Coppet furent eux aussi noyés sous la trombe. A Domdidier même, des voitures furent immobilisées au milieu de la chaussée, l'eau montant au-dessus des marchepieds. Tous les égouts furent rapidement bouchés, puis la presque totalité des caves furent inondées. L'horlogerie de M. Michel Gachoud, située en contrebas de la route, fut envahie par l'eau boueuse qui ressortait par les fenêtres.

Le ruisseau de Coppet, brusquement gonflé, sortit de son lit et creusa ses berges. Il provoqua la dislocation, puis l'effondrement d'une maison de campagne sise sur sa rive, propriété de M. Fernand Sapin, au lieu dit « En Coppet ». Il s'agissait d'un bâtiment en fort bon état, quoique non récent. Personne ne se trouvait à l'intérieur, lorsqu'il s'abattit, le mobilier et les menus objets étant brisés et emportés par les flots. Ici, les dégâts dépassent certainement la centaine de milliers de francs. D'autre part, du petit bétail a été noyé, et tous les chemins ravinés, ainsi que les jardins. Les pompiers de Domdidier, secondés par ceux du centre de renfort de Payerne, sont sur les lieux. Ils y sont demeurés toute la nuit.

De même, les récoltes sont perdues. Déjà, le tabac avait été gravement endommagé par la grêle qui s'abattit en août. Tout ce qui n'a pas été récolté depuis est considéré comme irrémédiablement perdu.

Hier soir, vers 21 heures, la circulation a pu être rétablie par endroits. Le centre du village de Domdidier était toutefois encore interdit à la circulation.

La ville de Payerne, quoique copieusement arrosée, ne semble pas avoir souffert. A Avenches, des caves ont été inondées. On ne signale toutefois pas d'autres dégâts pour l'instant.

DANS LA RÉGION DE MORAT

Après avoir ravagé la région de Domdier, la trombe se déplaça en direction de Morat et Chiètres. A Morat et Montilier en particulier, ainsi que dans plusieurs hameaux et bâtiments de la région, de nombreuses caves ont été inondées. Les pompiers durent intervenir en maints endroits.

Sur la route cantonale Fribourg - Morat, à Courgevaux, un pont a été emporté. La circulation dut être détournée par Avenches. Cette situation pourrait durer aujourd'hui encore.

La police de Morat reçut, en quelques minutes, quelque 70 appels téléphoniques. La route de détournement de Morat fut par endroits recouverte de 80 centimètres d'eau. Près du carrefour du Lœwenberg, un camion fut poussé hors de la chaussée par les flots. Et l'on ne comptait plus les voitures immobilisées.

TRAFIC CFF PERTURBÉ

Sur la ligne Lyss - Payerne, le trafic fut interrompu, toute circulation étant exclue en plusieurs endroits. A Domdidier, le ballast fut emporté. A Montilier et Chiètres, les trains furent immobilisés. L'un d'eux sortit des rails, entre Morat et Charmey-Lac. Les voyageurs furent transbordés par car.

Les dégâts sont considérables. Il est toutefois difficile de les chiffrer pour l'instant. Il faut toutefois s'attendre qu'ils dépassent le million de francs.

L'ARMÉE INTERVIENT A CHIÈTRES

L'inondation, qui a suivi la trombe dans la région de Chiètres, a causé également d'importants dégâts. Les autorités de Chiètres ont dû faire appel aux troupes du bataillon P.A. 10, actuellement en cours de répétition dans le secteur Neuenegg-Laupen-Wileroltigen-Chiètres. Les trois compagnies du bataillon sont intervenues sous le commandement du major Jean Verdon dès 19 heures, et leur action se poursuivait vers minuit. Les détachements sanitaires et de transmission ont été utilisés également. Dans le secteur, on ne compte plus les caves inondées, les chemins et les routes ravinés, ainsi que les cultures maraîchères gravement endommagées.

La question jurassienne devant le Grand conseil bernois

Le PAB usera de la force du nombre pour s'opposer à toute modification du projet

Des six heures qu'ont duré les deux séances de mardi au Grand conseil bernois, seules 45 minutes, les dernières de l'après-midi, ont été consacrées à la question jurassienne, les autres affaires ayant occasionné de longs, voire de très longs débats. Aussi, le débat d'entrée en matière n'a-t-il donné l'occasion de s'exprimer qu'à deux groupes sur quatre que compte le Parlement. Ces deux groupes soutiennent le projet gouvernemental et s'opposent à toute modification, quant au fond.

Les feux ont été ouverts par M. Guido Nobel (soc. - Bienne) en sa qualité de président de la commission ad hoc. Se référant aux nombreux commentaires suscités dans la presse écrite, radiodiffusée et télévisée par le projet gouvernemental « concernant l'inscription dans la Constitution cantonale de nouvelles dispositions relatives au Jura », M. Nobel n'a pas jugé nécessaire de revenir en détail sur cette affaire.

Il a tenu cependant à rappeler les grandes lignes de l'histoire jurassienne depuis l'affaire Tschumi à nos jours. Il a fait allusion au « livre blanc » du comité de Moutier, en 1947, ainsi qu'aux modifcations constitutionnelles votées en 1950 reconnaissant les Jurassiens en tant que peuple. La question de Bienne a aussi été soulevée, mais simplement pour préciser que si elle n'était pas comprise dans le projet gouvernemental, c'était tout simplement que la « ville de l'avenir » ne faisait pas partie des sept districts jurassiens. « La commission Petitpierre » a également laissé cette question de côté, a affirmé M. Nobel pour justifier la décision du Conseil exécutif.

Avant de recommander au Grand conseil de voter le projet dans son intégralité, l'orateur a affirmé à plusieurs reprises que la commission l'avait adopté sans modification et à l'unanimité. Le président entend bien que le législatif en fasse autant.

Avant que les porte-parole des groupes radical et PAB ne se présentent à la tribune, M. Georges Morand (rad, Belprahon), en tant que membre de la commission, a tenu à relever le bien-fondé du projet gouvernemental. Et à en féliciter ses auteurs, notamment les deux représentants jurassiens au sein du Conseil exécutif.

Pour M. Morand, ce projet rétablira l'ordre et la tranquillité après 20 ans de troubles dans le Jura. La voie choisie pour parvenir au règlement du problème jurassien s'inspire du rapport des « quatre sages » et est démocratique, a précisé M. Morand.

« Nous ne voulons pas que le fond du projet soit modifié » a déclaré M. Christen (Berne) au nom du groupe radical qui fait siennes les propositions gouvernementales. «Nous entendons que le Grand conseil le vote tel qu'il lui a été présenté », a-t-il conclu avant de céder la place au porte-parole du groupe PAB.

M. Martignoni (Muri) a, de son côté, laissé entendre que son groupe recommandait l'entrée en matière après avoir constaté qu'en politique on ne pouvait pas toujours faire ce que l'on désirait. Il est certain, et M. Martignoni l'a clairement dit, que les paysans, artisans et bourgeois, auraient souhaité voir l'organisation d'un plébiscite dans un avenir très rapproché. C'est du reste la raison pour laquelle le PAB s'opposera — il en a les moyens, puisqu'il compte près de la moitié des membres du Parlement — à toute modification qui reporterait aux calendes grecques la consultation populaire.

Les autres groupes — socialiste et chrétien-social — se prononceront ce matin.

MAIS A PART ÇA

Le Grand conseil a :

● adopté un projet de loi en seconde lecture portant de 25 à 30 francs les allocations pour enfants :

● Approuvé en seconde lecture également la revision de la loi sur la pêche augmentant de près de 100 % le coût des patentes :

● Voté un décret autorisant la direction de l'économie publique à fixer la part des communes aux frais scolaires des écoles professionnelles :

● Enterriné le rapport de gestion de la direction de l'économie publique pour 1968.

M.-G. CHELNIQUE

Quel sera le sort des locataires dès le début de l'année prochaine ?

Groupant des organisations syndicales, de fonctionnaires, d'employés, politiques et familiales, le comité d'action fribourgeois pour le droit au logement s'est réuni pour examiner quel sera le sort des locataires après la suppression de la surveillance des loyers à la fin de 1969.

Il constate, avec le comité suisse, qu'il y aura un « vide », puisque le Conseil fédéral n'a pas jugé bon de soumettre l'initiative pour le droit au logement en votation populaire, bien qu'elle eut été déposée depuis deux ans et que le postulat Wuetrich, tendant à introduire des dispositions de protection des locataires dans le code des obligations, eut été vidé de sa substance par le Conseil des Etats. Ce « vide » sera lourd de conséquences, puisque certains milieux immobiliers annoncent déjà une hausse des loyers d'environ 30 % pour les anciens immeubles, et de plus de 10 % pour les autres, dès janvier 1970.

Ainsi, le comité fribourgeois a décidé de participer à la manifestation de masse des locataires, organisée par le comité suisse, qui aura lieu le 20 septembre devant le Palais fédéral, à Berne. Il invite tous les locataires fribourgeois à y participer. Cette action doit inciter les autorités fédérales à prendre les dispositions qui s'imposent, c'est à-dire à proroger des mesures de protection des locataires, jusqu'à ce que le peuple se soit prononcé sur l'initiative pour le droit au logement.

CHEVRILLES

Perte de maîtrise : un blessé grièvement atteint

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, vers minuit, une voiture occupée par quatre jeunes gens âgés d'une vingtaine d'années, domiciliés à Tinterin, circulaient de Saint-Sylvestre en direction de Chevrilles. Au lieudit « La Gomma », dans un virage à gauche situé à la fin d'un tronçon rectiligne, le conducteur perdit la maîtrise du véhicule qui heurta successivement deux poteaux électriques, lesquels furent arrachés. La voiture fut démolie et deux des occupants blessés. Un seul toutefois est grièvement atteint et a dû être hospitalisé. Il s'agit de M. Guido Blanchard, 21 ans, qui souffre de fractures du crâne et de côtes.

Nouveau!

. . . préparez une délicieuse boisson au chocolat

«Frey Instant»

se dissout instantanément dans du lait chaud ou froid.

la boîte de 400 g **1.70**

MIGROS

Pour les variétés
de yogourt Cristallina
aux fruits, c'est vraiment de fruits qu'il s'agit

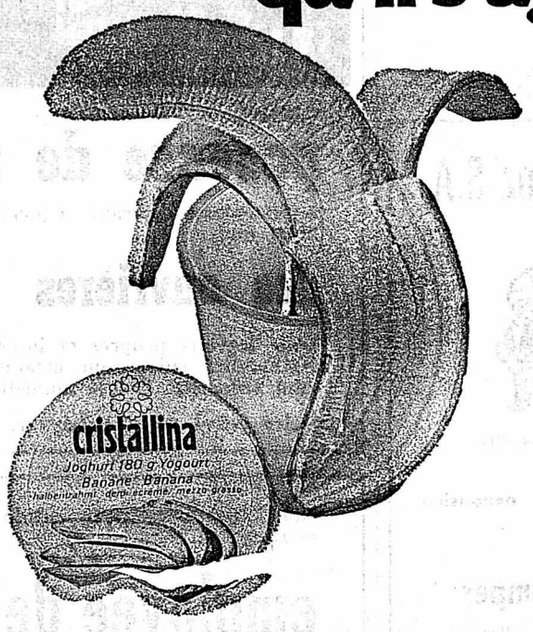

De vrais, de gros morceaux de fruits, que vous sentez sous la dent quand vous mangez un yogourt Cristallina. D'ailleurs, les nouveaux yogourts Cristallina ne pourraient pas se permettre autre chose. En effet Cristallina est la garantie permanente d'un yogourt de qualité, au goût exquis et d'une finesse remarquable. Constatez-le vous-même en savourant l'une des nombreuses variétés Cristallina aux fruits: banane, ananas ou framboise, fraise, noisette ou myrtille. Vous remarquerez la différence. Car Cristallina est le yogourt des spécialistes, le yogourt des centrales laitières suisses.

cristallina

Cristallina — frais, naturel, extra-fin

En vente chez votre fournisseur de produits de l'Union laitière

12

la douceur pour votre ligne

C'est la douceur sans calories. Et sans hydrates de carbone.
Pouvez-vous encore vous permettre des calories et des hydrates de carbone dans votre café ou votre thé?

Hermesetas® donne à l'existence toute la douceur qu'elle peut avoir aujourd'hui, mais sans calories et sans hydrates de carbone.

La petite boîte d'Hermesetas coûte Fr. 1.60. Elle contient autant de douceur que 600 sucres.

Hermesetas® = édulcorant artificiel.

Depuis plus de 30 ans

Radio MELODY
L. POMEY-NEUCHATEL
FLANDRES 2 - TEL 5 27 22

est au service d'une clientèle satisfaite, car nous aimons notre profession pour mieux la servir

PARQUET SOL
Philippin & Rognon
PARQUET LINOLÉUMS
Ponçage Imprégnation Réparation PLASTIQUES
TAPIS DE FOND
tendus ou collés
Moquette — Bouclé — Tufting
Tapisom - Siftor - Stammflor, etc.
Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
Ø 5 52 64

Feuilleton de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

LA FEMME DU LAIRD

ROMAN

par 46

RUTH FLEMING

Traduction de Mireille Dejean

Eloignée des autres pièces, la chambre rouge, ainsi nommée en raison de la teinte des rideaux et des tapis, se trouvait à l'extrémité du corridor de l'aile ouest. Rosemary l'avait choisie à cause de cet éloignement. De son lit, elle pouvait voir les lueurs du couchant. A travers la fenêtre ouverte, les senteurs de l'été apportées par une légère brise lui parvenaient.

Pendant le repas, Jane mit son père au courant de sa nouvelle vie. Quand ils gagnèrent leur chambre, en vain, Jan essaya de lire. Finalement, il jeta le livre et se mit au lit. Avant onze heures un profond silence enveloppait le château dont les habitants s'étaient couchés. Dans le hall, sur le tapis, Jock et Jess dormaient en rond.

Neville, agité par le retour de sa sœur, ne parvenait pas à s'endormir. De son lit, il observait les nuages qui tournaient autour de la lune. Pour mieux les voir, il sauta à terre et s'approcha de la fenêtre. Un moment le spectacle nocturne le ravit, puis, se trouvant bien seul, il souhaita la compagnie de son ami Jock. Pourquoi ne descendrait-il pas le chercher ? Il ne faisait pas très sombre, et si la clarté de la lune ne suffisait pas, il prendrait la bougie.

Il l'alluma et ouvrit doucement sa porte. Tout était tranquille. Sur la pointe des pieds, Neville avança dans le corridor, descendit l'escalier et arriva dans le hall. A sa vue, Jock exécuta des bonds joyeux. Il faisait tant de bruit sur les dalles, que Neville craignit qu'il ne réveillât la maisonnée... et jugea préférable de le porter... Pour saisir le chien bondissant, Neville déposa son bougeoir dans une petite niche de l'escalier, devant laquelle était suspendu un rideau de mousseline. L'enfant tenant enfin l'animal qui se débattait voulut reprendre son bougeoir et une seconde, la flamme effleura l'étoffe légère. Sans s'en apercevoir, Neville triomphant emporta le chien dans sa chambre et referma doucement la porte.

Une langue de feu dévora bientôt le rideau. Mise en en appétit, elle s'éleva gaiement dans l'air et caressa une antique tapisserie murale aux broderies d'or. Alors les langues de feu se multiplièrent et peu après la tapisserie en flamme tomba sur les marches de bois.

X X X

Incommodée par la lueur et l'odeur de roussi, Rosemary se réveilla la première. Elle cligna des yeux, toussa, la fumée qui passait sous la porte lui piquant la gorge.

S'enveloppant dans une couverture, la jeune femme se précipita dans le couloir et en dépit de la fumée qui la suffoquait, elle appela Jane et Neville qui habitaient le même étage. Sur le palier, elle constata que la moitié de l'escalier était déjà en feu, il n'y avait pas une minute à perdre... elle bondit dans la chambre de Jane, et la secoua pour la réveiller.

— Rosemary, qu'y-a-t-il ? Oh !

Tirant l'adolescente hors du lit, elle lui jeta une couverture sur les épaules et ordonna.

— Descends réveiller ton père, tu pourras encore passer, l'escalier ne brûle pas entièrement. Vite, fais ce que je te dis, et n'aie pas peur, je vais chercher Neville.

Elle comptait sur la vaillance de Jane. Si elle avait le courage de descendre, elle serait sauvée. Sans attendre, Rosemary courut dans la chambre de Neville. Elle était noire de fumée et le petit garçon était évanoui. Jock désespéré, sautait en gémissant sur la jeune femme. Elle souleva Neville et le portant dans ses bras, gagna péniblement la porte. Impossible d'utiliser l'escalier, maintenant transformé en torche. Rosemary avait envoyé Jane à temps. Des voix et des cris lui parvinrent. Quelqu'un tentait de grimper vers elle.

— Arrière, arrière, cria-t-elle.

Se hasarder dans cet enfer c'était marcher à une mort certaine. Et pourtant une haute silhouette, la tête recouverte d'un manteau se déplaçait dans la fumée. Elle gravit trois marches, puis recula. C'était Jan qui voulait les rejoindre. Il renouvela sa tentative à plusieurs reprises et enfin, profitant d'un coup de vent qui chassa les flammes du même côté, il bondit et se dressa bientôt, toussant et haletant à côté de Rosemary. Son manteau ayant pris feu, il le jeta dans le brasier.

Les flammes avides montaient vers eux. Un grand bruit, des milliers d'étincelles saluèrent la chute de quatre marches. Un trou béant apparaissait au milieu de l'escalier.

Jan entraîna Rosemary dans la chambre de Jane. L'air y était plus frais. Jan reprit haleine, et tenta de chasser de ses poumons la fumée qui y avait pénétré.

Dès qu'il fut en état de parler, il hoqueta :

— Allons dans la dernière pièce, nous serons moins exposés.

Il assit Neville sur ses épaules, Rosemary prit Jock dans ses bras, et ils gagnèrent la dernière pièce.

— De là, nous pourrons atteindre la plate-forme, dit Jan, il y a une porte.

Il tâta la paroi. Le grincement d'un verrou parvint aux oreilles de Rosemary. Une petite porte très lourde s'ouvrit et un rectangle de ciel éclairé par la lune se dessina au-dessus de leurs têtes, l'air du dehors leur procura un immense soulagement.

— Attention, dit Jan, nous nous trouvons sur les anciens murs, et nous sommes à soixante-dix pieds au-dessus du sol.

Rosemary le regarda sortir, sa tête et ses épaules se détachant contre le ciel. Puis il disparut mais ne tarda pas à crier.

— Viens avec Neville.

Avec angoisse, elle tendit le petit garçon à Jan debout sur les pierres rugueuses. Il le déposa contre le mur, près de lui, Rosemary lui passa le chien et enfin saisit la main offerte pour grimper à son tour sur la plate-forme. Quand elle fut à l'air libre, elle trembla d'effroi. Ils se trouvaient sur une muraille de huit pieds de large, le clair de lune éclairait les vieilles pierres que les ans et les intempéries avaient déchiquetées. Par endroit, Rosemary vit avec horreur de larges fissures.

Elle s'assit, elle avait le vertige. En bas, des silhouettes portant des lanternes couraient et le vent leur apportait le son des voix humaines. L'air frais rappela Neville à la vie. Il remua dans les bras de Jan et toussa. Où se trouvait-il ? Brusquement, il se souvint... la lutte avec Jock... le retour dans sa chambre... Mais que faisaient-ils sur les remparts ?

— Que se passe-t-il ? chuchota-t-il ?

— Le château brûle, répondit Rosemary, papa t'a apporté ici pour que tu sois en sécurité. Jock est là, lui aussi. Tout va bien (elle s'adressa à son mari) Jane est-elle sauvée ? Est-ce elle qui t'a réveillé ?

— Oui, je l'ai envoyée à Dienerstrat. Je crains que ce soit inutile, nous serons grillés avant que n'arrivent les pompiers.

(A suivre)

(Copyright Miralmonde)

Annonces Suisses S.A. «ASSA»
Succursale de Neuchâtel

engage immédiatement ou pour date à convenir

employée de bureau

Travail intéressant et varié au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Semaine de cinq jours.

Adresser offres détaillées à la Direction d'Annonces Suisses S. A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

Grande entreprise des environs de Bienne, cherche

UN MÉCANICIEN

capable, pour la mise en route du département production, qui comprend :

La fabrication, le montage et les réparations des machines de production.

Un bel appartement de 3 ½ pièces est mis à disposition !

Les intéressés peuvent envoyer une carte postale ou leurs offres sous chiffres D 21-930,096, à PUBLICITAS S. A., 2500 Bienne.

CHEF D'ATELIER

— de nationalité suisse,
— ayant l'habitude de diriger du personnel,
— organisateur, consciencieux et dynamique,

serait engagé par entreprise de la branche mécanique à Neuchâtel.

— Situation stable et intéressante pour candidat aimant les responsabilités.
— Avantages sociaux et salaire en rapport avec les capacités.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, sous chiffres JE 2080 au bureau du journal.

Nous garantissons une entière discrétion.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

★ la Feuille d'avis de Neuchâtel
★ L'EXPRESS

★ jusqu'à fin décembre 1969 . . . . Fr. 19.—

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ou à L'EXPRESS

Service des abonnements
2001 NEUCHATEL

Fabrique de machines du Jura neuchâtelois cherche

EMPLOYÉ TECHNIQUE

au bénéfice d'une bonne formation dans le domaine des machines-outils et s'intéressant à l'aspect publicitaire de la vente de ses machines.

Notre futur collaborateur devrait :
— pouvoir rédiger avec facilité des articles techniques, catalogues, prospectus, etc. ;
— avoir quelques notions des techniques d'imprimerie ;
— posséder parfaitement, soit le français, l'allemand ou l'anglais et avoir si possible de bonnes connaissances de l'une des deux langues au moins.

Nous offrons :
— un travail intéressant, varié et indépendant, au sein d'une équipe de vente jeune et dynamique ;
— une ambiance agréable ;
— des responsabilités en accord avec les capacités.

Faire offres détaillées sous chiffres P 900,218 N à Publicitas S. A., 2001 Neunchâtel.

DUBIED

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir une

secrétaire de direction

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances d'anglais et d'allemand et pouvant justifier de quelques années d'expérience.

Notre future collaboratrice devrait avoir de l'initiative, le sens des responsabilités et le goût des chiffres.

Si vous pensez qu'un poste dans notre entreprise pourrait vous intéresser, nous vous prions de faire vos offres, accompagnées des documents usuels, au service du personnel de **EDOUARD DUBIED & Cie S. A.**, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

LA CHATELAINIE, Institut international de jeunes filles cherche pour 3 ou 4 matins par semaine, de 10 heures à 13 h 30 (y compris temps du repas)

MAITRESSE MÉNAGÈRE

capable de donner bons cours de cuisine et hygiène alimentaire, à petits groupes d'élèves étrangères (6 à 8 élèves par groupe).

Faire offres écrites, avec certificats et références, à la **Direction de LA CHATELAINIE, 2072 Saint-Blaise - Neuchâtel.**

Nous engageons

personnel masculin et féminin

de nationalité suisse et de langue française, avec connaissances de comptabilité et de dactylographie. Emplois stables avec caisse de retraite. Horaire de 5 jours.

Faire offres, avec prétentions de salaire, à la direction de l'Union de Banques Suisses, à Neuchâtel.

Dans le cadre de notre bureau de correspondance, nous engageons

SECRÉTAIRE

pour la correspondance allemande et anglaise.

Employée de bureau

ayant de très bonnes connaissances de dactylographie et si possible de sténographie.

Nous offrons travail intéressant et varié.
Entrée de suite ou à convenir.

Faire offres, téléphoner ou se présenter à VOUMARD MONTRES S. A., service du personnel, tél. (038) 5 88 41, interne 76, 2068 Hauterive.

Fabrique d'Horlogerie de Saint-Blaise S. A.

à Saint-Blaise, engage :

MÉCANICIEN-OUTILLEUR

Appartement de 3 pièces à disposition.

Faire offres ou se présenter.

Garage de la Béroche
Agence Renault
Saint-Aubin
engagerait :

1 mécanicien de garage

qualifié

1 manœuvre

de garage.

Entrée à convenir.
Tél. (038) 6 73 52.

Erismann-Schinz S.A.

2520 La Neuveville

Entreprise en pleine expansion CHERCHE :

1 faiseur d'étampes

pour la fabrication d'étampes en micro-horlogerie.
Mécanicien désirant se former sur un travail varié et minutieux serait également pris en considération ;

1 micro-mécanicien

pour la fabrication d'outillages et de prototypes.
Préférence serait donnée à collaborateur ouvert aux nouvelles techniques ;

1 régleur de machines

demandé pour le réglage des machines : département raquetterie.

Nous désirons un collaborateur capable et apte à diriger du personnel.

Place stable pour personne pouvant s'intégrer à une équipe jeune et dynamique.
Ambiance agréable.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres ou téléphoner, ou encore se présenter. Tél. (038) 7 91 42.

Brasserie-dancing la Petite Cave
cherche
SOMMELIÈRE
Tél. (038) 5 17 95.

---

coop

NEUCHATEL engage pour l'OFFICE COMPTABLE

jeune employé (e) de commerce

ayant de bonnes connaissances de la comptabilité et, si possible, de la pratique.

Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Adresser offres détaillées à l'Office du personnel, Portes-Rouges 55, Neuchâtel.

coop

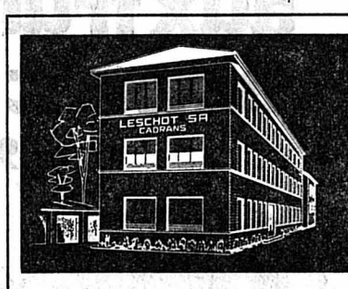

LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHATEL
Tél. (038) 5 84 44

engage

poseuse de tritum

ou personne désirant acquérir cette formation, ainsi que

des ouvrières

pour travaux propres et intéressants.
Nationalité suisse, ou étrangères hors contingent acceptées. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres ou se présenter. Tél. 5 84 44.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

employée de bureau

Nous exigeons : personne dynamique, aimant les relations avec la clientèle ; bonnes connaissances de la langue allemande, si possible.
Nous offrons : place stable et bien rétribuée ; semaine de 44 heures.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae à la **Centrale Laitière de Saint-Imier, 16 rue de l'Envers, tél. (039) 4 20 20.**

AGULA

engage tout de suite ou pour date à convenir

ouvrières

de nationalité suisse, étrangères avec permis C ou établies en Suisse depuis 5 ans révolus.

Prière de se présenter ou de téléphoner à **AGULA S. A.**, manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, chemin des Noyers 11, Serrières - Neuchâtel, tél. 8 19 02.

Compagnie des Montres
ELGIN S.A.
Neuchâtel

engage pour son atelier de contrôle, 5, rue des Gouttes-d'Or, à Neuchâtel :

HORLOGER COMPLET

contrôle, visitage, décottage

EMPLOYÉES

pour le département contrôle

Engage pour ses bureaux
3, Place-d'Armes, à Neuchâtel :

EMPLOYÉE DE BUREAU

habile dactylographe pour le département boîtes, cadrans et aiguilles, si possible au courant de la branche.

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour le département d'exportations.
Si possible au courant de la branche.

Les personnes de nationalité suisse, ou avec permis C sont priées d'adresser offres écrites ou de se présenter à ELGIN S. A., rue du Musée 2, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 95 25.

DISCOUNT TEXTILES
'RUELLE DUBLÉ 3

CULOTTES BAS
pour enfant
Hélanca côtes derby
SEULEMENT
1-2 ans
2.80
augmentation .-50 par 2 tailles

coop FERMÉ LE LUNDI coop

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHATEL (038) 5 12 07
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité

VIDANGE
des dépotoirs, citerneaux, séparateurs d'essence et fosses septiques avec un véhicule aspirateur de boue ultra-moderne.
JEAN DUCOMMUN
TRANSPORTS
Neuchâtel
Draizes 78
Tél. 8 24 55

Début de saison
Arrivage de
moules fraîches
(2 fois par semaine)
Lehnherr frères
Place du Marché Tél. 5 30 92

MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE
AGENCEMENT
DIVERS
Jean-Louis Décosterd
2003 Neuchâtel
Tél. 5 15 52

Écriteaux en vente au bureau du journal

Service de publicité CFF / æ
Le rôle du rail

à propos de l'huile comestible
pour vous
2 ou 3 cuillerées dans la salade
pour les CFF
15 wagons par jour
Rien ne remplace le train
CFF

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **25 c.** le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

VESTE DE CUIR noir, taille 40, état de neuf. Tél. 5 39 95, entre 12 et 13 heures.

1 FAUTEUIL Voltaire Tél. 8 61 01, après 18 heures.

ARMOIRE bois brun, 2 portes, avec penderie et tiroirs 130x 60 cm, 150 fr. Tél. 5 35 18.

CARAVANE D'OCCASION 3m pour bricoleur, bas prix. Tél. (038) 6 45 05.

2 VOLIÈRES AVEC CANARIS, oiseaux exotiques, colombes et tourterelles, en bloc ou séparement. Tél. (038) 6 45 05.

MACHINE A LAVER Elida, semi-automatique, essoreuse incorporée. Parfait état. Charles Martin, 2113 Boveresse.

COURS D'ALLEMAND, 12 disques, 10 fascicules, méthode naturelle, 80 fr.; petite antenne TV 15 fr.; circuit Scalextric avec 3 autos, compte-tours, grand pont 90 fr. Tél. 6 24 95.

2 POÊLES CATELLES 1 m 40, 1 petit; 1 petit Granum; balance Büsch semi-automatique, 15 kg. Bas prix. Tél. (038) 7 0878.

PORTE-BAGAGES bois 2 m 40 x 2 m 60 large. Tél. 6 71 67, dès 19 heures.

UNE POUSSETTE DÉMONTABLE, forme italienne et un pousse-pousse pliable, avec sac de couchage, le tout 100 fr. Tél. 8 36 83.

BEAU POSTICHE BRUN FONCÉ, longueur 35 cm. Tél. 8 36 83.

PETITE CAISSE ENREGISTREUSE à main National, très bon état. Tél. 5 44 42, ou dès 19 h 30, 8 58 70.

KIMONO NEUF POUR ENFANT de 10 à 12 ans pratiquant le judo. Tél. (038) 8 24 42.

MAGNÉTOPHONE A CASSETTE Philips EL 3302 + 7 minicassettes + appareil d'alimentation secteur. Parfait état 120 fr. Tél. 6 34 82.

ROBE DE MARIÉE longue, taille 36. Tél. 8 66 45.

1 ARMOIRE A 2 PORTES, 1 buffet de service, 1 buffet de cuisine, 1 machine à laver, 1 charrette. Tél. (038) 8 13 63, heures des repas.

CUISINIÈRE A GAZ, Eskimo, 3 feux, 30 fr.; 1 table de cuisine, dessus formica, 2 tabourets, 30 fr. Tél. 6 49 90.

UNE ARMOIRE murale 2 portes, démontée, avec encadrement et rayons, parfait état 50 francs; 2 portes de cave, 10 francs. Tél. 5 47 56.

6 JANTES VW à 5 trous, dont 4 avec pneus à clous usagés. 4 fourneaux à charbon, neufs, avec fort rabais. Tél. 7 17 56.

POUR DAUPHINE 6 pneus Michelin X, 1 pneu Michelin pilote, jantes. Tél. 6 47 89, le soir.

LIT D'ENFANT 60 x 120 cm, avec matelas, pouvant être employé d'abord comme berceau. Bon état mais bois à repeindre, 80 fr. Tél. 5 01 89, heures des repas.

UNE TABLE ronde à rallonge, ancienne; une armoire à glace, un lampadaire en noyer; une pendule à poser sur meuble. Tél. 8 69 13.

VÉLO CONDOR CAMPING pliable, 2 vitesses, peu être utilisé par enfant, dame ou monsieur. Tél. 5 83 78, dès 13 heures.

FRIGO ÉTAT DE NEUF, réchaud électrique 2 plaques, avec four. Tél. 4 17 69, dès 19 heures.

VÊTEMENTS costume deux-pièces, mouton doublé fourrure, en bon état, bas prix. Tél. 5 70 55 à midi ou le soir.

Pourquoi* son levier de vitesses est-il si court ?

*Parce que la Vauxhall Viva aime que vous la conduisiez sportivement

Une Viva se pilote.
A vous le plaisir de sentir bien en main le pommeau de votre levier de vitesses, en prise directe sur la boîte.
Démarrage, première. Tchac! Facile. Deuxième... Troisième. Les vitesses s'enclenchent sec. Et sur l'autoroute, quatrième. Du bout des doigts.
La Viva est une sportive, mais une sportive raisonnable.
Spacieuse à l'intérieur, vaste de coffre, elle loge confortablement toute une famille avec armes et bagages.

Pour un plus grand plaisir de conduire sportivement
Vauxhall Viva
Vauxhall une marque de confiance General Motors
GM
avec la plus-value du Montage Suisse

11 modèles de 57 à 114 CV (SAE) - 2 ou 4 portes - 4 vitesses synchronisées - sur demande, transmission automatique - freins à disque à l'avant sur tous les modèles dès 70 CV - 5,9 CV fiscaux (10,05 CV pour la GT)
VAN/610/69/S
Staub s.a. publicité 792
MONTAGE SUISSE

Vente et Service VAUXHALL en Suisse romande: Ardon Neuwerth & Lattion, tél. (027) 8 17 84, la Chaux-de-Fonds Garage Béring, tél. (039) 2 24 80, Chippis L. Tschopp, tél. (027) 5 12 99, Courtételle Garage et Carosserie du Moulin S.A., tél. (066) 2 43 51, Eysins G. Jaquier, tél. (022) 61 17 03, Fribourg Garage du Stadtberg, tél. (037) 2 41 29, Genève Autos-Import S.A., tél. (022) 42 58 02, Lausanne Garage Occidental, tél. (021) 25 82 25, Garage de Saint-Martin S.A., tél. (021) 22 54 54, Lonay O. Nyffenegger, tél. (021) 71 38 86, Neuchâtel M. Facchinetti, tél. (038) 4 21 33, Payerne P. Ducry, tél. (037) 61 20 42, Saint-Cierges A. Freymond, tél. (021) 95 61 19, Saint-Imier Garage du Chasseral, tél. (039) 4 16 75, Yverdon P. & J.-P. Humberset fils, tél. (024) 2 35 35, et nos agents locaux à: Agarn, tél. (027) 6 66 21, Glis-Brigue, (028) 3 12 81, Bulle Route de Riaz, tél. (029) 2 84 63, Rue de Vevey, tél. (029) 2 73 28, Carrouge, tél. (021) 93 15 15, Genève 161, route de Meyrin, tél. (022) 41 13 10, 78, Avenue de la Roseraie, tél. (022) 46 27 19, 21—23, rue Pré Jérome, tél. (022) 25 23 13, Lausanne, tél. (021) 25 72 75, la Tour-de-Peilz, tél. (021) 51 83 62.

SALON complet, 300 fr.; aspirateur Hoover, grand modèle, 130 fr.; cuisinière électrique Le Rêve, 3 feux, 80 fr.; armoire à glace, 100 fr.; table de salon, ronde, en chêne massif, 60 fr.; canapé Crapaud, 250 fr.; 3 chaises, la pièce 15 fr. S'adresser: Boine 48, tél. (038) 5 12 74.

CUISINIÈRE combinée prix à discuter. Tél. 7 02 27, aux heures des repas.

MACHINE A LAVER automatique Zanker; installation chauffage central au charbon avec 60 m de tuyaux; granum au charbon; fourneau à pétrole Valor; buffet 2 portes avec 16 compartiments; 2 établis; parfait état. Tél. 9 41 77.

CHAMBRE D'ÉCHOS. Tél. 8 44 44.

MACHINE à laver automatique, marque Candy, 3½ kg. Tél. 7 13 93.

2 LITS D'ENFANTS, 70 x 140, état, parfait. Tél. (038) 9 17 56.

SUPERBE MANTEAU NOIR, taille 40, avec col renard véritable, coupe impeccable, porté une saison, valeur 260 fr. cédé à 150 fr.; une paire bottes noires, daim, No 38, valeur 80 fr. cédées à 40 fr. Tél. 6 21 28.

Demandes à acheter

J'ACHÈTE PIÈCES 5 FR. ANTÉRIEURES à 1952; 2 fr. 1904, 1908, 1910, 1916, 1947, 1953; 1 fr. 1932, 1934, 1936, ainsi que toutes pièces anciennes de 1 c. à 5 fr. Tél. 7 65 93.

ENTOURAGE de divan, d'occasion mais en bon état. Tél. 5 20 29.

MACHINE à coudre portative, en bon état. Tél. 4 49 50.

MAT Marconi, longueur 7 m 40, éventuellement avec bôme et voiture. Tél. 8 22 12.

TOURNE-DISQUE Haute fidélité, éventuellement stéréo. Tél. 5 15 85.

PETIT FRIGO. Tél. 5 15 15.

TAPIS, fauteuils, meuble, bibliothèque, petite table. Tél. (038) 7 66 56.

A louer

GARDE-MEUBLES ou pied-à-terre modestes, chauffés. Tél. 5 60 75, après 20 h 30, Boine 49, 4me.

GARAGE pour 6 mois, Clos-de-Serrières 34. Tél. 8 19 63.

STUDIO NON MEUBLÉ à remettre pour fin septembre. Tél. 4 17 69 dès 19 heures.

AU CENTRE, à monsieur, chambre, salle de bains, 150 fr. Tél. 4 16 52, heures des repas.

HAUTE-NENDAZ, dès le 15 septembre, appartements de 9 ou 4 lits. Tél. 7 85 25.

CHAMBRE à monsieur sérieux, Sablons 3, 2me étage à droite, de 14 à 18 heures.

CHAMBRE INDÉPENDANTE avec corridor, lavabo, douche, W.C. personnels. Corcelles. Tél. 8 18 03.

LOCAL de 23 m2 à Saint-Blaise. Tél. 3 15 91.

LE LANDERON, chambre indépendante avec cabinet de toilette. Tél. 7 96 24.

2 BELLES CHAMBRES meublées attenantes, au centre, douche, téléphone, part à la cuisine à deux personnes soigneuses ou couple. Avantageux. Tél. 3 15 06.

APPARTEMENT tout confort, entièrement meublé, 1 chambre living/chambre à coucher, cuisine, bain, téléphone; indépendant, au soleil et au calme. Bus. (A deux personnes ou couple soigneux). A convenir. Tél. 3 15 06.

QUI PARTAGERAIT JOLIE CHAMBRE avec jeune homme suisse? Part aux bains. Tél. 5 91 81.

CHAMBRES à un ou deux lits et pension soignée, pour étudiants. Tél. 5 51 84.

CHAMBRE ET PENSION belle situation, centre de la ville pour deux étudiantes. Tél. 4 09 93.

MONTANA-VILLAGE plusieurs appartements avec confort, libres immédiatement, 100 fr. par semaine. Téléphoner au (038) 6 64 86.

Demandes à louer

DEMOISELLE CHERCHE STUDIO meublé, centre de la ville. Date à convenir. Offres sous chiffres 49-1153 au bureau du journal.

GALETAS OU PETIT LOCAL, centre de la ville, pour entrepôt. Tél. 4 16 41, heures de bureau.

APPARTEMENT 2 PIÈCES meublé, téléphone, avec confort, aux environs de Neuchâtel. Tél. 5 55 56.

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES, avec confort, à Neuchâtel, pour le 31 octobre, pour agent Sécuritas. Adresser offres écrites à CD 2143 au bureau du journal.

STUDIO MEUBLÉ à deux lits, à Serrières, libre tout de suite ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à EF 2145 au bureau du journal.

2 SUISSESSES ALLEMANDES cherchent appartement meublé 2 chambres, centre de la ville, pour le 1er octobre. Ecrire à IJ 2149 au bureau du journal.

CHAMBRE POUR RETRAITÉ, à Neuchâtel ou environs. Offres, avec prix, à DD 2133 au bureau du journal.

MAISON ANCIENNE de 5 pièces, garage, région Peseux, Auvernier. Adresser offres écrites à GH 2147 au bureau du journal.

200 FR. DE RÉCOMPENSE à qui me procurera un appartement de 3 pièces, tout confort, à prix modéré. Région la Coudre ou Marin. Tél. 3 35 84, à partir de 18 heures.

Perdus - Trouvés

PERDU centre de la ville, porte-clé avec un médaillon rond gravé d'un nom. Récompense. Tél. 8 76 52.

Demandes d'emplois

DAME FERAIT repassage et raccommodages à domicile. Tél. 8 56 32.

JEUNE DAME française cherche emploi comme facturière. Tél. 4 01 46.

DAME 40 ans, bonne présentation, très habituée au commerce, cherche remplacements 2 ou 3 jours par semaine, sommelière ou autres. Tél. 6 13 78.

DAME CHERCHE HEURES de ménage pour l'après-midi. Tél. 5 94 73.

JEUNE MAMAN de Colombier garderait enfant pour la semaine ou la journée. Bons soins. Tél. (038) 6 16 22, de 10 à 15 heures.

ETUDIANTE AMÉRICAINE cherche emploi l'après-midi: garde d'enfants et leçons d'anglais, si possible contre logement et pension. Faire offres sous chiffres NO 2154 au bureau du journal.

2 SUISSESSES ALLEMANDES cherchent place dans un tea-room (éventuellement bureau) pour le 1er octobre. Adresser offres écrites à JK 2150 au bureau du journal.

JEUNE HOMME cherche emploi pour le samedi. Adresser offres écrites à FG 2146 au bureau du journal.

Offres d'emplois

FEMME DE MÉNAGE une matinée par semaine, rue de l'Evole, tél. 5 93 29.

BASSISTE ET BATTEUR cherchent musiciens pour compléter orchestre de danse. Tél. (038) 8 70 36.

PEINTRE pour rafraîchir les contrevents de 8 appartements. Tél. 5 98 52.

CONCIERGES, couple suisse ou étranger avec permis est demandé pour propriété privée à Neuchâtel; le mari, sachant conduire auto, sera occupé à plein temps pour entretien du jardin et comme magasinier. Petit logement indépendant avec confort, à disposition. Ecrire sous chiffres BC 2142 au bureau du journal.

Divers

MONSIEUR HANDICAPÉ dans la marche cherche personne pour l'accompagner dans ses sorties, 2 heures par jour. S'adresser par écrit à Pro Infirmis, Collégiale 10, Neuchâtel.

A.A. REPRISE DES SÉANCES au local vendredi 5 septembre, à 20 h 15, escalier des Bercles 10.

SI VOUS ÊTES une jeune femme avec les mêmes goûts que moi, écrivez-moi sous chiffres 49-1154, au bureau du journal.

5me MARCHE DE TÊTE-DE-RAN; 27-28 septembre. Organisation: Ski-club Tête-de-Ran. Renseignements: J.-M. Blandenier, Cernier, tél. (038) 7 02 01.

Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois).
C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.
Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
● de Fr. 1 000.– à Fr. 25 000.–
● remboursable jusqu'à 60 mensualités
● basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.
Nom: Prénom:
Adresse:
Domicile:
Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16, téléphone 022 24 63 53

tennis

Cinq Australiens (éventuellement six) en quarts de finale de Forest Hills

Newcombe-Riessen ou le plus long set (25-23)

La bataille entre l'Australien John Newcombe et l'Américain Marty Riessen a été le fait saillant de la septième journée du tournoi de Forest Hills, une journée par ailleurs morne et pluvieuse. Deux Australiens, John Newcombe et Fred Stolle ont rejoint leurs compatriotes Ken Rosewall, Roy Emerson et Rod Laver en quarts de finale, portant à cinq le nombre des joueurs des antipodes encore en lice dans le simple messieurs.

Seuls trois joueurs, des Américains, peuvent encore empêcher de faire, de ce tournoi, une affaire purement australienne. Il s'agit du tenant du titre, Arthur Ashe, du professionnel Earl Buchholz, qui a pris le meilleur en cinq sets sur l'Espagnol Andres Gimeno, et du « chouchou » du public new-yorkais, Pancho Gonzales, qui aura affaire toutefois à forte partie dans le dernier huitième de finale et devrait logiquement s'incliner devant un sixième australien, Tony Roche.

Fred Stolle, beaucoup plus décisif, avait été le premier vainqueur de la journée, s'imposant facilement (6-4, 6-2, 2-6, 6-3) devant le Britannique Roger Taylor, à l'issue d'un duel aveugle de cogneurs. Par contre, John Newcombe, pourtant favori face à l'irrégulier Marty Riessen, a dû lutter pendant plus de quatre heures trente (la partie a été interrompue près d'une heure par la pluie) et employer tout son arsenal de coups pour venir à bout du Texan qui, tenace et appliqué, a failli entraîner le finaliste de Wimbledon dans un cinquième set incertain. Newcombe l'a emporté 4-6, 6-3, 6-4, 25-23 après avoir sauvé, au quatrième set, cinq balles de set et assuré sa victoire après le plus long set du tournoi à sa première balle de match.

JEU TENTACULAIRE

Quant à Buchholz, bien qu'inconstant, il a irrémédiablement éliminé l'Espagnol Andres Gimeno au cours d'un cinquième set. La partie avait été interrompue par la pluie alors que l'Américain menait 2-0 dans la troisième manche, chacun des deux joueurs s'étant approprié un set. A la reprise du jeu, sur l'herbe glissante du court central, les coups de boutoir de Buchholz prirent le meilleur sur le jeu tentaculaire de l'Espagnol qui, gardant difficilement son équilibre, concéda la manche 6-1, remporta la suivante 7-5, mais concéda la dernière sans lutter (3-6).

En dehors des derniers huitièmes de finale du simple messieurs dont un seul (Roche-Gonzales) n'a pu être joué, la journée était consacrée au deuxième tour du double dames. La seule surprise a été l'élimination par les jeunes Américaines Mary Ann Curtis et Valérie Ziegenfuss, de leurs compatriotes Pat Hogan et Peggy Michel, finalistes à Wimbledon et têtes de série No 4 à Forest Hills.

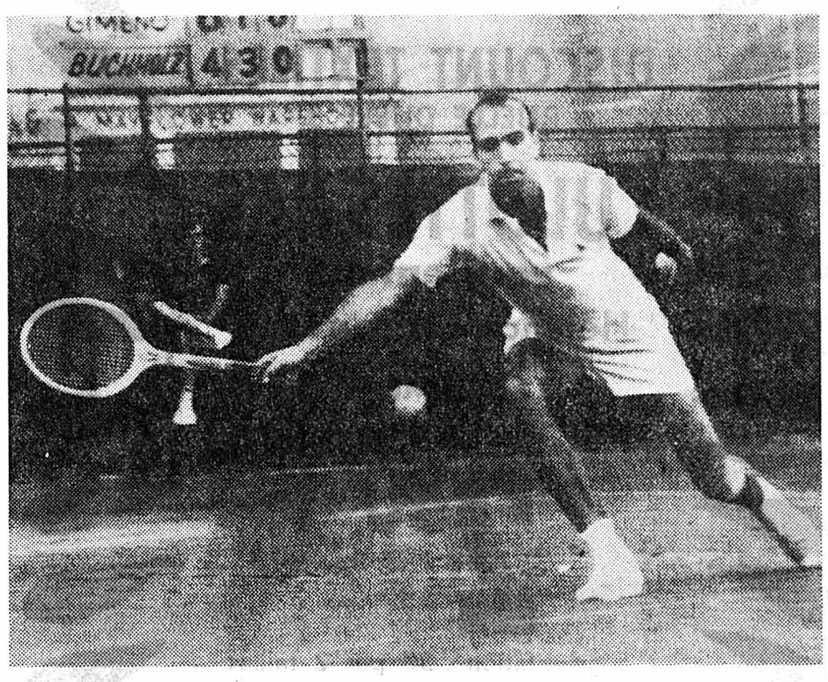

ELIMINÉ. — L'Espagnol Gimeno (notre téléphoto AP) a été éliminé par l'Américain Buchholz qui dut attendre le cinquième set pour vaincre son adversaire

hippisme

Le concours hippique de Colombier en préparation

Vers un spectacle de première grandeur

Le comité d'organisation du Concours hippique national officiel de Colombier, qui œuvre depuis de longs mois pour la mise sur pied de cette importante manifestation, a passé, depuis quelques jours, à la phase pratique. En effet, obstacle, tribunes, cantine, écuries pour les chevaux, ainsi que quantité d'autres constructions destinées au bien-être du public et des concurrents sont en chantier.

Les épreuves inscrites au programme sont riches et variées :

— Deux épreuves catégorie comptant pour le championnat suisse.
— Prix du lieutenant-colonel Hegi et prix Longines.
— Une épreuve catégorie S barème B.
— Prix de Vaudijon.
— Une épreuve catégorie M.II.
— Prix du manège de Colombier.
— Une épreuve L II.
— Prix du Château de Colombier.
— Une épreuve L combinée dressage-saut.
— Prix des Allées.

GRANDE FINALE ROMANDE DES CAVALIERS DE CONCOURS

Cette dernière épreuve se court en deux manches sur un parcours de quatorze obstacles de 1 m 30 à 1 m 40 de haut, 3 m à 3 m 50 de large, avec un barrage éventuel en cas d'égalité pour la première place. Sont qualifiés pour cette finale, les dix meilleurs cavaliers(res) habitant la Suisse romande, sans distinction de nationalité. Les sélectionnés ont obtenu des points au cours de la saison 1969 sur les places de concours de Cossonay, Nyon, la Tour-de-Peilz, Apples, Yverdon, Tramelan, Corsinges et Bulle. Sont sélectionnés : Eric Fraissinet, Tolochenaz ; Claude Manuel, Jouxtens ; Walter Gessler, Prangins ; Peter Reid, Genève ; Monique Brandt, Saint-Imier ; Antonio Alegria Simoes, Genève ; Fabio Cazzaniga, Pully ; Michel Rœssli, Cheseaux ; Philippe Guerdat, Bassecourt ; Guillaume Pictet, Genève.

DES NOMS CONNUS

Dans les épreuves S, comptant pour le championnat suisse, sont naturellement au départ des chevaux et cavaliers de toute première classe. Bien connus pour leurs succès en Suisse et à l'étranger, nous pouvons citer :

— Arthur Blickenstorfer, qui a à son actif une quantité impressionnante de victoires, autant en Suisse qu'à l'étranger, membre de l'équipe suisse officielle, deux fois sélectionné olympique ;
— Mlle Beat Röthlisberger ;
— M. Charles Grandjean ;
— J. Jürg Notz.

Ces trois derniers, encore juniors, sont autorisés à sauter en catégorie S. Ils font partie de l'équipe suisse junior championne d'Europe 1969.

Avec une telle participation, on peut s'attendre à une manifestation sportive et à un spectacle équestre de première grandeur.

C. D.

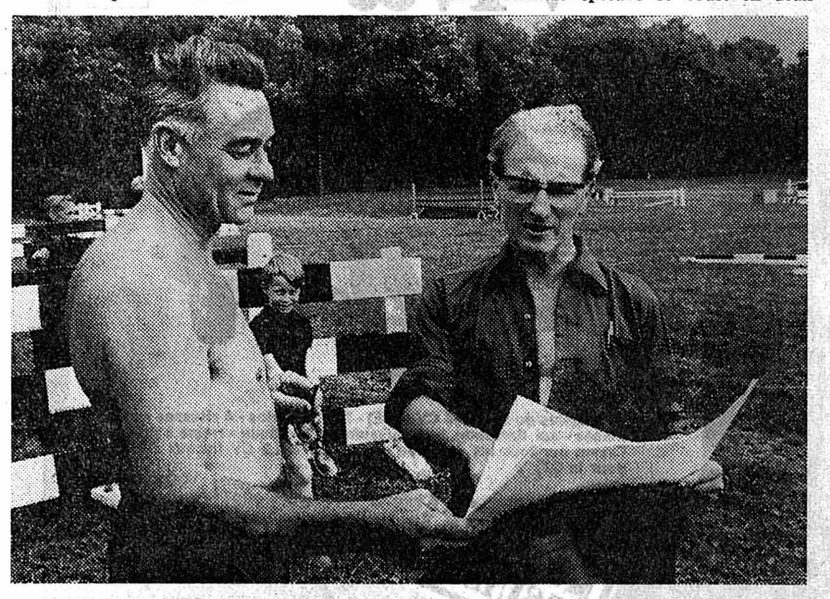

AU TRAVAIL. — MM. Carbonnier (à droite) et Schwaar (à gauche), respectivement constructeur national de parcours et chef de piste, étudient le plan de parcours du prochain concours de Colombier

(Avipress - J.-P. Baillod)

Broutille

● Le championnat du monde de boxe des super-légers entre l'Argentin Nicolino Loche, tenant du titre, et le Brésilien Joao Henriquez, aura lieu le 4 octobre à Buenos-Aires.

● Le championnat du monde de boxe des poids légers entre l'Américain Mando Ramos, tenant du titre, et le Japonais Yoshiaki Numata, qui devait avoir lieu le 20 septembre à Los-Angeles, a été reporté au 4 octobre. Ramos, qui s'était cassé la main gauche au cours d'une séance d'entraînement au mois de juin, n'est toujours pas parfaitement remis.

Mon point de vue

Plattner en a fait l'expérience à Brno

Les victoires ne s'achètent pas mais elles se paient pourtant !

Il faudrait de l'argent...

Plattner l'a dit en rentrant de Brno avec une médaille d'or et deux de bronze. Stojan (tennis) en fait une des conditions premières de la mise à exécution d'un projet qui devrait enfin élever le niveau de l'élite nationale.

L'athlétisme se trouve devant les mêmes problèmes et les athlètes qui ont le privilège d'être invités aux grandes réunions internationales étrangères, en reviennent souvent déçus : ils y apprennent qu'ils ne jouissent pas des mêmes avantages que les autres. Pendant combien d'années, les skieurs n'ont-ils pas souffert d'un complexe d'infériorité en considérant les méthodes et les moyens de préparation des Français ou des Autrichiens ?

ÇA COUTE CHER

Il faudrait de l'argent pour soutenir le sport amateur. Il y en a déjà pas mal. Cependant, cela ne suffit pas. Car ça coûte extrêmement cher d'entraîner des athlètes d'élite. Une médaille d'or ne s'acquiert vraiment qu'à prix d'or. Si Plattner n'avait eu que les 3000 fr. mis à sa disposition par la fédération pour cette saison, il ne serait vraisemblablement pas allé très loin sur les sentiers de la gloire. Bien sûr, il pouvait investir le talent et les qualités morales de Kurmann. La fortune ne permet pas de fabriquer un champion du monde si le talent n'y est pas. Mais, si les dons physiques de Kurmann n'avaient pas été soutenus par un programme de préparation minutieux — et coûteux —, le titre de champion du monde de la poursuite aurait certainement été gagné par un Français. Plattner a dû se débrouiller. Il a trouvé lui-même l'argent dont il avait besoin, auprès de ses amis, auprès de ses connaissances, dans les milieux intéressés à un sport cycliste vivant, victorieux. Il a ainsi rassemblé 50,000 francs. Avec cet argent, il a pu équiper ses coureurs, compenser leur manque à gagner, couvrir leurs frais de voyage et d'entraînement.

LA BESACE DU MENDIANT

Plattner est rentré de Brno sans le sou. Pour poursuivre son oeuvre, pour dénicher et former un nouveau Kurmann, il doit reprendre le bâton du pèlerin et la besace du mendiant. Il repart de zéro, à la recherche d'hommes de bonne volonté pouvant s'engager à lui fournir 50,000 francs par année. Il frappe aux portes, il tend la main.

Le cyclisme suisse a besoin de ses connaissances, de son apostolat.

Dans le domaine du tennis, Stojan envisage de créer un centre d'entraînement annuel à Zurich : 4 à 5 heures de préparation par jour pour une quinzaine de joueurs formant l'élite nationale de demain.

Il lui faut trois choses : de la place, de l'argent, de l'emploi adapté aux exigences d'un tel programme.

Comme il s'agit surtout de problèmes matériels, l'argent serait probablement en mesure de les résoudre tous.

CAS PARTICULIER

Beaucoup d'argent : plus que n'en demande Plattner. Mettons une centaine de mille francs. Cette concentration ne peut se faire que si elle assure l'avenir professionnel des jeunes joueurs, que si elle leur donne, à côté du tennis, la possibilité d'accomplir un apprentissage, des études. Ou si elle leur laisse le temps de se vouer à un petit travail qui leur servira de porte de sortie lorsqu'ils quitteront la compétition.

On avait déjà le cas très particulier des skieurs alpins. A ces divers exemples, on remarque qu'ils ne vivent plus en marge, qu'ils ne sont plus des exceptions. Ils ont ouvert la voie : maintenant, tout le monde s'y engage avec la conviction que c'est vraiment la seule qui conduise au succès. Il faut de l'argent : les victoires sportives ne s'achètent pas, mais elles se paient pourtant. Guy Curdy

football

LA COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

Rapid Vienne élimine Torpedo Moscou

A Moscou, en match retour du tour préliminaire de la coupe des vainqueurs de coupe, le Rapid Vienne, dirigé par Carl Rappan, a réussi l'exploit de tenir Torpedo Moscou en échec (1-1).

A l'aller, les deux équipes avaient déjà fait match nul (0-0). Le Rapid Vienne se trouve qualifié pour les seizièmes de finale (où son adversaire sera le PSV Eindhoven), sur la base du règlement qui dit qu'en cas d'égalité, les buts marqués à l'extérieur comptent double.

Ce match retour s'est joué devant 80,000 spectateurs. Après avoir ouvert la marque à la 54me minute par Redl, les Autrichiens, regroupés en défense, durent subir la domination des Moscovites. Ils le firent victorieusement jusqu'à la 87me minute, lorsque Gerschkovic obtint l'égalisation. Mais celle-ci était trop tardive pour permettre aux Soviétiques de se qualifier. Comme au match aller, Torpedo Moscou était privé de Voronine et de Streltsov.

Sion bat l'Algérie

En match amical joué à Sion devant 600 spectateurs, Sion a battu l'équipe nationale algérienne par 2-1. Les buts des Sédunois, qui étaient privés de Valentini, Walker et Germanier, ont été marqués par Luisier (12me) et Trinchero (15me). Les Algériens ont sauvé l'honneur par Koufi (29me). Les Sédunois ont en outre raté la transformation d'un penalty (Elsig), à la 75me minute.

cyclisme

Merckx sera-t-il à Lugano ?

Les organisateurs du Grand prix de Lugano contre la montre (14 septembre) annoncent qu'ils ont signé les contrats de neuf des dix coureurs qui prendront part à leur épreuve. Il s'agit de Rudi Altig (All), Hermann van Springel (Be), Ole Ritter (Da), Luis Ocana (Esp), Vittorio Adorni (It-vainqueur en 1966), Davide Boifava (It), Michele Dancelli (It), Gianni Motta (It) et Bernard Vifian (S). Pour la dixième place, les organisateurs ont entamé des pourparlers avec Eddy Merckx (Be), Felice Gimondi (It) et Ferdinand Bracke (Be).

Douze coureurs à Bordeaux-Paris

Ce sont finalement douze coureurs, parmi lesquels le Suisse Willy Spuhler, qui participeront, dimanche, au 68me Bordeaux-Paris. Le champion de France Raymond Delisle s'est en effet récusé et la participation du Portugais Joachim Agostino n'a pas été confirmée. Enfin, malade, l'Allemand Wilfried Peffgen a dû déclarer forfait.

Voici la listes des partants :

France : Jourden, Leblanc, Catiau, Perin.

Hollande : Janssen, Hiddinga.

Allemagne : Wolfshohl.

Tchécoslovaquie : Daler.

Suisse : Willy Spuhler.

Belgique : Godefroot, van Coningsloo, Bodat.

hockey sur glace

Le Canada en Europe Défaite et bagarre

C'est par une défaite et une bagarre que la nouvelle équipe nationale canadienne a entamé sa tournée en Europe, au cours de laquelle elle jouera deux fois en Suisse. Les Canadiens se sont inclinés par 1-4 (0-0 1-2 0-2) face à l'équipe de club soviétique « Alles des Soviets », à Kouibichev. La bagarre a éclaté à la suite de deux pénalités mineures infligées aux professionnels Lapointe et Roberto. Les Canadiens ont alors vu rouge, tant et si bien que les arbitres ont dû interrompre la rencontre à la 47me minute. Après une pause de 23 minutes, le dernier tiers put être joué sans autres incidents.

● A Halle, l'Allemagne de l'Est et la Suède ont joué le premier match international de la saison 1969-1970 de hockey sur glace. Les Suédois se sont imposés par 2-1 (1-1, 1-0, 0-0) grâce à des buts de Karlsson et de Hammerstrœm. Les Allemands de l'Est ont sauvé l'honneur par Prusa.

athlétisme

Après son éviction discutable des championnats d'Europe

Le marathonien Jean-Pierre Spengler accuse

Evincé de l'équipe suisse pour les championnats d'Europe d'Athènes après avoir pourtant réussi nettement le temps limite demandé (2 h 23'12" contre 2 h 25' ce printemps à Karl-Marx-Stadt), le marathonien genevois Jean-Pierre Spengler estime que la décision de la commission interfédérations fait peser une menace sur l'athlétisme suisse.

Mon éviction confirme que les coureurs de font sont nettement prétérités en Suisse. Lors des sélections, ils ne partent pas à égalité avec les autres. Lors de la fixation des limites pour Athènes, il avait été annoncé que l'obtention de ces limites ne serait pas forcément déterminante. Cette restriction était valable pour toutes les spécialités, mais, finalement, seul le marathon en a été victime.

GRAVE PRÉJUDICE

La décision de ne pas envoyer de marathonien à Athènes risque de porter gravement préjudice au fond helvétique. Peut-on, désormais, demander à un coureur de préparer le marathon des Jeux de Munich, avec tout ce que cette préparation signifie comme sacrifices, s'il subsiste un risque qu'il soit évincé au dernier moment malgré l'obtention des temps qui lui étaient demandés ?

Contrairement à ce qu'ont fait des coureurs de valeur comme Werner Schneiter et Walter Huss, qui, déçus, ont renoncé à la compétition, Jean-Pierre Spengler compte poursuivre sa carrière. Revenant à son propre cas, il explique :

INJUSTICE

On avait fixé une limite et on a demandé ensuite une confirmation. La limite, je l'ai largement dépassée. En terminant troisième du championnat suisse du marathon, je pense que j'ai confirmé ma prestation de Karl-Marx-Stadt. Au championnat suisse, il n'était, en effet, pas possible de réussir une performance chronométrique : il faisait très chaud, le parcours était difficile (il comprenait notamment des passages sous voie), le public était souvent indiscipliné. On m'avait demandé de confirmer et personne n'a parlé d'une victoire dans le championnat suisse comme condition de sélection. Cette décision est vraiment injuste.

DEUX POIDS, DEUX MESURES

La commission devait décider de sélectionner les trois premiers du championnat (Berthel, Kunisch et Spengler) ou de ne retenir que moi, puisque j'avais réussi la limite. Elle n'a pas osé choisir et elle se retranche, maintenant, derrière l'échec des marathoniens suisses aux Jeux de Mexico pour justifier sa décision, ajoute le sociétaire du C.H. Plainpalais et ancien membre de la G.G. Berne.

Jean-Pierre Spengler déclare encore : *A certains, on a donné la possibilité de confirmer leurs performances après la première sélection. Le spécialiste du saut à la perche von Arx et ceux du 3000 m obstacles ont, ainsi, été « repêchés ». Pour le marathon, la décision a été sans appel. C'est vraiment illogique...*

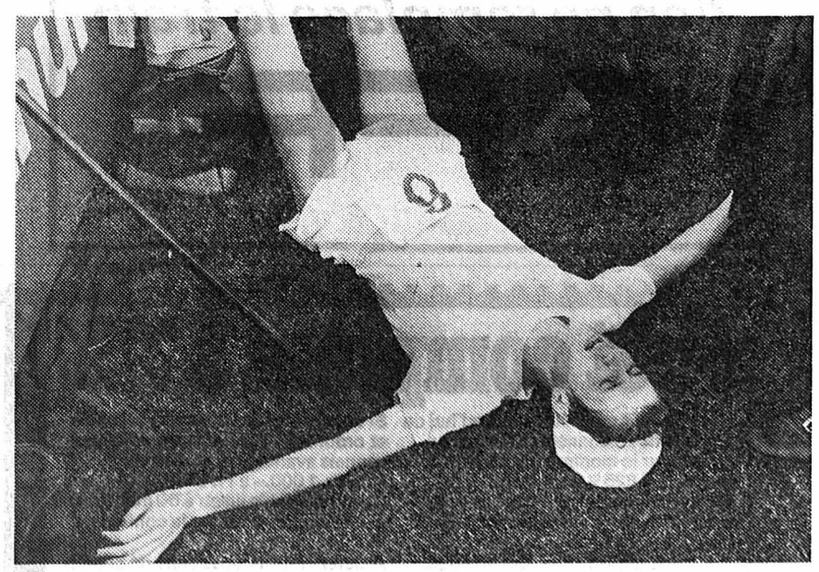

INUTILES. — Les efforts quasiment inhumains accomplis par les marathoniens (ici le champion suisse Berthel) ne semblent pas compter beaucoup aux yeux des sélectionneurs

(ASL)

golf

Au tournoi de Crans-sur-Sierre

Renversement de situation

La situation a brusquement évolué au cours de la troisième journée du tournoi de GOLF 0 Crans-sur-Sierre. En effet, Gallardo, qui s'était installé seul à la tête du classement, a été non seulement rejoint mais dépassé.

Alors que l'Allemand Gerhard Koenig provoquait une surprise en prenant la première place, Garaialde avec 65 obtenait le meilleur résultat de l'année sur le parcours.

A la veille de la dernière journée, la situation est très serrée avec sept joueurs séparés par 3 coups. L'intérêt sera de voir si Koenig résiste, si Garaialde ajoute à ses succès de 1969 aux championnats d'Espagne, de France et d'Allemagne celui de Suisse. Enfin si l'Italien Bernardini peut confirmer sa victoire de 1968.

Chez les amateurs, le Suisse Bagnoud est en tête. L'on a noté un excellent résultat pour Berruti.

Positions chez les professionnels après la troisième journée : Koenig (Al) 209 ; Garaialde (Fr) et Bernardini (It) 210 ; Hennig (Af-S) 211 ; Gallardo (Esp), Napoleoni (It) et Barrios (Esp) 212 ; Harder (Al) et Scott (G-B) 213 ; Kugelmuller (Al) et Matkovitch (Af-S) 214 ; Carlo Grappassoni (It), Canonica (It) et Croce (It) 215; Rodriguez (Esp), Contreras (Esp), Cotton (Fr) et Swaelens (Be) 217.

Amateurs : Bagnoud (S) 222 ; Dassu (It) 223 et Matti (S) 225.

boccia

Les Italiens enlèvent la Rencontre de l'amitié

Samedi, à Berne, s'est déroulée la rencontre de l'amitié, entre Suisses et Italiens résidant dans notre pays. Patronnée par le consul d'Italie, cette confrontation a vu le succès des Transalpins, par sept victoires à cinq, bien que les deux équipes aient terminé à égalité de points.

Le résultat de la confrontation resta incertain jusqu'à la fin, puisque après neuf matches, la Suisse menait par cinq victoires à quatre ; personne ne croyait, alors, à un succès italien. La surprise vint de la paire Bacchetta - Bacchetta, qui perdit ses deux parties. De plus, les Suisses jouèrent de malchance puisque trois matches se terminèrent sur le résultat de 15 à 14 en faveur de leurs adversaires. On notera parmi les membres des équipes, la présence de six Neuchâtelois, trois Italiens : Scaspro Marzaro et Pellegrini et trois Suisses : Binggely, Zumsteg, Klein.

Young Boys, chargé de l'organisation technique de la rencontre, s'est parfaitement acquitté de sa tâche.

MÉMORIAL MARCEL BUGNON

A Neuchâtel, 64 équipes ont participé, au tournoi intercantonal du CB Romand. La sympathique équipe bernoise formée de Lunghi - Barchietto s'est imposée en battant, en finale, Pellegrini - Rota du CB Montagnard, par 18 à 13. Aux places d'honneur, nous trouvons Regazzoni - Klein et une deuxième équipe de Berne.

automobilisme

Première étape de la coupe des Alpes

DÉJÀ VINGT-CINQ ABANDONS

A l'issue de la première étape de la Coupe des Alpes, les Français Jean-Claude Andruet, Jean Vinatier et Jean-Pierre Nicolas, tous trois sur «Alpine-Renault» sont en tête du classement provisoire. Andruet a nettement dominé ses adversaires, puisqu'il a réalisé le meilleur temps des trois tronçons chronométrés : côte de la Sainte-Baume (8 km 100), Peone-Valberg (7 km) et col du Glandon (24 km).

Côté étranger, le Britannique Roger Clark, sur «Ford Escort» expérimentale, a été pénalisé de 20 minutes à la demi-étape de Barcelonette, cependant que Markinen (Lancia), Kallstroem (Lancia), Mikkola (Ford Escort), Lesenius (Alpine Renault) sont déjà distancés. Vingt-cinq abandons ont été enregistrés.

Classement après la première étape : 1. Andruet (Alpine) 28'52"6 ; 2. Vinatier (Alpine) 29'49"4 ; 3. Nicolas (Alpine) 30'51"4; 4. Piot (Ford Escort) 31'44"3 ; 5. Larrousse (Porsche) 32'13"3 ; 6. Barailler (Alfa Romeo) 33'17"6 ; 7. Makinen (Lancia) 35' 15"8 ; 8. Trautmann (Lancia) 36'25"9.

SPORTS dernière

FOOTBALL

● **Championnat de France 1re division : Saint-Etienne - Strasbourg 3-0 ; Sochaux - Angers 1-1 ; Nîmes - Sedan 5-1 ; Rouen - Marseille 1-1 ; Metz - Angoulême 3-2 ; Nantes - Rennes 6-1 ; Bordeaux - Lyon 3-0 ; Valenciennes - Bastia 2-0 ; Ajaccio - Red Star 2-2.**

● **Une sélection des talents de la ligue nationale a joué un match d'entraînement à Granges, contre le club local. Elle s'est imposée par 3-2.**

AUTOMOBILISME

● **L'ancien pilote belge Willy Mairesse est mort à Ostende, hier matin.**

BOXE

A Cosenza, l'Italien Fernando Atzori a conservé son titre de champion d'Europe des poids mouches, en battant le Français Kamara Diop aux points, en quinze reprises.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Restaurant de la Gare, la Neuveville, cherche

sommelière

pour entrée immédiate ou date à convenir ; étrangère exclue.
Tél. (038) 7 94 77.

Nous engageons tout de suite :

MONTEURS
et
AIDES qualifiés

pour chauffage central. Places stables. Semaine de cinq jours.

S'adresser à NAGEL, fbg de l'Hôpital 31, Neuchâtel.
Tél. 5 35 81.

Garage de la place cherche

un vendeur en automobiles

capable de s'organiser seul dans la vente.
Adresser offres écrites à EE 2134 au bureau du journal.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, ouvrier

pâtissier-confiseur

Faire offres à la confiserie P. Hess, rue de la Treille 2, 2000 Neuchâtel.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

PRECIMAX
S.A.

MONRUZ-NEUCHATEL

cherche

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux faciles et divers en ateliers modernes ; bonne ambiance.
Mise au courant par nos soins.

Faire offres ou se présenter : Champréveyres 2, Monruz-Neuchâtel.
Tél. (038) 5 60 61.

Monteurs en chauffage
et
aides-monteurs

sont cherchés par l'entreprise Simonin, à Saint-Aubin.
Tél. (038) 6 73 29.

---

coop

NEUCHATEL engage pour son SUPERMARCHÉ de FLEURIER un

BOUCHER
(garçon de plot)

Caisse de retraite, prestations sociales d'une grande entreprise.

Adresser offres à l'Office du personnel, Portes-Rouges 55, Neuchâtel. Tél. 5 37 21.

coop

MOVOMATIC

NOUS CHERCHONS
pour notre usine de Peseux-Corcelles

contrôleur
et
mécaniciens de précision

Personnes de nationalité suisse ou étrangères au bénéfice d'un permis C, ou hors contingent.

Faire offres ou téléphoner à :
MOVOMATIC S.A., 2034 Peseux (NE)
Téléphone (038) 8 44 33.

Electronique · PRÉCISION · Mécanique

PEINTRES

sont cherchés tout de suite ou pour date à convenir.
Se présenter à l'entreprise Serge Mayor, rue de la Poste 4, Colombier. Tél. 6 30 90.

---

le Bar des Allées, Colombier

cherche pour le 1er octobre

sommelière

Semaine de 5 jours et deux dimanches de congé par mois.

S'adresser à Monsieur César Houriet, restaurateur, Chasselas 18, Peseux. Tél. 8 72 80.

DICKSON & CIE - DEKO
Rue du Tombet
2034 Peseux
Tél. 8 52 52.

Nous cherchons, pour le 1er novembre 1969 ou date à convenir, un

JARDINIER

pour différents travaux d'entretien des alentours de nos immeubles.
Faire offres ou se présenter.

Quel

MÉCANICIEN sur automobiles

travaillerait sur des voitures de sport, telles que Alfa Romeo ou Mercedes, dans un garage avec un équipement moderne ? Prendre contact avec Garage Elite, faubourg du Lac 29, Neuchâtel. Tél. (038) 5 05 61.

On cherche

sommelier (ère)

S'adresser au Restaurant du Théâtre, 2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 5 29 77.

Garçon de courses

entre les heures d'école, est demandé par PKZ, Neuchâtel ; vélomoteur à disposition. Entrée immédiate. Se présenter au magasin.

Jeune homme

Suisse allemand, cherche leçons privées de français.
Faire offres à R. Merz, c/o Mme Cachin Mouson 1, 2074 Marin.

Couple âgé

dont la femme est handicapée cherche personne pour faire le ménage. Appartement confortable, pas de gros travaux.
Salaire selon entente.

Adresser offres écrites à TO 2107 au bureau du journal.

Jeune personne

ayant bonne vue, qui serait disposée à faire un petit apprentissage, trouverait occupation suivie et intéressante à domicile. Tél. 5 15 04 entre 8 et 11 heures.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

La papeterie Reymond
5, rue Saint-Honoré, à Neuchâtel, cherche

un expéditeur emballeur

pour son service d'expédition. Travail varié pour un homme débrouillard et connaissant la ville.
Se présenter au bureau ou téléphoner au 5 44 66.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir,

ouvriers et manœuvres

Bons salaires.
Faire offres à vitrerie Schleppy, Charmettes 16, Tél. 5 21 68.

Nous cherchons, pour date à convenir

un couple serviceman

pour station-service sur grand passage. Etranger hors contingent accepté. Bon salaire. Faire offres, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, à DE 2144 au bureau du journal.

Nous cherchons pour notre service de graissage :

un manœuvre de garage
laveur graisseur

Places stables et bien rétribuées.
S'adresser au garage Mario Bardo, Sablons 47, Neuchâtel
Tél. (038) 4 18 43.

Café des Pilons, le Locle, cherche

sommelière

logée et nourrie, bons gains, pour entrée immédiate.
Tél. (039) 5 18 14.

Cherchons pour 1-2 mois ou plus
(à votre convenance)

SECRÉTAIRES
STÉNODACTYLOS
DACTYLOS

Bons salaires, emplois intéressants dans des entreprises en vue. Libre choix de la date et de la durée du mandat. Avantages sociaux. Téléphonez-nous.

adia interim
Faubourg de l'Hôpital 13
Neuchâtel Tél. (038) 4 74 14

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

garçon ou fille de cuisine
sommelière

ainsi qu'une

femme de ménage

au mois, à la demi-journée.
Téléphoner au (038) 3 30 31.

OUVRIER

consciencieux, serait engagé pour travaux fins et précis.
S'adresser à :
Pivotages Aux Frênes S.A., Les Geneveys-sur-Coffrane

---

cp

Entreprise en plein développement dans la préfabrication cherche

contremaître-serrurier

Avantages sociaux et semaine de 5 jours.

S'adresser : Ed. Pernet Fils, constructions métalliques, rue des Moulins 40, 1400 Yverdon.
Tél. (024) 2 46 31.

Confiserie cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

UNE VENDEUSE
et
UNE SERVEUSE

pour le tea-room.

Faire offres ou téléphoner au Tea-Room - Confiserie SCHMID rue du Concert, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 14 44 ou le soir au (038) 5 85 05.

La Crèche de Neuchâtel cherche d'urgence, une

personne

sachant faire une cuisine simple. Tél. (038) 5 33 27.

FÊTE DES VENDANGES

les 3, 4 et 5 octobre 1969

Au Restaurant LA PRAIRIE
Grand-Rue 8 — Neuchâtel

On engage :

jeunes filles
en qualité de
BARMAIDS SERVEUSES

J. ROBATEL, organisateur du VILLAGE NEUCHATELOIS

On cherche

fille de cuisine

Congé le samedi et le dimanche.
S'adresser au réfectoire Suchard. Tél. 5 01 21.

---

peka

engage pour tout de suite ou pour date à convenir

employé (e) - correspondancier (ère)

de langue maternelle allemande ayant de bonnes notions de français pour correspondance allemande et contact téléphonique avec la clientèle allémanique.

Nous offrons salaire suivant capacités.

Emploi stable, prestations sociales, semaine de 5 jours.

Faire offres écrites à
Paul Kramer,
usine de Maillefer,
2002 Neuchâtel.
Tél. (038) 5 05 22.

On cherche à Neuchâtel :

SOMMELIÈRE

(débutante acceptée) date d'entrée à convenir, ainsi que des

EXTRA

pour la Fête des vendanges.

Tél. (038) 5 94 55.

On demande une

coiffeuse pour dames

ainsi qu'une

apprentie

Tél. 6 22 22.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune coiffeuse

débutante, cherche place pour fin septembre.
Adresser offres écrites à HE 2115 au bureau du journal.

Electricien

d'usine, préparant la maîtrise fédérale, cherche changement de situation.
Connaissances du courant faible.
Adresser offres écrites à MN 2153 au bureau du journal.

Monteur-électricien

préparant maîtrise fédérale, cherche situation dans une entreprise d'installations, avec possibilité d'établir les devis.
Adresser offres écrites à LM 2152 au bureau du journal.

Jeune diplômée

de l'Ecole de commerce de Neuchâtel, cherche emploi intéressant et varié.
Faire offres sous chiffres 69-1152 avec description du travail et possibilités de rémunération.

Employé comptable

début de la quarantaine, Romand parlant couramment l'allemand, habitué à assumer la responsabilité d'un bureau, cherche changement de situation dans entreprise ou commerce de moyenne importance. Libre début décembre.

Adresser offres sous chiffres DB 2121, au bureau du journal.

EMPLOYÉE de BUREAU

aimant les chiffres, capable, consciencieuse et douée d'initiative, cherche situation stable, indépendante et avec responsabilités.

Adresser offres écrites à HI 2148 au bureau du journal.

Industriel suisse cherche

REPRÉSENTATION

montres et appareils de mesure pour la Suède et la Norvège.

Ecrire sous chiffres 08 460503 à Publicitas, 1630 Bulle.

AVIS DIVERS

BOUCHERIE · CHARCUTERIE · SEYON 5 · TEL. 5.14.56 5.66.21 · Margot

Pour accompagner les haricots :

Lard fumé - Lard de bajoue - Fumé sans os Saucissons

PRÊTS express

de Fr. 500.– à Fr. 10000.–

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution ; Votre signature suffit

Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31

NOUVEAU : Service express

Nom
Rue
Endroit

Hôtel de la Couronne à Cressier

Rappel :

La réouverture de l'établissement aura lieu aujourd'hui, jeudi 4 septembre, à 17 heures.

Apéritif offert.

HOTEL NOÉ, Torrepedrera (Adriatique). 2me cat. nouveau, directement au bord de la mer. Toutes les chambres avec : douche, W.-C., balcon sur la mer et téléphone. Ascenseur. Hors saison Lit 2200.—. **Renseignements : Horlogerie Roger Ruprecht, tél. (038) 4 15 66, Neuchâtel.**

MOTOS VÉLOS

Pour l'entretien de vos vélos, vélomoteurs, motos. Vente - Achat - Réparations.

G. CORDEY
Ecluse 47 - 49 - Tél. 5 34 27

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 5 66 86

Radio Télévision

TV - Radio, etc.
Radio-Melody

Tél. (038) 5 27 22
Rue de Flandres 2 - Neuchâtel

OCCASIONS

1 cuisinière électrique
« Le RÊVE »,
3 plaques (1 rapide)
neuve
Fr. 400.—

1 cuisinière électrique
« AEG »,
4 plaques
(2 rapides)
Fr. 350.—

1 machine à laver le linge
« LAVAMAT »
valeur Fr. 2725.—
cédée à
Fr. 1900.—

1 machine à laver la vaisselle
« FRIGIDAIRE »
General Motors,
état de neuf,
12 couverts,
Fr. 800.—

ROCHAT CERNIER
Tél. 7 11 60

Prof. médicales auxiliaires

Marcel Sterchi

Mécanicien-dentiste
De retour.

Mad. LINDER

pédicure
DE RETOUR
Saint-Honoré 1
Tél. 5 15 82.

CILO
dès 498.- 2 vitesses
dès 738.- fourche souple
Neuchâtel

DEMANDES À ACHETER

ACHAT et VENTE de vieux bijoux

or et argent.
Pierres fines, diamants.
Pendules anciennes aux meilleurs prix, à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE

Portes-Rouges 46
Immeuble
Marché Migros
Tél. 5 20 81
Neuchâtel.

Je cherche à acheter

pièces anciennes (suisses)

Je paie
10 c. 1875, 1000 fr ;
50 c. 1901, 60 fr. ;
2 fr. 1901, 420 fr. ;
2 fr. 1904, 30 fr. ;
2 fr. 1908, 30 fr. ;
5 fr. 1952, 90 fr.
Tél. (065) 8 39 68. Le soir dès 18 h 15.

On cherche à acheter, mais seulement en bon état,

pièces d'or suisses «Vreneli»

ainsi que **pièces de 5 francs anciennes**

Pièces de 100 fr., année 1925
Pièces de 10 fr., année 1910
Pièces de 20 fr., années 1871, 1873, 1888, 1887
Pièces de 5 fr., années 1896, 1928, 1912.

Je paie certaines pièces 1000 fr. et plus.

Tél. (041) 87 12 76 (de 8 à 9 h).

COMMERCES

A remettre, à la Chaux-de-Fonds, pour l'automne 1969,

restaurant

avec terrasse et appartement destiné au tenancier, situé à proximité immédiate de la ville, sur une route principale, dans un cadre agréable et une région très fréquentée.

Très bonne affaire, jouissant d'une excellente renommée.

Faire offres à l'étude de Me Roland Châtelain, avocat, avenue Léopold-Robert 42, à la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 44 26.

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Armin WIRZ

profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus pendant ces jours de douloureuse séparation, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses remerciements sincères et reconnaissants.

Neuchâtel, septembre 1969.

APPRENTISSAGES

On cherche pour le printemps 1970

apprenti (e) - boulanger - pâtissier

Laboratoire moderne bien installé. Sérieuse formation garantie. Pas de travail le dimanche.

Ernst Winkler, boulangerie-pâtisserie, 3638 Blumenstein (BE), près Thoune.
Tél. (033) 56 12 16.

HUGUENIN

Le succès d'un bon apprentissage est étroitement lié au choix judicieux de la profession. Pour cette raison nos tests d'initiation, appelés «role-Playing» permettent aux futurs apprentis de se familiariser durant une semaine au minimum avec le métier de leur choix.

Pendant les vacances scolaires, nous acceptons des jeunes gens désireux de faire les apprentissages de :

mécanicien de précision — 4 ans

mécanicien faiseur d'étampes — 4 ans

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au service du personnel de la Centrale S.A., route de Boujean 31, tél. 2 71 71.

Une étude hebdomadaire sur le football de ligue nationale

LE CHAMPIONNAT SOUS LA LOUPE

Bien que Bâle et Servette aillent vers des difficultés

S'il doit y avoir des étincelles ce sera certainement au Wankdorf

Après deux tours, gardons-nous d'interpréter les chiffres mais, faites-moi confiance, l'envie ne manque pas. Rions avec les capitalistes à quatre points, pleurons les miséreux et leur manque de points. L'espoir faisant vivre, la soirée de samedi, sans être de choucroute, pourrait être nourrissante pour certains.

Young Boys - Zurich (2-1, 0-3)

S'il doit avoir des étincelles quelque part, c'est au Wankdorf que s'embrasera le feu d'artifice. Après deux voyages, l'ours reçoit dans sa tanière et Zurich étant tout, sauf pot de miel, les chocs ne manqueront pas.

D'une étape pour Zurich qui s'en sortira avec un œil au beurre noir, c'est-à-dire avec un point de perdu. Young Boys battu par La Chaux-de-Fonds elle-même sévèrement défaite par Zurich, vous connaissez l'histoire et vos classiques : en football, ce raisonnement ne mène à rien.

Lausanne - Bâle (5-0, 0-4)

Match plus important pour Bâle, désireux de garder son titre, que pour Lausanne ressassant des problèmes insolubles. Toutefois, les Bâlois auraient tort de croire le jour de gloire arrivé. Les Vaudois, couvant une vieille rogne, se surpasseront, juste pour marquer le coup. Zurich ayant laissé un point à la Pontaise, Bâle fera-t-il mieux ? On peut en douter.

Bellinzone - Servette (0-1, 2-1)

Chacun avait vaincu chez l'adversaire.

Pour Servette, comme pour Bellinzone, l'heure de vérité a sonné. Le premier avec l'aide de Lausanne (!), pourrait se retrouver seul en tête, mais c'est trop beau pour y croire. Bellinzone, tout en n'étant plus une terreur, doit veiller à glaner ses points chez lui. Laissons-lui-en un.

La Chaux-de-Fonds - Winterthour (3-0, 1-1)

Combien de temps faudra-t-il à La Chaux-de-Fonds pour se remettre du choc du Letzground ? L'an passé, après avoir reçu six buts aussi, elle en avait enfilé autant, huit jours après, à Lucerne. Winterthour sera moins complaisant, mais les Neuchâtelois sont favoris.

Grasshoppers - Lugano (1-2, 3-2)

Ces deux également avaient jugé bon de perdre à domicile, pour se venger en déplacement. Les Zuricois n'impressionnent guère : du béton, à Bienne, et une courte victoire contre Fribourg. Lugano est fort capable de ramasser l'enjeu, vu que Blaettler et Bernasconi, (s'il est rétabli) se feront une joie de mystifier les anciens copains.

Saint-Gall - Fribourg

Pas de rencontre, l'an passé. Pas besoin de dessin, non plus, pour comprendre que Fribourg se heurte à une équipe de zéro point et qui se fera un devoir, sinon un plaisir, de s'offrir sa première victoire.

Que les Fribourgeois ne se laissent pas manger tout cru. En empilant quelques bons résultats, ils amèneraient une sacrée nervosité dans le secteur sensible à certains clubs.

Wettingen - Bienne

Pas de confrontation la saison dernière. Considéré comme relégué en puissance, Wettingen n'en ramassera pas moins quelque pécule, d'ici à juin. A chaque adversaire d'être sur ses gardes et d'être assez rusé pour récolter les points où la tâche est la plus aisée.

A. E.-M.

MOTEUR. — C'est avec raison que Martinelli (à droite) est considéré, depuis plusieurs années, comme le moteur du F.-C. Zurich. Young Boys s'en apercevra encore samedi, au Wankdorf. (Keystone)

Ligue B : il y aura de l'ambiance à Tourbillon

Un Sion-Xamax très prometteur

Xamax reste tête d'affiche pour le prochain week-end, au programme de la ligue B : il se déplacera à **Sion** pour un des « matches au sommet » de cette compétition. Après celles de la rencontre avec Lucerne, les difficultés ne lui sont, on le voit, pas épargnées ! D'autant que le match de Tourbillon fait suite au partage de points dont les Sédunois durent se contenter dimanche passé, à Martigny.

SCHMID. — A Sion, s'il « lève la tête », l'ailier gauche de Xamax pourra être très utile à son équipe. (Avipress J.-P. Baillod)

Martigny, qui vient de prouver d'emblée, contre Sion, qu'il mérite mieux que son classement actuel de 11me, va au-devant d'un nouveau test délicat, puisqu'il devra jouer sur le terrain de **Mendrisiostar**, ce club tessinois qui est, en ce moment, un chef de file plutôt inattendu. On attend donc le résultat de cette confrontation avec beaucoup d'intérêt, tant le pronostic est ici malaisé.

UNE CHANCE POUR URANIA

Urania a bien commencé son championnat, ce qui ne lui était plus arrivé depuis longtemps. Pourvus d'une victoire (à Aarau, ce qui est méritoire) et d'un match nul avec les « Fellows », les Eaux-Viviens recevront, à Frontenex, un adversaire qui vacille en ce moment comme un boxeur groggy : **Bruhl** qui, nanti de deux défaites, n'a pas encore marqué de but mais en a encaissé huit ! Urania semble donc avoir là une chance sérieuse d'augmenter un capital qui lui permettrait d'envisager l'avenir avec davantage d'optimiste que la saison dernière. Saison passée : 1-1.

L'autre club genevois, **Carouge**, rentré fort capon de Zurich, recevra également un visiteur, **Aarau**, dont le début de championnat est plutôt mauvais. Saison dernière : 1 à 1 également.

On attend avec intérêt le duel **Granges-Young Fellows** car les Jeunes Compagnons zuricois, vainqueurs de Carouge après avoir réussi le match nul à Frontenex, figurent parmi les énigmes du championnat. Or, le test de Granges est généralement sévère et, comme ce club n'a pas encore joué chez lui depuis le début de la compétition, il faut prévoir de sérieux problèmes pour Young Fellows. La saison dernière, les Soleurois avaient d'ailleurs, nettement battu leurs visiteurs zuricois (4-0).

SAUF SURPRISE

Langenthal, néo-promu qui vient de perdre son derby avec Thoune, ira présenter ses lettres de créance à **Lucerne**, où l'on n'est pas doux avec le pèlerin : l'autre promotionnaire, Martigny, s'en est déjà aperçu. Il y a donc de fortes chances, sauf surprise, que Langenthal s'en revienne battu.

Dernier match de la série du prochain week-end : **Thoune-Chiasso**, opposant deux équipes qui viennent de battre l'une Langenthal, l'autre Granges. Un match serré à priori. Saison dernière : victoire des Tessinois, par 1 à 0.

Sr

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. Premier. Quatre points. A récupéré Benthaus, mais pas Paolucci. N'a reçu qu'un but en deux matches.

BELLINZONE. 11me. Un point. Absence de Tagli, suspendu. Débuts de Lucaric, pour une mi-temps.

BIENNE. 5me. Deux points. A joué dans une formation inchangée. Peters marque son premier but.

LA CHAUX-de-FONDS. 5me. Deux points. A reçu six buts, comme l'an dernier marque son premier penalty. Pour l'instant, la plus faible défense.

FRIBOURG. 5me. Deux points. Première apparition de Ziegler. Trône au premier rang des défenses.

GRASSHOPPERS. 5me. Deux points. Une défaite et une victoire par un à zéro. Premier match de Groebli et d'Aerni.

LAUSANNE. 5me. Deux points. Retour de Durr pour une mi-temps. Débuts du gardien Favre. La défense est déjà au 11me rang. Loichat fabrique un autobut.

LUGANO. 3me. Trois points. Débuts de Giovanzzana et d'Arrigoni. N'a pas pu s'imposer au Cornaredo.

SAINT-GALL. 14me. Zéro point. Circonstance atténuante, a rencontré les deux premiers. A chaque fois subi un penalty, le dernier sans dommage.

SERVETTE. Premier. Quatre points. La meilleure ligne d'avants avec celle de Zurich. A tiré deux pénalties, un étant raté.

WETTINGEN. Dernier. Zéro point. Seule équipe à n'avoir pas encore de buts à l'actif. Première apparition de Hugli et de Beichter.

WINTERTHOUR. 5me. Deux points. Comme Lausane, deux partages. Bénéficie d'un autobut.

YOUNG BOYS. IIme. Un point. Première apparition de Hug et de Bruttin. Brulls a marqué lors des deux matches.

ZURICH. 3me. Trois points. Encaisse son premier penalty. Débuts de Grob et de Kyburz. Deux buts pour Kunzli et Volkert.

A. E.-M.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

1. Bellinzone - Servette : Servette paraît être un chef de file bien fragile ; s'il rentre chez lui avec un point, il pourra s'estimer satisfait X 1 1

2. La Chaux-de-Fonds - Winterthour : étrillée à Zurich, La Chaux-de-Fonds ne montrera aucune complaisance envers son adversaire zuricois. Mais ce dernier a l'habitude de jouer à 17 heures... 1 1 X

3. Grasshoppers - Lugano : en théorie, Lugano est plus fort. Totefois, il doit être bien difficile de battre les Sauterelles sur leur terrain X X 2

4. Lausanne - Bâle : une des principales batailles de cette troisième journée. Ce sera le premier match difficile pour Bâle 1 X 1

5. Saint-Gall - Fribourg : une victoire des « pingouins » constituerait une grosse surprise 1 1 1

6. Wettingen - Bienne : Peters et ses hommes sauront certainement prendre leur tâche au sérieux 2 2 2

7. Young Boys - Zurich : si Zurich s'impose, c'est qu'il est véritablement très fort. Nous pencherions plutôt en faveur du partage de l'enjeu X X 1

8. Etoile Carouge - Aarau : les Carougeois paraissent être bien fragiles ; Aarau nous étonnerait s'il ne profiterait pas de ce défaut 2 X 2

9. Granges - Young Fellows : présenté comme un des grands favoris, Granges n'a qu'un point. Il mettra tout en œuvre, sur son terrain, pour modifier cette situation 1 1 X

10. Mendrisiostar - Martigny : on doit s'attendre à tout de la part de Martigny, bien que sa tâche s'annonce extrêmement pénible. 1 X 2

11. Sion - Xamax : le partage des points de dimanche dernier a été un avertissement pour les Valaisans, qui, face aux Neuchâtelois, ne ménageront pas leurs efforts 1 1 X

12. Thoune - Chiasso : les Tessinois semblent avoir trouvé la bonne « carburation ». Si tel est vraiment le cas, les Bernois ne pourront que limiter les dégâts 2 X 2

13. Urania - Bruhl : l'étonnant Urania ne connaîtra pas de problème s'il ne se prend pas déjà pour le champion 1 1 1

yachting

Deux championnats suisses se déroulent ce week-end

L'élite des Yollenkreutzer à la Neuveville

Le championnat suisse des Yollenkreutzer 20 m2 organisé par la Bordée de Tribord se déroulera du 5 au 7 septembre devant la Neuveville, sur le plan d'eau qui vit au mois de mai dernier, le championnat suisse de la classe des Vauriens.

Le Yollenkreutzer est trop connu sur nos lacs jurassiens pour qu'on en rappelle ici les caractéristiques techniques. Signalons simplement que l'introduction de la matière plastique donne à cette série un « second souffle » venant fort à propos renforcer les qualités d'un bateau déjà rapide, habitable, aux possibilités de croisière très étendues, particulièrement en eaux peu profondes telles qu'elles se présentent sur les côtes sud de nos lacs.

PROGRAMME

Pour en revenir au championnat précité, la Bordée de Tribord propose aux participants le programme suivant :
Le jeudi 4 septembre, en fin d'après-midi, auront lieu les opérations de jauge sous l'experte direction de M. A. Colombi, de Morat. Ces opérations seront suivies de la réception des équipages en une cave de la cité. Les courses débuteront demain, à 8 h 50, et les concurrents se tiendront dès ce moment-là et chaque jour dès 8 h, à disposition du comité de course.

Les régates prendront fin dimanche par la proclamation des résultats et la distribution des prix.

FAVORIS

Vingt-trois bateaux inscrits lutteront pour le titre et le pronostic est bien difficile à établir avant la première épreuve. Citons pourtant les noms de « Sans-Souci » à M. K. Theurer, de Bienne, déjà détenteur du titre ; Ariette V à M. R. de Bosset de Neuchâtel, Ricochet à M. J.-P. Lecoultre du C.V.E., enfin Saphir III à M. J. Zryd, de Morat, toujours très « crocheur ». Naturellement d'autres noms seront en évidence mais, seules les arrivées révéleront leurs noms.

Souhaitons à ces joutes vent et soleil pour l'intérêt des participants, pour la beauté du cadre de la Neuveville et le plaisir des promeneurs.

Les Solings sont réunis à Morges

Cette compétition sera intéressante à plus d'un titre

Ce matin commence, à Morges, le championnat suisse des Solings. Il sera très intéressant de suivre cette épreuve pour plusieurs raisons.

Rappelons, tout d'abord, que le Soling a remplacé le 5 m 5 pour les Jeux olympiques. C'est une série nouvelle dont nous allons vivre le premier championnat suisse. Les barreurs de cette série sont presque tous des transfuges d'autres séries et n'ont pas encore pu se mesurer dans d'importantes régates. Seuls les résultats de la Semaine internationale de Genève peuvent fournir quelques indications. Raymond Fragnière a remporté 5 manches sur sept, une autre allant à Jean Rosset, entraîneur national et ancien « finniste ». Bernard Mach remportait la dernière. Le Morgien Marti, qui s'est bien défendu aux championnats d'Europe, n'est pas à négliger et avec Paul Ramelet, ils représentent de sérieux concurrents. Parmi les étrangers, nous retiendrons Giulio Carcano (Italie), qui était un redoutable barreur de 5 m 5.

Notons encore que deux Neuchâtelois participeront à ce championnat : Renaud Langer et Jean Grimm, ce dernier pouvant nous réserver une agréable surprise.

Ce championnat commence donc ce matin, les opérations de jauge s'étant déroulées hier. Demain et samedi, les concurrents (ils sont au nombre de 35) seront à disposition du comité de course de 8 h 30 à 18 h. Le parcours est de type olympique, sur huits bouées fixes mouillées dans la baie de Morges. Le diamètre du cercle mesure 2,5 kilomètres.

Ces régates seront suivies de près par de nombreux navigateurs, en particulier par les spécialistes du yachting lourd qui hésitent encore à changer de série au profit du Soling.

Y.-D. S.

LE PREMIER. — Ce Soling participera à son premier championnat suisse. (Avipress - Spichiger)

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

PHOTO CINÉ
Faites confiance au spécialiste
Photo-Ciné Gloor
Epancheurs 4 Neuchâtel

Dix experts vous proposent...

	1	x	2
1. Bellinzone - Servette	5	4	1
2. Chaux-de-Fonds - Winterthour	6	3	1
3. Grasshoppers - Lugano	2	4	4
4. Lausanne - Bâle	2	4	4
5. Saint-Gall - Fribourg	8	1	1
6. Wettingen - Bienne	1	3	6
7. Young Boys - Zurich	3	5	2
8. Carouge - Aarau	5	4	1
9. Granges - Young Fellows	7	1	2
10. Mendrisiostar - Martigny	5	4	1
11. Sion - Xamax	7	2	1
12. Thoune - Chiasso	4	4	2
13. Urania - Bruhl	7	1	2

Une place au soleil pour les « sans grade »

JURA

Les Seelandais font la loi

Les sportifs jurassiens n'ont guère eu de sujets de satisfaction. Hormis Tramelan, qui, enfin, a fait valoir ses qualités en recevant USBB, toutes les autres formations no selandaises ont mordu la poussière, en deuxième ligue, où le manque de « punch » des avants de Courtemaîche a, une fois de plus, empêché Lièvre et ses hommes d'obtenir à Mâche ce point qui leur échappe de peu à chaque rencontre. Bévilard, lui aussi, a déçu ses partisans. Pourtant, il est connu que les capacités des équipiers de Longeau sont très réduites à l'extérieur.

Les mauvaises comme les bonnes nouvelles vont par trois. Alle, le club qui avait donné le frisson à ses amis en ce début de compétition, a prouvé qu'il était loin d'atteindre le meilleur de sa forme. Honteux et confus, tel le corbeau de la fable, les Ajoulots jurèrent, en revenant, d'Aarberg, qu'on ne les y reprendrait plus ! Espérons-le.

Classement : 1. Lyss 3 matches, 5 points ; 2. Boujean 34 2-4 ; 3. Mâche, Alle et Aarberg 3-4 ; 6. Longeau 2-2 ; 7. Bévilard et Tramelan 3-2 ; 9. Aurore 2-1 ; 10. Courtemaîche et USBB 2-0.

TROISIÈME LIGUE

Groupe 6. — Bien malin celui qui pourrait désigner la liste des candidats à la victoire finale. A l'exception des Breuleux, qui comptent un match en retard, toutes les formations ont déjà laissé échapper un ou plusieurs points, et cela après la 2me journée seulement.

Les Genevez et Tramelan, humiliés de belle façon il y a 8 jours, ont donné un spectaculaire coup de barre. Victimes de choix, Reconvilier et La Neuveville ont fait les frais du retour en forme des « poulains » de Senn et de ceux d'Etienne. Courrendlin, grâce à un ultime coup de rein durant les 7 dernières minutes, a renversé un « score » déficitaire. USBB, son hôte du jour, a réalisé trop tard son malheur.

Classement : 1. La Neuveville, Reconvilier, Courtelary et Courrenlin 2-3 ; 5. Les Breuleux 1-2 ; 6. USBB 2-2 ; 7. Tramelan et Les Genevez 2-1 ; 9. Le Noirmont 1-0 ; 10. Court 2-0.

Groupe 7. — Jusqu'à quand les néo-promus vont-ils faire la loi ? Corban récidive et bat Bassecourt à l'arraché, tandis que Boncourt, en visite à Vicques, enfile 5 buts aux gens du val Terbi. Voilà des résultats qui prouvent, s'il en était encore besoin, que les ascensions de Corban et de Boncourt n'étaient point usurpées. Delémont a été lui aussi une victime expiatoire; son sacrificateur, Fontenais, sous la houlette de l'ex-Bruntrutain Léonardi, entend se faire respecter dans ce championnat. Glovelier à Chenevez et Courfaivre face à Courtételle ont glané un premier point plein de promesses...

Classement : 1. Fontenais et Corban 2-4 ; 3. Boncourt, Chevenez et Courtételle 2-3 ; 6. Bassecourt, Glovelier et Courfaivre 2-1 ; 9. Vicques et Delémont 2-0.

LIET

Sapeurs neuchâtelois vainqueurs à Courgenay

La cp. de sapeurs 3/II accomplit son cours de répétition, depuis une dizaine de jours, à Aucourt. Le cap. Badertscher, commandant de la compagnie, a eu l'heureuse idée d'organiser un match de football contre une équipe de la région. C'est ainsi que les « troufions » de la 3/II ont pu jouer, mardi soir, contre le F.-C. Courgenay. L'équipe militaire, dirigée par l'appointé Stoppa, était formée de joueurs évoluant en IIIe et en IVe ligues.

Après un début de match assez pénible en raison de son manque de cohésion, et de l'éclairage, cette formation a pu donner une excellente réplique à son sympathique interlocuteur. La première mi-temps a été marquée par la domination du club local qui gâcha, cependant, nombre d'occasions de buts, si bien que la marque était vierge au moment de boire le thé. La seconde mi-temps fut bien meilleure et la partie s'anima rapidement. Courgenay, un peu trop confiant, se laissa surprendre par son adversaire qui ouvrit bientôt la marque. Dès cet instant, les soldats dictèrent leur jeu et finirent par l'emporter nettement (4-0).

La rencontre a été jouée avec une correction exemplaire et fut suivie par un public nombreux, composé presque exclusivement de militaires. L'équipe de la 3/II a été chaleureusement accueillie par le F.-C. Courgenay qui a mis à sa disposition ses installations et un équipement complet.

Félicitons le cap. Badertscher pour son heureuse initiative, qui, espérons-le, se renouvellera à chaque cours de répétition.

Ces chiffres vous intéressent

Classement après la deuxième journée

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Servette	2	2	—	—	8-1		4
2. Bâle	2	2	—	—	6-1		4
3. Zurich	2	1	1	—	8-3		3
4. Lugano	2	1	1	—	4-3		3
5. Fribourg	2	1	—	1	2-1		2
6. Lausanne	2	—	2	—	5-5		2
Winterthour	2	—	2	—	4-4		2
Bienne	2	1	—	1	3-3		2
Grasshoppers	2	1	—	1	1-1		2
10. Chx-de-Fds	2	1	—	1	5-9		2
11. Young Boys	2	—	1	1	4-5		1
12. Bellinzone	2	—	1	1	1-3		1
13. Saint-Gall	2	—	—	2	2-6		0
14. Wettingen	2	—	—	2	0-8		0

La saison dernière

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Young Boys	2	2	0	0	5-1		4
2. Lausanne	2	2	0	0	6-3		4
3. Chx-de-Fds	2	1	1	0	8-2		3
4. Zurich	2	1	1	0	5-1		3
5. Servette	2	1	1	0	2-1		3
6. Bâle	2	1	0	1	5-4		2
7. Bellinzone	2	1	0	1	2-2		2
8. Lucerne	2	1	0	1	3-4		2
9. Sion	2	1	0	1	5-7		2
10. Winterthour	2	1	0	1	2-5		2
11. Saint-Gall	2	0	1	1	1-5		1
12. Lugano	2	0	0	2	1-3		0
13. Grasshoppers	2	0	0	2	4-7		0
14. Bienne	2	0	0	2	3-7		0

Notre classement

Nous attribuons les points de la façon suivante pour établir notre classement :
Victoire = 2 points
Egalité = 1 point
Défaite = 0 point
Trois buts marqués et plus = 1 point supplémentaire.
Aucun but marqué = 1 point en moins.
Match nul 0-0 = moins 1 point.

	Résultats	Points	Total
1. Bâle	2-0	2	5
Servette	2-1	2	5
3. Lugano	1-1	1	4
Zurich	6-1	3	4
5. La Chx-de-Fds	1-6	0	3
Lausanne	3-3	2	3
Winterthour	3-3	2	3
8. Bienne	1-0	2	2
Young Boys	1-1	1	2
10. Fribourg	2-0	2	1
Grasshoppers	0-1	—1	1
12. Bellinzone	0-2	—1	0
Saint-Gall	1-2	0	0
14. Wettingen	0-2	—1	2

Penalties

Pour	Total	Réussis
Bâle	1	1
Bellinzone	1	—
Bienne	1	1
Servette	1	1
Servette	2	1
Young Boys	1	1
Contre		
La Chaux-de-Fonds	1	1
Lugano	1	1
Saint-Gall	2	1
Winterthour	1	—
Wettingen	1	1
Zurich	1	1

Expulsés

Bellinzone (Tagli)
Zurich (Hasler)

Douzième homme		Joueurs utilisés	
Bâle	0	Bâle	12
Bienne	1	Bienne	12
Saint-Gall	1	La Chx-de-Fds	12
Servette	1	Saint-Gall	12
Zurich	1	Servette	12
La Chx-de-Fds	2	Lugano	13
Lausanne	2	Wettingen	13
Lugano	2	Winterthour	13
Young Boys	2	Bellinzone	14
Wettingen	2	Fribourg	14
Bellinzone	3	Lausanne	14
Fribourg	3	Young Boys	14
Grasshoppers	3	Zurich	14
Winterthour	3	Grasshoppers	15

Autobuts

Pour
Winterthour 1
Contre
Lausanne 1

Ligue B

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Mendrisiostar	2	2	—	—	5-1		4
2. Sion	2	1	1	—	6-0		3
3. Young Fell.	2	1	1	—	4-1		3
4. Lucerne	2	1	1	—	5-3		3
5. Xamax	2	1	1	—	5-4		3
6. Urania Gen.	2	1	1	—	2-1		3
7. Thoune	2	1	—	1	5-4		2
8. Langenthal	2	1	—	1	4-4		2
Chiasso	2	1	—	1	3-3		2
10. Granges	2	—	1	1	2-4		1
11. Martigny	2	—	1	1	1-3		1
12. Et. Carouge	2	—	1	1	2-5		1
13. Aarau	2	—	—	2	1-4		0
14. Bruhl	2	—	—	2	0-8		0

Melitta

CAFÉ FILTRÉ MELITTA... TOUJOURS LE MEILLEUR...

FILTRE NON-STOP 1x6

Filtre 6 tasses en une fois (1 litre). Pas d'eau à rajouter, pas besoin d'attendre. Filtre et et cafetière en verre réfractaire 18 fr 50. Même modèle pour 4 tasses 14 fr 85, pour 10 tasses 19 fr 90

AUTOMATE-À CAFÉ

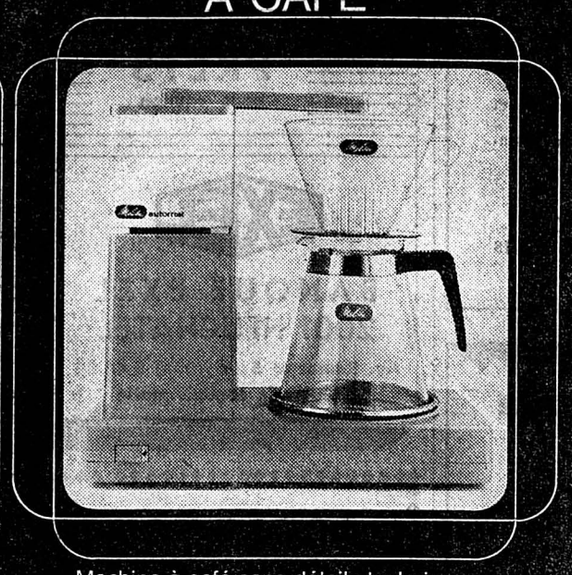

Machine à café sans détails techniques compliqués. Placer le cornet dans le filtre, ajouter le café en poudre, remplir le réservoir d'eau, brancher sur le courant, presser sur un bouton, et en cinq minutes vous obtenez un excellent café Melitta! 158.- fr.

COUPON

A Melitta GmbH, 4622 Egerkingen SO
Veuillez m'envoyer au prix ci-dessus un filtre Nonstop Melitta avec cafetière en verre.

pour 4 tasses env. 3/4 d.l. ☐ pour 6 tasses 1 litre ☐ pour 10 tasses 1 1/2 litre ☐
un automate à café Melitta (1 litre), ☐
des prospectus, sans engagement, pour services à café ☐

Nom, adresse, numéro postal
mon détaillant (pour livraison)
FAN

haute coiffure - parfumerie - postiches
beauté - boutique

Méthode et produits Helena Rubinstein

Vis-à-vis de la poste

stähli

Tél. 5 40 47

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller pour votre nouvelle coiffure et votre prochaine coloration.
Une sélection : notre Mini-vague sur mesure.

Avec ou sans rendez-vous, nous attendons votre visite.
Vendredi et samedi : ouvert sans interruption.

RICARDO VOITURES

Occasions
Echanges - Crédit
Achats - Ventes

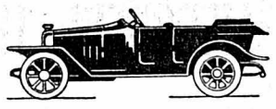

Nos deux plus belles voitures de la semaine :

Chrysler Valiant 14 CV, 4 vitesses 10,000 km, (servo-freins, servo-direction).
Alfa Romeo Berline 1750, gris métallisé, état de neuf.

POUR SPORTIFS

Aston Martin DB S	1964
Marcos 1650 cm³	1968
MG/B 1880	1969
MG/B 1800	1967
Triumph Spitfire	1968
Triumph TR 5	1968
Triumph TR 4	1964

POUR GRANDES FAMILLES

Mercedes 220 SE	1964	
Mercedes 200 D	1966	
Autobianchi Primula C	1969	
Fiat 124 Coupé	1968	5 vitesses
Fiat 124 Coupé	1968	
Fiat 124 Coupé	1968	5 vitesses
Peugeot 404 Familiale	1964	
Alfa Giulia Super	1966	
2 Fiat 125	1968	

POUR JEUNES

Fiat 850 Coupé	1967	
Porsche Super 90	1960	moteur
Morris Cooper	1964	
Morris 1100	1966	
VW 1200	1964	
VW 1300	1966	
VW 1300	1966	
Fiat 1500	1964	

TOUTES AUTRES VOITURES DANS UN DÉLAI DE 4 A 5 JOURS

Rue des Tunnels, la Cuvette ✆ 4 19 38
5 78 50
(Gilbert Ebner)
Permanence totale assurée

En cas de départ, votre voiture sera achetée aux meilleures conditions.

VOYAGES

VISITEZ LA GRÈCE
à l'occasion du match de football

GRÈCE - SUISSE

à Thessalonique

Voyage spécial en avion

4 jours dès Fr. 635.-

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
VAGONS-LITS COOK
Grand-Chêne 7, Lausanne
Tél. 22 72 12
Gare CFF, Lausanne.
Tél. 22 72 18
Av. du Casino 47, Montreux
Tél. 61 28 63

COOK

A donner contre bons soins un beau chien

BERGER BELGE

une année, ainsi que plusieurs

CHIENS

de grandeur moyenne
Amis des Bêtes,
Tél.(038) 9 19 05.

Apprenez cet automne à taper à

la machine à écrire

en louant une machine à raison de 20 fr. par mois, chez Reymond, fbg du Lac 11 à Neuchâtel.

WITTWER

MONZA

GRAND PRIX D'ITALIE
COURSE AUTOMOBILE
Dimanche 7 septembre

Départ : samedi soir à 22 heures
Retour, nuit du dimanche à lundi.
PRIX DU CAR : Fr. 68.—
Non compris le billet d'entrée.

Programme - Inscription :
(038) 58 82 82
St-HONORÉ 2 NEUCHATEL

la ROTONDE
BAR - DANCING - ATTRACTIONS

Pavillon des Falaises
Tél. 5 84 98
Friture et palée en sauce

J'ai trouvé
le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux, chez Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

A vendre
POINTS SILVA
Mondo - Avanti
Prix avantageux.
Lescy FN, case postale 281, 1401 Yverdon.

A vendre

1 chienne

bouvier bernois, âgée de 6 mois, avec pedigree.
E. Huguenin, 2405 al Chaux-du Milieu.
Tél. (039) 6 61 41.

Dettes = ennuis
débarrassez-vous en par la gestion de dettes
Arrangements financiers
1510 MOUDON
14, rue Grenade
Tel. (021) 95 11 50

MARCHE DU SOUVENIR GÉNÉRAL EISENHOWER

Cheyres 27 et 28 septembre 1969

Organisateur :
Union sportive Cheyres

Départ et arrivée :
Hôtel de la Grappe

Participation :
Libre

Assurance :
A la charge du participant

Parcours :
14 km, (8 km ombragés) contrôle et ravitaillement

Tenue :
Libre

Heures de départ :
Samedi 27 septembre : de 8 à 15 heures
dimanche 28 septembre : de 8 à 15 heures

Inscription :
Fr. 9.— par personne au CCP 17-2402
Marche populaire G. Eisenhower
1468 Cheyres

Dernier délai :
15 septembre 1969

Inscriptions tardives :
Supplément Fr. 2.— les médailles seront envoyées par poste

Carte de contrôle :
Le récépissé postal en tient lieu

Distinction :
Chaque participant recevra une magnifique médaille.

Renseignements :
La marche aura lieu par n'importe quel temps.
Tél. (037) 63 11 67.
Tél. (037) 63 15 22.

A vendre, pour cause de double emploi,

ESCORT GT

fin 1968 ;
plaques et assurances payées jusqu'à la fin de l'année.
Tél. 5 65 61, heures des repas.

Particulier vend

VW 1500 Scarabée

modèle 1969, beige, 35,000 km, 5700 fr. Faire offres sous chiffres KL 2151 au bureau du journal.

A vendre

VW

1963, 95,000 km, en bon état, Prix 2500 fr.
Tél. 7 89 19.

A vendre

Chrysler Valiant

automatique, 1963, expertisée, belle occasion.
Tél. (038) 9 70 88 ou 9 70 40.

A vendre

Vespa 125

parfait état, 250 fr.
Tél. (038) 6 23 83 (Cortaillod).

A vendre

Austin 850

limousine 4 places, première main, modèle 1966.
Expertisée.
Garantie 3 mois.
Prix Fr. 3500.--
Grandes facilités de paiement.

Garage R. Waser
Seyon 34-38
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 5 16 28.

OCCASIONS

FIAT 500 JARDINIÈRE

année 1966, 3 portes, rouge et blanche, 38,000 km.
Très bon état.
Prix très intéressant.
Reprise. Facilités de paiement.

GARAGE du ROC
HAUTERIVE / Neuchâtel — Tél. 3 11 44

Particulier cherche

voiture caravane

de 6 à 9 CV, ou Taunus 17 M, modèle 64.
Tél. (038) 7 94 65, après 20 heures.

5 1/4 %

CAISSE HYPOTHÉCAIRE DU CANTON DE GENÈVE

Emprunt 1969 Série 22

CONDITIONS

Montant de l'emprunt	Fr. 15,000,000 avec possibilité d'augmentation à Fr. 20,000,000 au maximum
Prix d'émission	**99,40 % 0,60 % timbre fédéral**
Durée	15 ans maximum
But	Financement des prêts hypothécaires
Cotation	aux principales bourses suisses
Délai de libération	25 septembre au 10 octobre 1969
Délai de souscription	**4 au 10 septembre 1969, à midi.**

Les souscriptions seront reçues par les banques, auprès desquelles les prospectus détaillés, ainsi que les bulletins de souscription peuvent être obtenus.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE DU CANTON DE GENÈVE
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES

LA PRAIRIE

Grand-Rue 8 — NEUCHATEL
Le bon petit restaurant dans la Grand-Rue

Pour les amateurs de gibier...

Marcassin

civet, côtelettes, gigot

Chevreuil

civet, selle gigot.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.
Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre

NSU TTS

25,000 km, octobre 1967, pas de courses.
Tél. (031) 53 87 29 ou (031) 53 02 67.

A vendre, de particulier, pour cause imprévue,

Alfa Romeo TI 1600

soignée, moteur neuf, revisée, expertisée, 3800 fr. au comptant, avec pneus neige.
Tél. (038) 5 60 17.

A vendre

Simca 1100 GLS

1968, expertisée ; pneus neufs. Parfait état, 42,500 km, 5900 fr. Raison santé.
Tél. (038) 8 43 23.

Je cherche

PEUGEOT 404

année pas antérieure à 1964. Paiement comptant.
Tél. (037) 4 23 44.

OCCASIONS

AVANTAGEUSES - EXPERTISÉES

DAF 750 1962 4 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili.
DAF 33 LE 1966 4 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili.
DAF 33 LE 1967 4 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili.
FORD CONSUL 1960 10 CV, grise, 4 portes, intérieur simili.
FORD CORTINA 1965 7 CV, grise, 2 portes, intérieur simili.
ROVER 2000 1966 11 CV, verte, 4 portes, intérieur cuir, 45,000 km.
VW 1500 1962 8 CV, bleue, 2 portes, intérieur drap.
VW 1500 1963 8 CV, rouge, 2 portes, intérieur drap.
SIMCA ARONDE 1959 7 CV, verte, 4 portes, intérieur drap.
CITROËN ID 19 1964 10 CV, grise, 4 portes, intérieur simili. Radio.
SIMCA 1500 1965 8 CV, rouge, 4 portes, intérieur drap.
FORD CORTINA GT 1963 8 CV, grise, 2 portes, intérieur simili, 61,000 km.
OPEL KADETT COUPÉ 1964 6 CV, grise, 2 portes, intérieur simili, 67,000 km.
CITROËN AMI BREAK 1967 3 CV, beige, 5 portes, intérieur simili, 55,000 km.
LANCIA FLAVIA 1964 10 CV, grise, 4 portes, intérieur simili.

Facilités de paiement
Essais sans engagement

GARAGE DU LITTORAL

SEGESSEMANN & FILS — NEUCHATEL
Pierre-à-Mazel 51 — Tél. (038) 5 99 91 / 92

LOTERIE ROMANDE

plus que 2 jours !

à Nendaz/VS

054

PATINOIRE COUVERTE DES MÉLÈZES
LA CHAUX-DE-FONDS
MERCREDI 10 SEPTEMBRE 1969
20 h 30

Cartes de membres du H.-C. Chaux-de-Fonds valables

SUISSE-CANADA

PRIX DES PLACES :
Pourtour, adultes, Fr. 7.—
Pourtour, étudiants, Fr. 4.50
Tribune tubulaire, debout, adultes, Fr. 8.—
Tribune tubulaire, debout, étudiants, Fr. 5.50
Enfants, Fr. 3.—
Location : Grisel, tabacs, L.-Robert 12 ; Sandoz, tabacs, Forges ; Graf, tabacs, Serre 79 ; buvette de la Patinoire.

CARTES DE MEMBRES
Places assises, réservées, Fr. 150.—
Places debout, tribune tubulaire, Fr. 100.—
Places debout, pourtour, Fr. 80.—
Ecoliers, Fr. 25.—
Secrétariat du HCC, tél. 2 43 83, ou buvette de la Patinoire, tél. 3 20 94.

Neuchâtel - Gare
Tél. 5 37 39 ou 5 79 01

Nos beaux voyages

Dimanche 7 septembre 1969
GRAND PRIX D'ITALIE à MONZA
Train spécial - places numérotées. Service ambulant de restauration.
Billets d'entrée à disposition.
Prix du voyage dès Neuchâtel : Fr. 53.—

Dimanche 14 septembre 1969
RIDDES - ISÉRABLES
Train et téléphérique.
Prix dès Neuchâtel : Fr. 29.—
avec abonnement demi-tarif : Fr. 23.—

Renseignements et inscriptions : au bureau de renseignement CFF Neuchâtel, ainsi qu'aux gares voisines.

SALON «*FAIR LADY*»

- Epilation définitive par diathermo-coagulation pour visage et jambes.
- Traitement efficace pour dos et visages acnéiques et brouillés.
- Traitement pour une peau saine et fraîche avec disparition des taches brunes et disgracieuses.
- Reçoit teenagers.
- Salon ouvert de 8 à 19 heures.

HAUTERIVE (NE), Rouges-Terres 24
(immeuble garage du Roc) Tél. (038) 3 11 18
parking arrêt des bus

PRÊTS
sans caution

EXEL

BANQUE EXEL
2001 NEUCHATEL
Av. Rousseau 5 ✆ (038) 5 44 04
Ouvert le samedi matin

FTR
une visite très intéressante

Les FTR (Fabriques de Tabac Réunies S.A.) vous invitent à visiter leur centre de production de Neuchâtel-Serrières, au bord du lac, sur la route nationale 5. Nous nous réjouissons de vous accueillir (Tram 5, de la place Pury à l'arrêt «Brunette»).

FTR
Jours et heures de visite:
mardi, mercredi, jeudi, premier samedi de chaque mois, à 9 h., 10 h. et 14 h.

Fabriques de Tabac Réunies SA

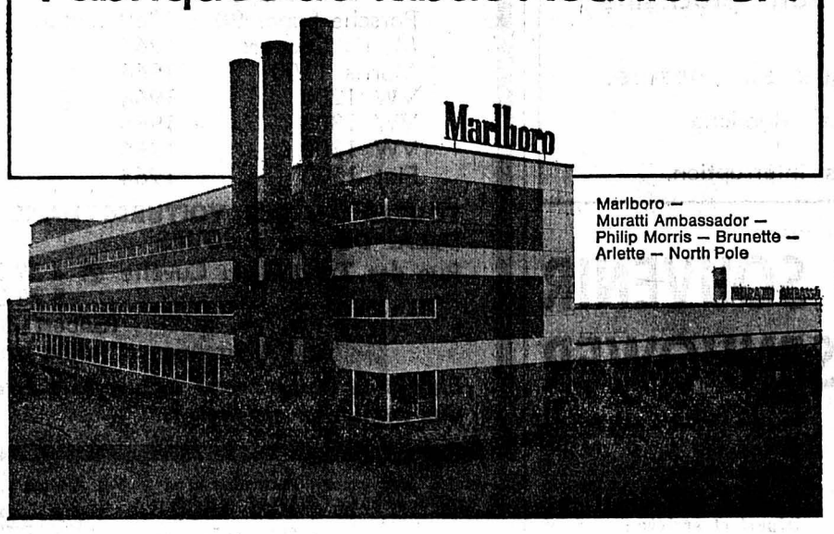

Marlboro —
Muratti Ambassador —
Philip Morris — Brunette —
Arlette — North Pole

MUSÉE DES BEAUX-ARTS LE LOCLE

EXPOSITION

7 septembre — 12 octobre 1969

Hommage à l'Atelier Lacourière

imprimeurs en taille-douce à Paris

60 artistes — 300 gravures originales

réalisées par le célèbre atelier

Braque — Buffet — Calder — Chagall
Ciry — Dali — Derain — Dunoyer de Segonzac
Fautrier — Giacometti — Terry Haas — Hartung
Lapoujade — Lardera — Maillol — Masson
Matisse — Miro — Moore — Picasso — Prassinos
Rouault — Singier — Staritsky — Trémois
Zao-Wouki, etc.

Ouverte tous les jours de 14 à 18 heures.
Le dimanche de 10 à 22 heures.
Les mercredi et dimanche de 20 à 22 heures.
Chaque mercredi soir, visite commentée.

ÉCOLE NOUVELLE DE MUSIQUE

Reprise des cours : mardi 2 septembre 1969
Classes de : *violon, violoncelle, piano, chant, chœur d'enfants, solfège et rythme, flûte douce, guitare moderne, guitare classique*

BÉBÉ ORCHESTRE
classes de violon et violoncelle pour enfants dès l'âge de 3 ans
MADELEINE JOST, tél. 8 19 37, le matin
Pendant les récréations, « baby-cartes », 50 c. les 3 minutes

CLASSES DE PIANO
leçons données à Neuchâtel et à Colombier
DAISY PERREGAUX, tél. 5 58 52

Renseignements et inscriptions : tél. 8 19 37, le matin

fête de la Montre
La Chaux-de-Fonds

LOCATION
pour le grand corso fleuri du 7 septembre

ÉCONOMISEZ Fr. 2.— à 3.— par famille...

Prix des places :
Fr. 4.—, tribunes Fr. 10.—, places assises Fr. 7.—, entrée comprise
Les enfants jusqu'à 16 ans ne paient pas

Fr. 1.— DE RÉDUCTION
à toutes les places si vous prenez vos billets dès maintenant et jusqu'au 5 septembre à midi

LOCATION à Neuchâtel : Librairie Berberat, Hôpital 20, tél. (038) 5 28 40
La Chaux-de-Fonds : Voyages + Transports, Ld-Robert 84, tél. (039) 3 36 10 et dans les divers magasins de tabacs.

Besoin d'argent?

Découpez ce bon et envoyez-le à Banque ORCA, quai de l'Ile 13, 1211 Genève 11

Quelles sont les mensualités pour un prêt de Fr. ____
remboursable en ____ mois?
Nom: ____
Adresse: ____
36

ORCA

PRET PERSONNEL
ORCA, ABRI et AKO — trois banques unies sous l'égide de l'UBS pour mieux vous servir.

ÉDUCATION MUSICALE
Méthode WILLEMS

Initiation musicale pour les enfants de 4 à 7 ans.
Début des cours à Neuchâtel mi-septembre.
Renseignements et inscriptions :
A.-L. HUTTENLOCHER
Battieux 11
2013 COLOMBIER Tél. 6 34 82.

REPRISE DES COURS
Jeudi 11 et vendredi 12 septembre, de 16 h 15 à 18 heures

Atelier de peinture libre pour enfants

Evole 3 — Neuchâtel
Peinture — Dessin — Modelage, etc.
Mme Claire Pagni, Mme Jacqueline Ramseyer. Renseignements : tél. 5 17 57.

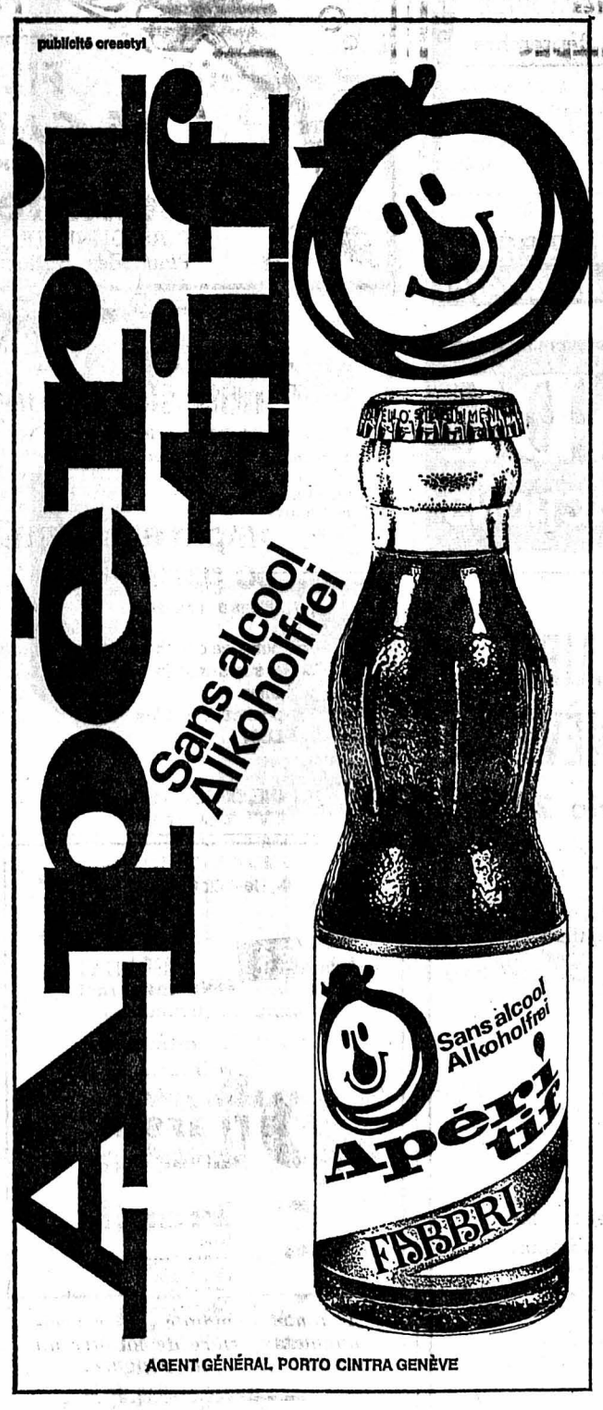

Faites-vous envoyer la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
pendant le prochain

COURS DE RÉPÉTITION

Abonnements de :
3 semaines **Fr. 3.50**
2 semaines **Fr. 2.50**

Paiement d'avance à notre compte postal 20-178
ou à la réception de notre journal 4, rue Saint-Maurice
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
Service des abonnements.

A partir du 1er septembre 1969 nous bonifions sur
OBLIGATIONS DE CAISSE

5 % à trois et quatre ans

5¼ % à cinq ans et plus

BANQUE HYPOTHÉCAIRE ET COMMERCIALE SUISSE
Seyon 4 Neuchâtel Tél. 4 04 04

Nouveau vol Iberia Genève ...Francfort en 1h15

Aller:
lundi, samedi
Genève dép. 18h.50
Francfort arr. 20h.05
Retour:
mardi, samedi
Francfort dép. 10h.10
Genève arr. 11h.25

Genève - Tél.: 022/324908
Zurich - Tél. 051/231722

DOMBRESSON
Samedi 6 septembre
HALLE DE GYMNASTIQUE
dès 20 h 30

GRAND LOTO

organisé par le Football-club Dombresson.

Tous les abonnements vendus avant 20 h 30 participent à une tombola.
1er prix : une corbeille garnie, valeur 70 fr.
Quines du tonnerre. Abonnements de 10 fr. et 20 fr.

MOTS CROISES

Problème No 887

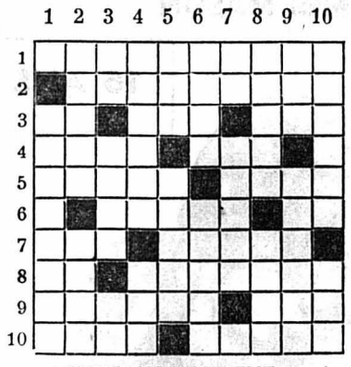

HORIZONTALEMENT

1. Celles du printemps ont des ailes. 2. Instrument utile au musicien. 3. Démonstratif. — Protégeait contre de mauvais coups. — Est protégé par un gardien. 4. Vient d'entrer dans le passé. — A son heure. 5. Baie du golfe du Tonkin. — A remplacer. 6. Animal malodorant. — Ville ancienne. 7. Prouve qu'il est assuré. — Fait partie d'une ligne d'attaque. 8. Note. — On lui demande un bon traitement. 9. Accompagne la signature. — Trou dans un mur. 10. Jalonnent l'histoire de la Terre. — Les jardiniers en font pour des prunes.

VERTICALEMENT

1. Grand canot. 2. Réjouit l'œil dans la prairie. — Animatrice de bandes. 3. Pronom. — Dieu qui donnait la bise. — Ile. 4. Hirondelle de mer. — Maison de campagne. 5. Fait partie d'un cercle. — Plainte pour un dommage subi. 6. Le sel le relève. — Saucée. 7. Préposition. — Petite dans l'œuvre d'André Roussin. 8. Elles sont longues pour les juges. — Tronc d'arbre imparfaitement élagué. 9. Un glaçon l'est difficilement. — Mauvaise passe. 10. Valait deux mines. — Eclos.

Solution du No 886

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	■	G	U	I	M	B	A	R	D	E
2	C	O	R	N	E	■	S	U	I	T
3	L	U	■	F	R	A	I	■	C	R
4	A	L	B	I	■	S	E	N	T	I
5	R	U	I	N	E	S	■	L	E	V
6	I	■	S	I	R	O	P	■	N	I
7	F	A	O	■	E	M	E	T	T	E
8	I	N	N	E	■	M	U	A	■	R
9	E	S	■	C	H	E	R	C	H	E
10	R	E	F	U	G	E	S	■	A	S

HOROSCOPE

JEUDI 4 SEPTEMBRE
Matinée très propice aux études, aux efforts intellectuels ; mais se méfier des rêveries. Après-midi calme.

Naissances : Les enfants de ce jour seront très intelligents et intuitifs, mais parfois portés à la rêverie.

BÉLIER (21/3-19/4)
Santé : Faites de la culture physique. **Amour :** N'acceptez pas de cadeaux. **Affaires :** Soyez très prudent.

TAUREAU (20/4-20/5)
Santé : Méfiez-vous des refroidissements. **Amour :** Vous rencontrerez de nouvelles relations. **Affaires :** Succès grâce à vos associés.

GÉMEAUX (21/5-21/6)
Santé : Ne surmenez pas vos nerfs. **Amour :** Evitez de mêler sentiments et affaires. **Affaires :** Prenez des précautions.

CANCER (22/6-22/7)
Santé : Buvez de l'eau minérale. **Amour :** Laissez vos hésitations de côté. **Affaires :** Veillez à ne blesser personne.

LION (23/7-23/8)
Santé : Cœur à ménager. **Amour :** Prenez la responsabilité de votre attitude. **Affaires :** Imposez-vous par la persuasion.

VIERGE (24/8-23/9)
Santé : Vésicule biliaire à surveiller. **Amour :** Evitez d'être aveuglé par la passion. **Affaires :** Préparez un meilleur avenir.

BALANCE (24/9-23/10)
Santé : Faites des exercices physiques. **Amour :** Montrez beaucoup de gentillesse. **Affaires :** Ne surestimez point vos possibilités.

SCORPION (24/10-22/11)
Santé : Ne gaspillez pas votre vitalité. **Amour :** Raisonnez un peu plus vos sentiments. **Affaires :** Vous prendrez des initiatives.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)
Santé : Faites des cures de soleil. **Amour :** Soyez optimiste et gai. **Affaires :** Ayez plus confiance en vous.

CAPRICORNE (22/12-19/1)
Santé : Relaxez-vous plus souvent. **Amour :** Tout retard pourrait vous nuire. **Affaires :** Vous améliorerez votre standing.

VERSEAU (20/1-18/2)
Santé: Hydrothérapie très favorable. **Amour:** Faites preuve de fermeté. **Affaires :** Vous courrez à l'échec.

POISSONS (19/2-20/3)
Santé : Craindre les douleurs rhumatismales. **Amour :** Ne cherchez pas à convaincre. **Affaires :** Il faut démarrer progressivement.

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

EXPOSITIONS. — **Musée des beaux-arts :** rez-de-chaussée : Oeuvres de peintres neuchâtelois.

Musée cantonal d'archéologie (hôtel DuPeyrou) : Exposition.

Musée d'ethnographie : Exposition Japon, théâtre millénaire vivant.

Galerie Numaga, Auvernier : Expositions : J.-E. Augsburger, graveur et sculpteur ; Aurélia Val, artiste peintre.

CINÉMAS. — **Arcades,** 14 h 45 et 20 h 30, Mayerling. 16 ans. 17 h 30, **Le Cirque.** 7 ans.

Rex, 15 h et 20 h 30 : Prisonnière du désir. 18 ans.

Studio, 15 h et 20 h 30 : Ta femme cette inconnue. 18 ans.

Bio, 18 h 40 : Davey des grands chemins. 16 ans. 20 h 45 : Sophie de 6 à 9. 20 ans.

Apollo, 14 h 30 et 20 h : Paris brûle-t-il ? 16 ans.

Palace, 15 h et 20 h 30 : Le Corniaud. 16 ans.

Danse et attractions :
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

Dancing :
Le Corsaire de 20 h à 2 h.
Spot bar jusqu'à 24 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : H. Nagel, avenue du 1er Mars. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition. En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police No 17. Service des urgences médicales de midi à minuit.

PESEUX

CINÉMA. — **Cinéma de la Côte,** 20 h 30 : Devine qui vient dîner.

Pharmacie de service : W. Gauchat jusqu'à 21 heures (ensuite tél. No 11 qui renseigne).

COLOMBIER

CINÉMA. — **Lux :** relâche.

SAINT-BLAISE

CINÉMA. — **Royal,** 20 h 30 : Pocker au colt (version italienne).

LE LANDERON

CINÉMA. — **Château :** relâche.

CORTAILLOD

Pharmacie de service : Marx.

la ROTONDE — BAR DANCING

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

OBLIGATIONS	2 sept.	3 sept.
3 % Fédéral 1949	92.25 d	92.— d
2 ¾ % Féd. 1954, mars	93.75 d	93.75 d
3 % Féd. 1955, juin	89.— d	89.—
4 ¼ % Fédéral 1965	93.— d	93.— d
4 ½ % Fédéral 1966	93.25 d	93.— d
5 % Fédéral 1967	99.90 d	99.65
ACTIONS		
Swissair nom.	740.—	740.—
Union Bques Suisses	4780.—	4770.—
Société Bque Suisse	3330.—	3300.—
Crédit Suisse	3400.—	3395.—
Bque Pop. Suisse	2045.—	2025.—
Bally	1280.—	1280.—
Electro Watt	1710.—	1680.—
Indelec	1520.—	1575.—
Motor Colombus	1330.—	1320.—
Italo-Suisse	224.—	230.—
Réassurances Zurich	2280.—	2270.—
Winterthour Accid.	1005.—	1000.—
Zurich Assurances	6000.—	5925.—
Alu. Suisse nom.	1500.—	1490.—
Brown Boveri	2110.—	2100.—
Saurer	1440.—	1440.—
Fischer	1290.—	1275.—
Lonza	2350.—	2380.—
Nestlé porteur	3290.—	3260.—
Nestlé nom.	2070.—	2060.—
Sulzer	3725.—	3770.—
Oursina	2890.—	2840.—
Alcan-Aluminium	115.50	114.50
American Tel & Tel	226.50	225.—
Canadian Pacific	291.—	292.50
Chesapeake & Ohio	266.— d	263.—
Du Pont de Nemours	545.—	544.—
Eastman Kodak	332.—	332.—
Ford Motor	203.50	201.50
General Electric	363.—	360.—
General Motors	312.—	312.—
IBM	1489.—	1475.—
International Nickel	150.50	154.—
Kennecott	163.50	162.—
Marcor	235.—	232.—
Std Oil New-Jersey	314.—	312.—
Union Carbide	191.—	188.50
U. States Steel	164.50	166.—
Machines Bull	79.75	80.50
Italo-Argentina Cia	33.—	33.—
Philips	75.75	75.—
Royal Dutch Cy	203.—	206.—
Sodec	165.—	165.—
A. E. G.	252.—	252.—
Farbenfabr. Bayer AG	219.—	219.50
Farbw. Hoechst AG	287.—	286.—
Mannesmann	172.50	172.—
Siemens	295.50	295.—

BALE		ACTIONS
Ciba, porteur	11750.—	11700.—
Ciba, nom.	9850.—	9725.—
Sandoz	8800.— d	8700.—
Geigy, porteur	10700.—	10550.—
Geigy, nom.	6725.—	6700.—
Hoff.-La Roche (bj)	162500.—	159000.—

LAUSANNE		ACTIONS
B. C. Vaudoise	1100.—	1100.—
Crédit Fonc. Vaudois	1000.—	1000.—
Innovation S.A.	335.—	325.—
Rom. d'électricité	325.—	340.—
Ateliers constr. Vevey	605.— d	605.— d
La Suisse-Vie	2900.—	2900.— d

Cours communiqués, sans engagement, par la **Banque Cantonale Neuchâteloise**

HORS-BOURSE		
Fund of funds	21.74	21.74
Int. inv. trust	8.81	8.83

Dow Jones 837.45 (+ 0.73)

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	2 sept.	3 sept.
Banque Nationale	540.—	530.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	720.— d	720.— d
La Neuchâteloise as. g.	1580.— d	1580.— d
Appareillage Gardy	240.— o	240.— o
Câbl. élect. Cortaillod	8400.— d	8400.— d
Câbl. et tréf. Cossonay	2740.— d	2740.— d
Chaux et cim. Suis. r.	540.— d	550.—
Ed. Dubied & Cie S.A.	1400.— d	1400.— d
Ciment Portland	3700.— d	3700.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	1300.— d	1420.— o
Suchard Hol. S.A. «B»	7400.— d	7400.— d
Tramways Neuchâtel	390.— o	390.— o
Sté navigation lacs		
Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuch. 2½ 1932	95.— d	95.— d
Etat Neuch. 4¾ 1965	94.50 d	94.50 d
Etat Neuch. 3½ 1949	91.50 d	90.50 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	97.— d	96.— d
Com. Neuch. 3% 1951	94.50 d	94.50 d
Chx-de-Fds 3½ 1946	95.50 d	95.— d
Le Locle 3½ 1947	93.50 d	93.50 d
Châtelot 3¼ 1951	99.50 d	99.50 d
Elec. Neuch. 3% 1951	96.— d	96.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	93.— d	93.— d
Paillard S.A. 3½ 1960	92.50 d	92.50 d
Tabacs N.-Ser4% 1962	93.— d	93.— d
Raffinerie Cressier 66	98.— d	98.— d

Cours des billets de banque étrangers

du 3 septembre 1969

	Achat	Vente
France	76.—	79.—
Italie	—.67 ½	—.69 ½
Allemagne	107.—	109.50
Espagne	6.05	6.30
U. S. A.	4.27	4.33
Angleterre	10.10	10.40
Belgique	7.70	8.20
Hollande	117.50	120.50
Autriche	16.50	16.80
Marché libre de l'or		
Pièces suisses	57.—	60.—
Pièces françaises	57.—	60.—
Pièces angl. anc.	51.—	54.—
Pièces angl. Elisabeth	45.—	49.—
Pièces américaines	275.—	295.—
Lingots	5600.—	5675.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

New-York

NEW-YORK (AP). — Baisse à Wall Street mercredi. Les transactions ont porté sur 8,770,000 titres, contre 8,560,000 mardi.

Indice Dow Jones : industrielles 835,67 (— 2,11) ; chemins de fer 199,93 (— 1,17) ; services publics 115,99 (— 0,73).

L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce dans la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU JEUDI 4 SEPTEMBRE

SUISSE ROMANDE

18.00 Bulletin de nouvelles.
18.05 Vie et métier
ORT, une organisation mondiale pour l'aide technique.
18.35 Bonsoir.
19.00 Trois petits tours et puis s'en vont.
19.05 Sylvie des Trois-Ormes
Feuilleton.
19.40 Carrefour.
20.00 Téléjournal.
20.20 Caméra-sport
Meta Antenen.
20.40 Spectacle d'un soir
Sud, de Julien Green.
22.30 La vie littéraire
Panorama de la poésie ivoirienne.
23.00 Téléjournal.

FRANCE 1re CHAINE

12.30 Agence intérim.
13.00 Télé-midi.
13.20 Alice où ey-tu ?
Feuilleton.
13.35 Cours de la bourse.
18.25 Dernière heure.
18.30 Loisirs et tourisme.
19.00 Eté magazine.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Eté magazine.
20.00 Télé-soir.
20.30 Les Hussards
Théâtre.
22.15 L'homme et sa musique.
23.20 Télé-nuit.

FRANCE 2me CHAINE

18.55 Colorix.
19.15 Actualités régionales.
19.35 Télé-soir.
19.55 Télésports.
20.00 Hollywood panorama.
20.30 L'Inde fantôme.
21.30 Tous en scène.
22.30 Coda.

SUISSE ALÉMANIQUE

14.15, télévision scolaire. 18.45, fin de journée. 18.50, téléjournal. 19 h, l'antenne. 19.25, l'homme face au désert. 20 h, téléjournal. 20.20, Ardennes 1944. 22 h, téléjournal. 22.10, il balcun tort.

ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, Ferdinand Fuchs recherche des collaborateurs. 17.15, Périphérie, film. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal. 20.15, les partis et les élections. 20.20, San'a la ville aimée d'Allah. 21.05, nouvelles de Bonn. 21.20, L'Homme de fer. 22.10, téléjournal, météo. 22.25, Egor Boulytchov et Cie. 23.50, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.25, météo, informations, télésports. 18.05, plaque tournante. 18.40, homme descends-tu du singe. 19.10, cours Buddy, cours. 19.45, informations, actualités, météo. 20.15, les partis et les élections. 20.20, Appelez-moi Alex. 21.50, le peintre Peter Brueghel. 22.20, nouvelles du monde chrétien. 22.35, informations, météo. 22.50, festival international des courts métrages.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Vie et métier (Suisse, 18 h 05) : Une série digne d'être reprise par la TV scolaire.

Panorama (France, 20 h 30) L'actualité télévisée et les événements de la semaine.

Sud (Suisse, 20 h 40) : Dans un climat de guerre de Sécession. Louis Jouvet est à l'origine de cette œuvre de Julien Green.

J.-Cl. L.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 7 h, miroir-première. 7.30, le bonjour de Colette Jean. 8 h, informations. 8.30, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, le bonheur à domicile. 10 h, informations. 11.05, mon pays, c'est l'été. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, quatre à quatre. 12.30, miroir-midi. 12.45, La Reine Margot, d'Alexandre Dumas. 13 h, musicolor. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.45, sports. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, photo-souvenir. 20 h, magazine 69. 20.20, sur les marches du théâtre. 20.30, Fortunio, opérette d'après Alfred de Musset. 22 h, le concours lyrique. 22.30, informations. 22.35, édition spéciale. 23 h, ouvert la nuit. 23.25, miroir dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera, musique pour la Suisse. 20 h, informations. 20.15, disques. 20.30, condition de la poésie dans le monde de la technique. 21 h, profils perdus. 21.30, les XXIIe Rencontres internationales de Genève. 22.30, Europe-jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, orchestre de la BOG. 9 h, Piccadilly. 10.05, pages de Berlioz. 10.20, radioscolaire. 10.05, Fantaisie et Fugue, Mozart. 11.05, musique récréative. 12 h, quartette H.-G. Bunz et septette P. Neven. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, l'histoire du jour. 14.30, chansons de cow-boys et de western. 15.05, l'album aux disques.

16.05, lecture. 16.30, orchestre récréatif de Beromunster. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués, informations, actualités. 20 h, grand concert récréatif du jeudi. 21.15, échos de la FERA 1969. 22.15, informations, commentaires. 22.25, l'époque du jazz. 23.30, divertissement populaire.

critique TV — Divertissements

LE CINQ A SIX DES JEUNES (Suisse romande). — Les jeunes téléspectateurs romands n'auront pas été spécialement gâtés pendant leurs vacances d'été puisque la Télévision suisse romande pratique dans ce secteur aussi sa politique de reprises, de restriction. Cette attitude nous paraît peu réaliste et l'on ose espérer que les responsables trouveront une solution au problème qui impose une politique déplaisante pour le téléspectateur.

La dernière édition de vacances de cette émission a entraîné les jeunes en Amérique du Sud, sur un haut plateau de la Cordillère des Andes. Les documentaires sont toujours fort appréciés par cette catégorie de téléspectateurs car ils sont à l'âge où l'on est curieux de tout. C'est pourquoi, nous avons toujours estimé que le Service jeunesse devait réserver à ce genre une place de choix dans ces programmes. Pourtant, il est évident que le fait de s'adresser à des enfants ne permet pas aux réalisateurs de livrer des émissions qui, sur le plan formel, laissent à désirer. Ils ne doivent pas oublier que, ces jeunes sont friands d'informations de toutes natures, ils apprécient hautement celles apportées par l'image. Dans l'émission présentée hier, nous avions nettement l'impression qu'elle ne servait à rien, sinon à retenir l'attention. Il semble que le montage aurait pu être plus soignée afin que la visite de la mine de cuivre soit cohérente et, par là même, plus compréhensible aux jeunes téléspectateurs. Les jeunes méritent les mêmes égards que le public du soir ! Quant à la conquête de la lune, étant devenue réalité, elle situait dans le temps le sujet, le déclassait.

BONSOIR (Suisse romande). — Pendant une semaine, cette émission quotidienne est retransmise en direct du Comptoir du Val-de-Travers.

Nous n'avons jamais beaucoup apprécié ces sorties de la télévision qui immobilisait pendant la saison des comptoirs un important matériel de réalisation. Pourtant, le voyage au Val-de-Travers aura permis à chacun de mieux connaître cette région et l'apport publicitaire est important pour la manifestation. Le duo Claude-Evelyne - Yves Court est à la hauteur de la situation et fort bien secondé par le correspondant neuchâtelois de la télévision. En découvrant des images réalisées dans le Vallon, nous nous demandons comment ce dernier a pu demeurer aussi insensible à ses aspects. Hugo Besse n'aurait pas laissé échapper de telles occasions...

JEUX SANS FRONTIÈRES (Suisse romande). — Les espoirs suisses se sont évanouis. Georges Kleinmann s'est vu contraint de commenter les exploits d'une équipe battue. Sur le plan formel, les Anglais ont bien fait les choses. Mais il devient urgent de revoir entièrement la conception de ces joutes populaires si l'on ne veut pas lasser le public.

J.-Cl LEUBA

Les dernières nouveautés
SPLENDIDES CUISINIÈRES
à gaz et électriques
dans les grandes marques

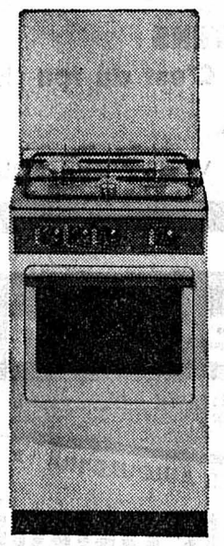

Une année de garantie, livraison gratuite, grandes facilités de paiement, sevice après-vente assuré.
A partir de 198.-
Acheter chez Jeanneret c'est ménager son budget
Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 5 45 24

Poissons frais
recommandés cette semaine
FILETS DE CARRELETS
arrivage frais de poissons de mer
Lehnherr frères
POISSONNERIE Tél. 5 30 92
Place des Halles Neuchâtel

PERLES
Réparation d'outils électriques
de toutes marques par personnel spécialisé, avec pièces d'origine,
prompte et soignée, avec garantie!
Conditions avantageuses.
Les outils seront cherchés à votre atelier. Devis sur demande pour réparations importantes.
Téléphonez à la plus proche succursale PERLES:
BIENNE, Quai du Haut 38 032 2 12 44
GENÈVE, R. du Cendrier 6 022 32 76 33
LAUSANNE, Croix-Rouges 6 021 23 72 44
NEUCHATEL, Fbg du Lac 31 038 5 49 60
SION, Dent Blanche 10 027 2 52 90
PERLES OUTILS ELECTRIQUES ET MOTEURS S. A. 2542 PIETERLEN / BIENNE

Prêt comptant
GARANTIE DE NOUVEAU REDUCTION D'INTERÊTS
★ de Fr. 500.– à Fr. 25000.–, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue
Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.
Nom
Rue
Domicile A/344
Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ✆ 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ✆ 051 23 03 30

De tout pour faire un monde

Les leçons apprises dans une ambiance de bruit sont mieux retenues

Des étudiants ayant appris leurs leçons au milieu de bruits divers s'en souvenaient beaucoup mieux le jour suivant que d'autres étudiants ayant appris les mêmes leçons dans le calme. Telle est la constatation surprenante faite par un professeur britannique, M.P.D. McLean. Si les étudiants qui avaient travaillé dans le calme paraissaient avoir mieux assimilé leurs leçons tout de suite après avoir étudié, ils sembleraient également les oublier beaucoup plus vite. Le professeur McLean pense que le fait d'étudier dans le bruit force le sujet à prêter d'avantage d'attention à ce qu'il apprend. On s'explique mal, par contre, pourquoi l'effet de bruit ne semble se faire sentir qu'après un certain délai.

SUPERMAN

DONALD DUCK

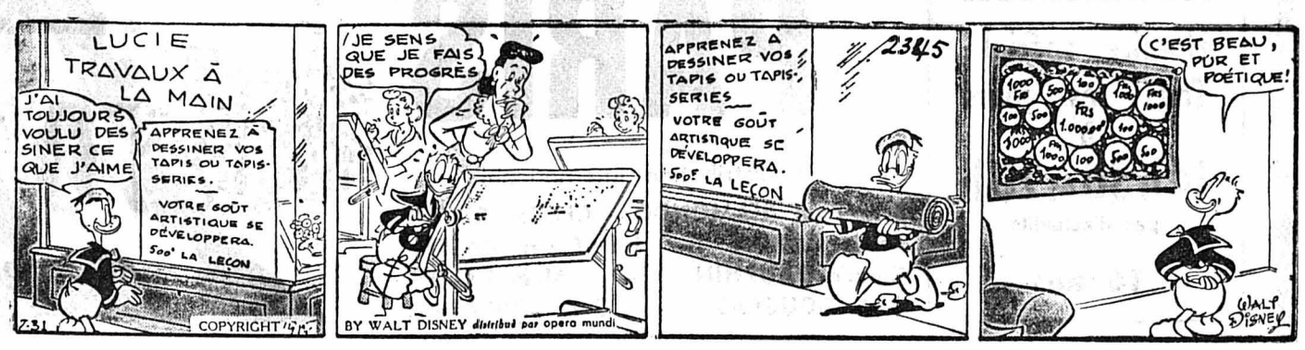

ARCADES 5.78.78

TOUS LES SOIRS 20 h 30 - JEUDI-SAMEDI-DIMANCHE-LUNDI-MERCREDI 14 h 45

LE SPECTACLE DÉBUTE PAR LE FILM

DES INTERPRÈTES PRESTIGIEUX...

UNE SUPERPRODUCTION SCOPE-COULEURS
DE TERENCE YOUNG, UN MAITRE DES GRANDES MISES EN SCÈNE

CATHERINE DENEUVE - OMAR SHARIF
AVA GARDNER - JAMES MASON

16 ANS

MAYERLING

L'AMOUR ET LA MORT PLUS FORTS QUE LA RAISON D'ÉTAT

TOUS LES JOURS 17 h 30 SÉANCES SPÉCIALES

LE CIRQUE

LE CHEF-D'ŒUVRE DE CHARLIE CHAPLIN

7 ans

Un film admirable et exceptionnel

Prix imposés: Fr. 4.- 5.- 6.-

STUDIO 5.30.00

TOUS LES SOIRS: 20 h 30
JEUDI-MERCREDI: 15 h
SAMEDI-DIMANCHE: 14 h 45

PROLONGATION

du succès de Oswalt Kolle

TA FEMME CETTE INCONNUE

Un film discuté...
mais un succès indiscutable

LES TRADITIONS ET PRÉJUGÉS BATTUS EN BRÈCHE

18 ANS: CONTROLE RIGOUREUX DES CARTES D'IDENTITÉ

SAMEDI-DIMANCHE 17 h 30

LE PREMIER FILM DE NOTRE SÉLECTION DE PRODUCTIONS ITALIENNES

DIEU PARDONNE... MOI PAS

(DIO PERDONA... IO NO)

UN DUR DU CINÉMA ITALIEN

16 ANS

TERENCE HILL

DANS UN WESTERN DE GRANDE CLASSE

PALACE

Tous les soirs à 20 h 30 | Jeudi, samedi, dimanche, mercredi, matinée à 15 h | 16 ans

ILS SONT RELÀ

BOURVIL • DE FUNÈS

dans

LE CORNIAUD

1 CORNIAUD
BOURVIL — Ça fait toujours rire
+ 1 CHEF DE GANGSTERS
LOUIS DE FUNÈS — C'est du fou rire
= 2 HEURES DE GAGS
ininterrompus dont vous vous souviendrez longtemps

20 ans Cinéma bio

UN FILM OSÉ DE HENNING CARLSEN (LE RÉALISATEUR DE «LA FAIM»)

jeudi 20 h 45
vendredi 20 h 45

Version originale suédoise, sous-titrée français-allemand

SOPHIE DE 6 A 9

Tiré du **roman érotique** du romancier danois **Jens August SHADE**: « DES ÊTRES SE RENCONTRENT, ET UNE MUSIQUE DOUCE S'ÉLÈVE DE LEURS CŒURS »

jeudi et vendredi à 18 h 40

DAVEY DES GRANDS CHEMINS

Version originale anglaise, sous-titrée fr.-all.

LE TOUT NOUVEAU FILM DE **JOHN HUSTON**.
Les aventures truculentes d'un bandit de grand chemin.
16 ans

en V.O l'érotisme dans le monde

REX

chaque soir à 20 h 30
15 h Jeudi, samedi, dimanche, mercredi.

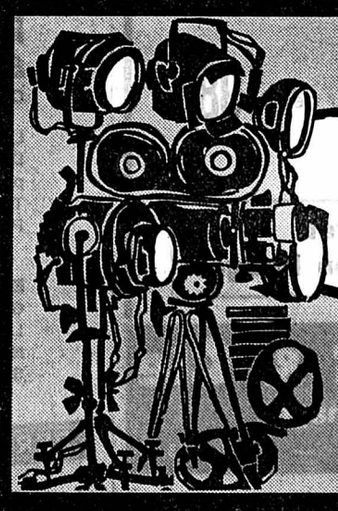

★ DÈS AUJOURD'HUI ★ PARLÉ FRANÇAIS ★ DÈS 18 ANS ★

PRISONNIÈRE DU DÉSIR

Agréable mais dangereuse détention où le crime se trame dans les lits, de la version intégrale de MAX PECAS

art libre ★ free cinema ★ non conformista à l'avant-garde du fantastique découvre et présente l'insolite

APOLLO Tél. 5 21 12

Pour le 25me anniversaire de la libération de Paris...

Dans une atmosphère d'angoisse et d'espoir...

...le 25 août 1944 Hitler furieux, téléphone de son quartier général à von Choltitz:

ATTENTION
Horaire spécial:
Tous les jours à
14 h 30 et 20 h
pas d'actualité
16 ans

PARIS BRÛLE-T-IL?

avec une distribution internationale:
Jean-Paul BELMONDO - Charles BOYER
Leslie CARON - Jean-Pierre CASSEL
Claude DAUPHIN - Alain DELON
Kirk DOUGLAS - Gert FRÖBE etc.

Réalisé par **RENÉ CLÉMENT**
Musique de MAURICE JARRE
et dont la chanson fut interprétée par
MIREILLE MATHIEU

Une heureuse décision: Berne autorise la publication du rapport Bonjour

De notre correspondant de Berne :

Le Conseil fédéral a décidé hier matin, d'autoriser la publication du rapport qu'il avait demandé, le 6 juillet 1962, au professeur Edgar Bonjour, de l'université de Bâle, sur la politique étrangère de la Suisse pendant la Dernière Guerre mondiale.

FEU VERT

L'auteur d'une « histoire de la neutralité suisse » a terminé cette étude au début de l'été. Il a soumis le manuscrit au collège gouvernemental qui a donc donné le feu vert pour que les résultats de ce travail scientifique « appuyé sur une magistrale connaissance des faits », lisons-nous dans un communiqué officiel, soit accessible au grand public. Par la même occasion, le Conseil fédéral rend un hommage mérité à l'auteur.

Décision heureuse s'il en est. En effet, si le Conseil fédéral, il y a sept ans, a confié à un homme dont la science égale la conscience le soin de faire la lumière sur les circonstances qui ont entouré la politique officielle dans les années combien difficiles et périlleuses de 1939 à 1945 et sur le caractère même de cette politique, c'est que, sur la base d'informations partielles ou parfois tendancieuses, des « auteurs » en veine de « révélations » ont publié maints récits où le souci de l'exactitude s'effaçait trop souvent derrière le parti pris, l'esprit scientifique derrière l'imagination romanesque.

Mais si, sur tel ou tel point, il était possible de les reprendre et de rétablir les faits qu'ils avaient réformés, ces pseudo-historiens avaient une excuse : nous n'avons pas consulté les documents d'archives, pouvaient-ils rétorquer, puisque la loi interdit de les livrer à la curiosité du public avant 50 ans.

Cette défense a été levée pour le professeur Bonjour, admis aux sources.

Mais, en 1962, le communiqué ajoutait que, « pour le moment », le rapport demandé était destiné à l'information du Conseil fédéral et que la question de sa publicité serait réglé plus tard.

SOUCI D'ÉQUITÉ

Pourquoi cette restriction ? Pour être en mesure de ménager des susceptibilités légitimes — nous sommes encore relativement près des événements soumis aux investigations du professeur Bonjour — et pour prévenir peut-être des jugements hâtifs sur des actes ou des comportements dont les raisons profondes et la justification n'apparaîtront qu'avec le recul nécessaire ?

Souci d'équité, on le voit, et pourtant si le Conseil fédéral avait jugé utile de retarder la publication du rapport Bonjour, en dépit de tous les motifs avancés à l'appui de cette décision, il aurait suscité de nouvelles méfiances.

Heureusement, il s'est résolu à ne pas mettre sous le boisseau cette lumière qu'il appelait lui-même de ses vœux. Le rapport paraîtra donc intégralement et formera un nouveau chapitre de l'œuvre maîtresse du professeur Bonjour, l'« histoire de la neutralité suisse ». On l'attend avec autant d'intérêt que d'impatience et l'on serait heureux qu'une traduction en français ne tarde pas trop.

G. P.

Convention sur les moyens d'action de la Banque nationale: les banquiers s'expliquent

ZURICH (ATS). — « La convention entre la Banque nationale suisse et les banques suisses concernant les avoirs minimaux et l'expansion du crédit, qui vient d'entrer en vigueur, constitue un événement de la politique monétaire suisse. Si cette convention est approuvée par la commission du Conseil national, et plus tard par le Parlement, il ne fait pas de doute que l'idée de la discipline librement consentie et ainsi la cooopération confiante entre les autorités monétaires et les banques demeureront les fondements de la politique monétaire suisse...

SPÉCULATIONS SANS FONDEMENT

La convention ne constitue pas une tentative des banques de faire capoter l'extension des moyens d'action légaux de la Banque nationale. Ce sont là des spéculations sans fondement. » C'est ainsi que M. Alfred-E. Sarasin, président de l'Association suisse des banquiers, a exposé le point de vue de ce groupement, lors de la conférence de presse organisée mercredi matin à Zurich. Dans son exposé, M. Sarasin devait insister sur la nécessité d'une bonne information du public, en même temps qu'il assurait que l'Association suisse des banquiers était prête à donner toute la documentation nécessaire.

La mise sur pied de la convention correspond au désir de voir le problème se régler de façon contractuelle, l'intervention de l'Etat ne devant, aux yeux des banquiers suisses, être qu'une « ultima ratio ». C'est la commission du Conseil national chargée d'étudier cette affaire, qui avait lancé l'idée de la convention. Pour des raisons politiques (crainte du rejet, par le souverain, d'un éventuel projet de loi), l'Association suisse des banquiers, a dit M. Sarasin, est du même avis, une décision négative du corps électoral pouvant sérieusement affaiblir la confiance, en Suisse comme à l'étranger, dans nos moyens de lutter contre l'inflation. L'association a soumis, le 21 avril, le premier projet au chef du département des finances et des douanes, projet dont la commission du Conseil national, réunie à Montreux, le 27 mai, estima qu'il ouvrait une « voie praticable ». Il restait, pour l'Association suisse des banquiers, à lier les banques par un accord-cadre. Sur les 343 établissements, dont les sommes de bilan atteignaient au total, à fin 1968, 139,4 milliards de francs, invités à signer, 317 l'ont déjà fait (137,4 milliards de francs de sommes de bilan, ou 98,5 % du total).

Il faut ajouter que 25 banques privées ont signé la convention. Vingt-six établissements n'ont pas encore donné leur adhésion, et les discussions doivent se poursuivre.

SOLUTION DE RECHANGE

Passant aux avantages que présente, aux yeux de l'association, la convention, M. Sarasin devait déclarer :

« La convention offre, de l'avis des banques, une solution de rechange adéquate et durable à une extension légale des moyens d'action de la banque d'émission. Elle permettra dorénavant de pratiquer avec succès une politique monétaire non seulement flexible et rapidement adaptable aux circonstances, mais aussi efficace. » Toutefois, M. Sarasin a assorti cette constatation d'un avertissement, disant que la lutte contre l'inflation est l'affaire de tous les milieux. Il faut lutter « contre l'illusion que l'inflation peut être combattue uniquement par des mesures monétaires. »

M. Max Oetterli, premier secrétaire de l'Association suisse des banquiers, a consacré son exposé à la signification et au contenu de la convention. Il a souligné qu'il s'agit là d'un accord-cadre, dont les dispositions ne seront pas applicables automatiquement. Le conseil d'administration de l'association a reçu mandat, des membres, de négocier avec la Banque nationale du moment et l'opportunité de certaines mesures. La convention nécessitant la coopération des deux partenaires, on a prévu, bien que l'association se déclare convaincue « qu'il sera toujours possible de parvenir à une entente entre la direction générale de la Banque nationale et les banques », un arbitre, qui sera le comité de banque de la Banque nationale. La convention est prévue pour une durée ferme de trois ans. Passé ce délai, toute banque pourra la dénoncer pour la fin d'une année civile, moyennant un préavis de deux ans au moins. Comme l'a dit M. Oetterli, « l'engagement est donc pratiquement pris pour cinq ans ».

L'EXPANSION DES CRÉDITS

M. Oetterli a évoqué certaines critiques faites à la convention, soulignant notamment qu'elle est destinée à « remplacer la réglementation légale » et qu'elle n'affaiblit pas la position de la banque d'émission. Il a également donné quelques renseignements sur la nouvelle limitation de l'expansion des crédits.

Les crédits octroyés en Suisse par une banque à partir du 1er septembre ne pourront pas dépasser le taux d'accroissement global des crédits autorisé, qui est éventuellement un supplément. Le taux général se monte à 9 % des crédits effectivement donnés en Suisse le 31 août 1969.

DEVANT LA CONFÉRENCE EUROPÉENNE DES RECTEURS

M. Tschudi: il serait peu sage d'isoler la vie universitaire de la société

GENÈVE (ATS). — La conférence européenne des recteurs étant consacrée essentiellement à l'autonomie des universités, c'est sur ce thème que s'est exprimé dans son allocution le conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi, chef du département de l'intérieur. C'est aujourd'hui un lieu commun, a-t-il dit, que de reprocher aux universités leur esprit conservateur et retardataire, leur immobilisme. « Pour exclure tout malentendu, je dirai aussitôt que cette opinion communément répandue a un certain fond de vérité. Pourtant, je constate avec satisfaction qu'il existe dans les hautes écoles une volonté de renouvellement et des éléments annonciateurs de progrès. »

L'INFLUENCE DE L'ÉTAT

Après avoir exposé la structure du système universitaire suisse, M. Tschudi a déclaré : « Une condition fondamentale de l'essor de la science, d'une part, et du maintien d'un ordre social digne de l'homme, d'autre part, réside dans la liberté de l'enseignement et de la recherche. Cette liberté présuppose de son côté que l'université s'administre elle-même. Certes, l'image idéalisée d'une corporation de gens de science absolument indépendante ne s'est jamais matérialisée entièrement dans les faits. L'autonomie des universités n'a jamais été intégrale. L'influence de l'Etat s'est toujours fait sentir dans les affaires universitaires, à un degré plus ou moins élevé, surtout parce que l'université dépend de l'Etat sur le plan financier.

De ces considérations, nous pouvons tirer certaines conclusions concernant le statut futur de l'université.

Il convient en tout cas de rejeter les deux solutions extrêmes, l'université comme « Etat dans l'Etat » exempt de tout contrôle, ou l'université comme simple « division académique » de l'administration.

Ces deux systèmes abstraits ne faciliteraient guère la rénovation interne nécessaire des hautes écoles. Ce serait méconnaître la vraie nature de la science que de vouloir admettre qu'il est possible de réformer l'université de l'extérieur, en usant de contrainte. En outre, il serait peu sage d'isoler la vie universitaire de la société. Ce ne sont pas les solutions apparemment simples : d'un côté l'autonomie universitaire, de l'autre l'administration, qui répondent aux nécessités pratiques, il s'agit bien plutôt d'en faire une synthèse en recourant à de nouvelles formes de coopération, dans un esprit de véritable solidarité. »

GENÈVE

Le maniaque qui empoisonnait les chiens de Veyrier découvert

Le coupable est mort... de la même façon!

(c) Les habitants de la commune de Veyrier n'ont pas oublié les premiers mois de cette année, pendant lesquels les chiens de garde de nombre d'entre eux furent empoisonnés.

On leur avait fait absorber des boulettes de cyanure. Les policiers ne parvinrent pas, à l'époque, à identifier le dangereux maniaque.

Celui-ci serait encore anonyme... s'il vivait encore. Expliquons-nous : le coupable est mort il y a quelques jours, dans des circonstances dramatiques.

Cet homme de 32 ans, nommé G., un mécanicien, fut surpris en flagrant délit de cambriolage. Il avoua en avoir commis plusieurs centaines, en profitant de ce que les locataires des appartements visités se trouvaient à des enterrements.

LE PIÈGE

C'est finalement cette astuce qui devait le perdre. La sûreté a tendu une souricière dans laquelle le bonhomme est tombé. Au cours de la perquisition à son domicile, G. parvint à s'emparer d'un flacon de cyanure (le même poison qu'il utilisait pour les canins) et à l'avaler. Il s'effondra dans la voiture de police et mourut peu après être arrivé à l'hôpital.

En poussant plus loin leurs investigations domiciliaires, les inspecteurs ont découvert une mini-imprimerie (du genre de celles que l'on offre aux enfants et qu'affectionnent les « corbeaux »).

G. envoyait en effet des lettres anonymes aux propriétaires de chiens, pour annoncer qu'il allait les détruire. Il tint parole plusieurs fois.

La police a obtenu ainsi, mais bien tardivement, la preuve que G. était bien l'auteur de ces méfaits qui indignèrent une grande partie de la population genevoise, amie des animaux. Il s'était procuré le cyanure au cours d'un cambriolage de pharmacie.

R. T.

Ce n'était qu'une fugue...

(c) Nous avons relaté, il y a une quinzaine de jours, l'alarmante disparition d'une fillette de 14 ans, Fedora Guignard. Pendant trois jours la radio diffusa en vain son signalement. On échafaudait déjà les plus sombres hypothèses lorsque l'adolescente est rentrée au domicile familial. Elle était partie « faire un tour » en France, sans prévenir personne, sans songer à rassurer ses parents avec une carte postale. Il y a décidément des fessées qui se perdent.

Le Conseil fédéral propose le rejet de l'initiative « pour le droit au logement »

Opposition également à l'initiative du canton de Vaud sur la protection des locataires !

De notre correspondant de Berne :

Deux grands sujets ont occupé, hier, le Conseil fédéral qui a siégé le matin et l'après-midi. Il a examiné d'abord les projets financiers que lui présentait M. Celio, sans toutefois parvenir à le mettre au point jusqu'en ces derniers détails. La décision sera prise mercredi prochain et elle sera publiée quelques jours plus tard, au cours d'une conférence de presse.

DOUBLE OPPOSITION

Les discussions ont ensuite porté sur la politique du logement. Le collège gouvernemental s'est déterminé sur deux initiatives. L'une, du canton de Vaud, demandait qu'une certaine protection soit encore assurée aux locataires, à partir du 1er janvier prochain, là où la pénurie de logements reste aiguë. Le Conseil fédéral proposera aux Chambres de ne pas donner suite à cette requête et si le Parlement se montre docile, l'affaire sera liquidée.

Il faut rappeler, toutefois, qu'aujourd'hui et demain siège la commission du Conseil national chargée d'examiner le projet qui tend à insérer dans le Code des obligations des dispositions donnant aux locataires certaines garanties contre les résiliations abusives de baux à loyer. D'éventuelles décisions du Conseil fédéral, en ce qui concerne la protection des locataires, dépendront encore pour une bonne part de ce qui sortira des délibérations de Seelisberg.

En outre, le Conseil fédéral se déclare opposé à l'initiative lancée par le « mouvement populaire des familles » et qui entend inscrire dans la constitution le « droit au logement ». Il propose donc de la soumettre au peuple en lui recommandant de la rejeter. Il renonce en outre à présenter un contre-projet. Bien entendu, les députés de l'un et de l'autre conseil peuvent exprimer un avis différent.

UN ÉLAN SUPPLÉMENTAIRE...

Quoi qu'il en soit, l'attitude du gouvernement donnera un élan supplémentaire aux organisateurs de la grande manifestation qui doit avoir lieu, le 20 septembre, devant le Palais fédéral, pour protester contre l'abandon de toute mesure de protection en faveur des locataires et pour réclamer une politique du logement plus active. Dans le même ordre d'idées, le Conseil fédéral demande aux Chambres de prolonger la loi du 19 mars 1965 sur l'encouragement à la construction de logements dont les dispositions se sont révélées peu efficaces jusqu'ici et qu'il faudra bien modifier. Mais cette revision demandera encore du temps et on ne veut pas se priver, dans l'intervalle, de tout instrument légal, même si les résultats n'ont pas répondu aux espoirs.

De vives controverses en perspective.

G. P.

Réunion des ambassadeurs suisses

BERNE (ATS). — La réunion annuelle des chefs de missions diplomatiques suisses à l'étranger s'est ouverte mercredi sous la présidence du conseiller fédéral Willy Spuhler. Une cinquantaine d'ambassadeurs qui passent actuellement leurs vacances en Suisse y participent. Ils entendront notamment des exposés des chefs du département politique, du département de l'économie publique, du secrétaire général du département politique, du directeur de la division du commerce ainsi que du président du directoire de la Banque nationale traitant des questions actuelles de la politique étrangère ainsi que des problèmes économiques et monétaires.

Samedi aura lieu l'excursion traditionnelle qui conduira les participants dans le canton de Nidwald.

Octroi de titres à de hauts fonctionnaires du département politique

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a décidé d'octroyer à M. Rudolf Bindscheidler, jurisconsulte du département politique, le titre d'ambassadeur plénipotentiaire dans l'exercice de ses fonctions. Il a également conféré le titre de ministre aux fonctionnaires suivants du département politique : M. Max Feller, chef du bureau de l'intégration du département politique et du département de l'économie publique ; M. Heinz Langenbacher, suppléant du chef de la division des organisations internationales ; M. Hans Miesch, suppléant du chef de la division des affaires politiques ; M. Richard Pestalozzi, suppléant du délégué à la coopération technique ; M. Etienne Suter, actuellement conseiller du président de la République rwandaise.

Inondation à la piscine municipale des Vernets

500,000 litres d'eau dans la salle des machines

(c) Coup dur à la piscine des Vernets (piscine municipale) où, mercredi matin, une puissante... inondation s'est produite.

L'eau contenue dans le bassin extérieur a quitté celui-ci pour envahir... la salle des machines.

Ce sont ainsi quelque 500,000 litres d'élément liquide qui se... transvasèrent aussi inopportunément. Dans les sous-sols tout est noyé : pompes, moteurs électriques, tableaux de commandes, etc.

GROS DÉGATS

Ce n'est pas beau à voir, paraît-il, et les dégâts sont considérables. On les évalue, à première vue, à au moins 50,000 francs. Sans parler du temps et du travail qu'il faudra pour tout remettre en ordre.

Quand les pompiers sont arrivés, l'eau se déversait toujours, au rythme de 1000 litres par minute, ce qui contraria évidemment les efforts des sapeurs.

Plus de la moitié du bassin a donc fui. On cherche les causes... S'agit-il d'une fissure ? Cela semble exclu, étant donné la consistance de la terre qui entoure le bassin.

Alors ? Fausse manœuvre d'un ouvrier ou malfaçon de la machinerie.

On ne voit guère que ces deux possibilités.

Pourtant, lors des essais des machines, récemment (car ce bassin est neuf) tout marchait à merveille.

La piscine devait être inaugurée au printemps prochain. On ignore encore si cet accident retardera la date d'ouverture. Les architectes, les entrepreneurs, les experts et des représentants des autorités sont accourus sur place pour essayer de comprendre.

Maniaque aux pigeons : des balles s'égarent

(c) Un individu que la police s'efforce d'identifier avant qu'un malheur n'arrive, a découvert et mis en pratique un nouveau sport insolite : le tir aux pigeons vivants en pleine ville. Cela se passe à la rue des Etuves. L'inconnu abat quelques volatiles certes mais la plupart de ses projectiles s'égarent, s'en vont écorner les façades, briser des tuiles et des vitres. Les balles ricochent sur les murs et sèment la terreur dans le quartier.

Fusil d'assaut : démenti à propos de la suspension de la fabrication

BERNE/NEUHAUSEN (UPI). — Un porte-parole de la Société industrielle suisse (SIG), à Neuhausen, a démenti catégoriquement mercredi une information parue dans un quotidien bernois d'après laquelle la fabrication du fusil d'assaut suisse serait suspendue au début de l'an prochain. Certes, les besoins de l'armée suisse seront couverts au commencement des années septante, mais la fabrication du fusil d'assaut n'en sera pas pour autant arrêtée, car il s'agira de satisfaire les commandes de l'étranger, notamment de pays sud-américains qui sont enthousiasmés par cette arme.

Pour sa part, M. Peter Marti, chef de presse adjoint du département militaire fédéral, s'est élevé contre les insinuations du même journal faisant état de prétendues insuffisances du fusil d'assaut.

Publication russe sur la littérature suisse

ZURICH (ATS). — Un volume de 430 pages, intitulé « literatura Chveitsarii » vient de paraître à Moscou, où il a été tiré à 2300 exemplaires. Ce volume donne un aperçu de la littérature suisse, et a été mis au point par 14 écrivains soviétiques. « Pro Helvetia » précise à ce sujet que cet ouvrage contient des études sur Albert de Haller, Jeremias Gotthelf, Gottfried Keller, C.-F. Meyer, Carl Spitteler, F. Durrenmatt, Max Frisch et C.-F. Ramuz. Deux chapitres sont consacrés à la littérature de la Suisse romande, alors qu'un appendice bibliographique renseigne les lecteurs sur les traductions en russe des œuvres de certains auteurs suisses.

Primes de culture pour les céréales fourragères

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a fixé aux taux de cette année les primes de culture payables en 1970 pour les céréales fourragères, soit, par hectare, à 600 francs pour l'avoine, l'orge, l'engrain, l'amidonnier et le millet, et à 650 francs pour le maïs grain. L'amélioration des taux des primes a déterminé une extension des surfaces de céréales fourragères d'environ 12,200 hectares ou de 27 pour cent. « Elle a ainsi permis de contenir la diminution constante des terres ouvertes et de contribuer à l'assainissement du marché du lait », dit un communiqué.

Votre appétit est bon mais vous digérez mal

Hélas ! vous n'osez plus toucher à ces bons petits plats dont vous raffolez tant ! C'est peut-être l'excès d'acidité gastrique qui dérègle votre digestion. Pour le neutraliser, choisissez un remède efficace : deux pastilles Rennie sucées après chaque repas. En un rien de temps vos malaises disparaissent.

Adoptez Rennie et vous aurez un estomac sans soucis.

VALAIS

Fillette fauchée par une voiture

(c) Une petite Valaisanne de 6 ans Carmen Metry, de la Souste, dans le Haut-Valais a été fauchée par une auto vaudoise alors qu'elle traversait la chaussée entre Agarn et son village.

La voiture était pilotée par Mlle Danielle Anex, 21 ans, d'Aigle. La jeune conductrice tenta, mais en vain de donner un coup de volant pour éviter la fillette qui déboucha brusquement sur la chaussée. L'enfant a été admise à l'hôpital de Sierre.

La France devrait 150 millions de francs aux Valaisans

MARTIGNY (ATS). — A l'occasion du bi-centenaire de la naissance de Napoléon et des festivités qui marquent cet anniversaire, certains Valaisans entendent rappeler à la France une dette que Bonaparte a contractée lors du passage du Grand-Saint-Bernard avec sa troupe, dette qui n'a jamais été payée.

Cette facture de 45,334 francs de l'époque — 150 millions actuels — est due à la petite commune de Bourg-Saint-Pierre qui a confié tout mandat à M. Victor Dupuis, avocat à Martigny et juge de cette dernière commune pour tenter de liquider ce différend.

Il faut noter que les prétentions valaisannes ne sont point exemptes d'un certain humour de bon aloi bien que certains juristes soient très partagés sur la question de savoir s'il y a prescription ou non. Plusieurs éminents professeurs de droit suisse et français ont déjà été consultés.

★ Le Conseil fédéral a libéré une somme de 460,000 francs prise sur le crédit de programme de coopération technique, pour la continuation du programme de recherches géologiques au Rwanda. En 1963, pour répondre à une demande du gouvernement rwandais, le géologue suisse A. Bertossa avait été nommé chef du service géologique à Ruhengeri. Aujourd'hui, un géologue belge et un second géologue suisse travaillent avec lui à la carte géologique du pays.

SUISSE ALÉMANIQUE

Frutigen coupé du monde : la route Spiez - Kandersteg bloquée

FRUTIGEN (ATS). — Des pluies diluviennes se sont abattues mercredi soir sur la localité de Frutigen. Le Leimbach est sorti de son lit recouvrant la chaussée d'une masse de détritus, si bien que la route de Spiez-Kandersteg demeure fermée à tout trafic jusqu'à nouvel avis. La direction cantonale des travaux publics communique qu'il est possible, en cas d'extrême urgence, d'atteindre Frutigen en empruntant la route de troisième classe passant par Schwandi. On estime que les travaux de déblaiement dureront jusqu'à jeudi à midi.

Les liaisons téléphoniques avec Frutigen étaient également coupées dès mercredi soir à 18 h 30.

Epidémie de salmonellose

RAFZ (Zurich) (ATS). — Plusieurs personnes, habitant la région de Rafz, dans l'Unterland zuricois, sont actuellement atteintes de salmonellose. La foire-exposition prévue pour la fin de cette semaine n'aura pas lieu. On ne possède aucun autre détail sur cette épidémie.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

Accident mortel

SOLEURE (ATS). — M. Léo Locher, né en 1898, qui circulait à vélomoteur mercredi matin, peu après 8 heures, à Zuzwil, s'est soudain jeté, pour des raisons inconnues, contre l'arrière d'un camion de pompage de boue, qui était arrêté au bord de la route. Le véhicule était signalé conformément aux prescriptions. M. Locher a été tué sur le coup.

Un évadé de Thorberg repris au Liechtenstein

VADUZ (ATS). — Un des trois détenus, évadés de Thorberg la semaine dernière, a été repris au moment où il tentait de passer clandestinement la frontière entre la Suisse et le Liechtenstein. Il s'agit du ressortissant allemand Werner Hupfer.

Le premier de ces trois évadés avait été Helmuth Schwendener, qui a été arrêté dans la région de Lucerne mercredi dernier. Le troisième est encore en fuite.

Concentration dans la presse socialiste alémanique

ZURICH (ATS). — Les éditeurs des quotidiens suisses alémaniques de tendance socialiste, à l'exception du « Tagwacht » de Berne, ont décidé de se grouper au sein d'une organisation de faîte appelée « Alliance AZ ». A partir du 1er janvier 1970, tous les journaux socialistes visés par cette décision porteront dans leur titre l'indication AZ précédée d'un adjectif désignant le lieu. Par exemple, le « Volksrecht » de Zurich s'intitulera « Zurcher AZ ».

Noyade dans le Rhin

FLURLINGEN (ZH) (ATS). — Mme Pauline Hurschler, de Neuhausen, était occupée à cueillir des mûres sauvages sur la rive du Rhin en aval de Flurlingen quand elle perdit soudain pied et tomba à l'eau. Ne sachant pas nager et personne ne s'étant trouvé sur place pour lui porter sceours, la malheureuse fut engloutie par les flots. Son corps a été découvert lundi soir par un batelier qui l'a ramené sur la berge.

Nouvelles financières

Indice des prix de gros à fin août

BERNE (ATS). — L'indice des prix de gros établi par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail s'est inscrit à 107,3 points à fin août 1969 (1963 = 100), soit au même niveau qu'un mois auparavant. Par rapport à août 1969 (103,5), on enregistre une hausse de 3,7 %.

L'augmentation continue de l'indice des prix de gros depuis le printemps dernier a marqué un arrêt au mois d'août, par suite de la baisse des prix de quelques produits agricoles importants.

Les indices des dix groupes de marchandises se situaient aux niveaux suivants (1963 = 100) : produits agricoles 106,4, produits énergétiques et connexes 112,7, produits alimentaires transformés, boissons et tabacs 110,7, textiles 94,2, bois et liège 104,4, papier et ouvrages en papier 99,0, peaux, cuirs, caoutchouc et ouvrages en matière plastique 100,4, produits chimiques et connexes 96,9, matériaux de construction, céramique et verre 112,1, métaux et ouvrages en métal 126,9.

La bonne affaire !
NOUVEAU
dessert
Yopi
chocolat, moka, diplomate
2 pour 1
CENTRALE
LAITIÈRE DE NEUCHÂTEL

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

LE PLAN FRANÇAIS DE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE

M. Chaban-Delmas: «Des efforts sérieux proportionnés aux moyens de chacun»

PARIS (AP). — « Nous demandons des efforts sérieux proportionnés aux moyens de chacun ». C'est en ces termes que le premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas, a défini au cours d'une interview radio-télévisée, le plan de redressement économique et financier.

Le chef du gouvernement a souligné tout d'abord que les mesures qui avaient été prises étaient nécessaires en raison de la dévaluation, qui venait du fait que la France achetait plus à l'étranger qu'elle ne vendait.

« REMÈDE DE CHEVAL »

Le premier ministre, après avoir affirmé que la situation économique actuelle ne mettait pas en cause l'indépendance de la France, a rappelé que d'autres pays modernes comme les Etats-Unis et l'Allemagne ont connu des crises semblables. Pour les résoudre, ils ont dû appliquer « un remède de cheval ».

La France, quant à elle, a-t-il ajouté, n'a pas une structure économique aussi solide qu'il conviendrait et a connu l'année dernière « bourrasques, tempêtes mêmes, avec la secousse économique de mai 1968, avec la crise monétaire, l'attaque contre le franc en novembre... et enfin les trois mois d'incertitude politique liée aux campagnes électorales du printemps ».

PAS DE REPLI SUR L'HEXAGONE

Le premier ministre a souligné également que la France, qui avait vécu dans la période d'avant-guerre dans les « facilités trompeuses du protectionnisme » doit encore subir les effets de sa sous-industrialisation.

Après avoir rejeté toute idée « d'un repli sur l'hexagone », M. Chaban-Delmas a souligné que la France, stimulée par la compétition internationale, devrait accroître sa productivité et « en agissant ainsi, tirer parti des avantages de la spécialisation internationale des activités ».

Pourtant, pour le chef du gouvernement, l'ensemble des mesures de redressement ne va pas aboutir à des sacrifices de la part des Français.

Le premier ministre a ensuite fait remarquer qu'il n'y aurait pas d'impôts nouveaux, ni de baisse du niveau de vie, bien que, pour certains cas comme la taxe complémentaire ou la vignette automobile, la suppression annoncée pour 1970 n'avait pu avoir lieu dans les délais prévus.

Passant au problème du crédit, le premier ministre a déclaré que les restrictions annoncées visent le marché de l'automobile actuellement saturé, mais non certains produits comme les postes de télévision ou les véhicules à deux roues.

« Ce resserrement du crédit, a-t-il souligné, vise à développer les exportations et à freiner « la demande intérieure ».

LE PLEIN EMPLOI

Le premier ministre a tenu à dissiper les craintes que l'on pouvait avoir sur le problème du plein emploi. « Si, par suite d'un retournement de la conjoncture internationale, le plein emploi était menacé, le gouvernement a déjà pris des dispositions... pour que, par le jeu des crédits optionnels, par le jeu d'un fonds d'action conjoncturelle, il lui soit possible d'injecter massivement et rapidement dans l'économie des crédits tels que précisément le plein emploi pourrait être défendu.

M. Chaban-Delmas a fait remarquer que le resserrement des crédits était accompagné de mesures pour développer l'épargne populaire.

En outre, a-t-il poursuivi, des mesures ont été prises pour éviter que les prix ne montent d'une manière abusive, d'une part en développant le système de contrat de programme entre le gouvernement et les producteurs et les commerçants. D'autre part, par la mise sur pied « d'un contrôle très étendu » visant à réprimer « très sévèrement » les hausses de prix injustifiées.

Abordant le problème du pouvoir d'achat, le premier ministre a annoncé que « le SMIG doit être remis en ordre selon de nouvelles bases de calcul qui sont déjà actuellement à l'étude et qu'une décision doit être annoncée très prochainement ».

Enfin, M. Chaban-Delmas a déclaré :

« C'est un travail de longue haleine dans lequel nous nous engageons, mais pour s'y engager, il fallait d'abord réaliser cet assainissement financier, économique, et le réaliser très vite. »

Situation sociale tendue à Turin où 15,000 ouvriers sont suspendus

TURIN (AFP). — La tension était grande hier dans les milieux ouvriers de Turin à la suite de la suspension décidée mardi par la direction de « Fiat » de quinze mille travailleurs de l'un des établissements.

La grève « tournante » de deux heures décidée en commun par les syndicats de toutes tendances politiques devait avoir lieu de 10 heures locales à 12 heures pour la première équipe, de 17 heures à 19 heures pour la seconde et dans les deux dernières heures pour la troisième.

Le secrétariat national de la fédération des ouvriers métallurgistes, dépendant de la CGT, à majorité communiste et socialiste, se réunissait hier après-midi à Turin « pour examiner avec les organisations turinoises, dit un communiqué, les ultérieures décisions à prendre de concert avec les autres organisations ».

L'agitation aux établissements Fiat avait commencé au printemps dernier à l'occasion de conflits partiels de plus en plus fréquents. Elle avait abouti à un mouvement de grève générale le 3 juillet, marqué par de graves incidents entre grévistes et forces de police, qui avaient fait 220 blessés dont 150 parmi les manifestants.

Des accords étaient ensuite intervenus concernant les ajustements de salaires, les droits syndicaux et les « passages de catégories ». Lundi dernier, les ouvriers de deux ateliers avaient protesté contre le retard apporté à appliquer ces accords, notamment celui sur les « passages de catégories ». Puis, à la suite d'une assemblée, ils décidèrent mardi de suspendre le travail. Cette décision devait provoquer un nouveau conflit qui a mené aux décisions de la direction et des syndicats.

Hanoï : l'état de santé du président Ho Chi-minh s'est brusquement aggravé

Selon des bruits, le chef d'Etat nord-vietnamien serait déjà mort

PARIS (AP). — L'état de santé du président Ho Chi-minh a continué à se détériorer dans la matinée de mercredi. L'agence de presse nord-vietnamienne signalait : « Sa maladie évolue et revêt un caractère de gravité. Les médecins font tout ce qui est en leur pouvoir pour le soigner. Le parti et l'Etat considèrent actuellement la tâche de soigner sa maladie comme une chose importante et urgente. »

Quelques heures plus tard, Radio-Hanoï, dans une émission en français, annonçait que l'état d'Ho Chi-minh s'était encore aggravé, malgré les efforts des médecins.

PLUS D'ESPOIR

Pour de nombreux observateurs, le fait que les autorités nord-vietnamiennes aient publié une série de bulletins de santé sur l'état du président, quelques heures seulement après avoir annoncé sa maladie, indique qu'il n'y a plus d'espoir de le sauver.

Le bruit a couru dans la journée à Paris que le président Ho Chi-minh était déjà mort. Interrogées à ce sujet, les autorités nord-vietnamiennes se sont refusées à tout commentaire.

« Nous n'avons d'autres informations officielles que les communiqués annonçant sa maladie. »

PASSATION DES POUVOIRS

A Washington, les milieux officiels font savoir que la disparition du chef d'Etat nord-vietnamien n'entraînera vraisemblablement aucune modification prochaine de la politique de Hanoï que ce soit sur le champ de bataille ou aux négociations de Paris.

On pense également que la disparition du chef de l'Etat ne devrait provoquer aucune lutte pour le pouvoir et que des dispositions ont déjà été prises pour la passation des pouvoirs.

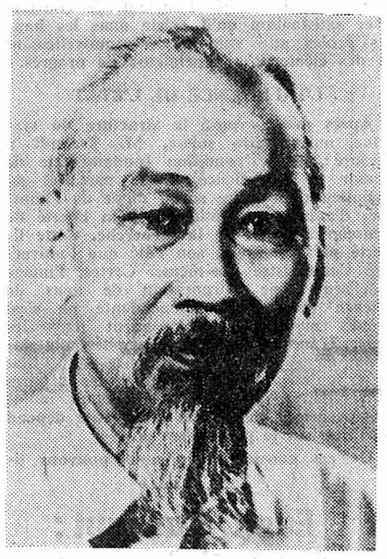

Le président Ho Chi-minh.
(Téléphoto AP)

SUITE Equilibrer le budget

Les principales mesures dictées comprennent : un prélèvement exceptionnel de 0,75 % au titre de 1969 sur la moyenne mensuelle des dépôts non rémunérés de la clientèle des banques.

Les limites supérieures du barème de l'impôt sur le revenu sont relevées de 6 % en moyenne et de 8 % pour la première tranche (petits contribuables).

AVANTAGES FISCAUX

Des avantages fiscaux sont accordés aux personnes âgées. Leurs limites sont majorées d'un peu plus de 10 % pour les contribuables de moins de 70 ans et de 20 % pour ceux de plus de 70 ans.

Les majorations de tarifs fixées le 31 janvier 1968 pour la vignette automobile sont maintenue pour 1969 et 1970 pour les véhicules de plus de 8 CV.

Les produits industriels qui ne sont pas placés sous contrat de programme resteront bloqués après le 15 septembre. Dans le cadre des contrats de programme le dépôt de tout nouveau barème des prix industriels doit être fait un mois avant la mise en application.

Les acomptes de l'impôt sur les sociétés passent de 80 à 90 %. Une prime temporaire de 1,5 %, s'ajoutera à la prime de fidélité jusqu'au 1er juin 1970.

L'EXEMPLE

M. Giscard d'Estaing a annoncé qu'il avait demandé la libération anticipée au 30 septembre du contingent (au lieu du 30 octobre) ce qui permettra la mise au travail d'environ 32,000 jeunes gens.

L'Etat montrera l'exemple par le ralentissement des dépenses et le retour à l'équilibre budgétaire, et prendra des mesures pour atténuer la surchauffe des entreprises, créer des incitations nouvelles à l'épargne et répartir équitablement les sacrifices, a-t-il poursuivi.

En 1969, l'Etat procédera à une réduction immédiate du déficit du budget de 7 à 4 milliards. En 1970, le budget sera en équilibre réel et total.

Pour les prix, des contrôles nombreux restent indispensables. Mais les contrôles faits jusqu'ici (4000 par jour depuis la dévaluation) ont montré que 95 % des entreprises contrôlées respectent la réglementation et la discipline des prix.

M. Giscard d'Estaing a d'autre part indiqué qu'il n'y aurait aucune hausse des tarifs publics d'ici la fin de l'année.

Prix et revenus : le T.U.C. désavoue M. Harold Wilson

PORTSMOUTH (AFP). — Le congrès du TUC a adopté mercredi, par 4,652,000 mandats contre 4,207,000, une motion rejetant toute législation sur les prix et les revenus, et en particulier la loi de 1966 qui donne au gouvernement le pouvoir de « geler » les augmentations des salaires et des prix pendant une période maximum de quatre mois.

M. Victor Feather, secrétaire général du TUC, Centrale syndicale britannique, avait demandé au congrès de repousser cette motion. Son adoption constitue un désaveu total, par le TUC, de la politique du gouvernement de M. Harold Wilson en matière de prix et de revenus, et souligne la volonté des syndicats de négocier librement leurs contrats collectifs.

D'autre part, les réserves d'or et de devises de la Grande-Bretagne ont diminué de 25 millions de livres en août, malgré l'encaissement de 52 millions de livres, versés par le gouvernement allemand au titre de l'accord sur les frais d'entretien des troupes britanniques en Allemagne, annonce la trésorerie.

Un ex-évêque disparaît en Israël

JÉRUSALEM (AP). — Les policiers et soldats qui font des recherches dans le désert de Judée près de la mer Morte pour tenter de retrouver M. James Pike, ex-évêque épiscopalien de Californie, 56 ans, ont retrouvé son passeport et une carte dans un ruisseau desséché à un kilomètre et demi environ de sa voiture abandonnée qui avait été elle-même retrouvée mardi à 15 m à l'ouest de la mer Morte.

M. Pike et sa troisième femme, Diana, 31 ans, qui étaient en voyage en Israël depuis plusieurs jours, étaient tombés en panne lundi sur la piste de Bethléem à la mer Morte. Mme Pike alla chercher du secours et fut retrouvée par un bédouin qui l'emmena à Bethléem tandis que l'ancien évêque, qui se sentait malade, avait préféré rester dans la voiture.

L'armée espère retrouver M. Pike prochainement, mais les chances de le découvrir vivant sont maintenant faibles.

Gromyko met en garde la Yougoslavie

BELGRADE (AP). — M. Andrei Gromyko, ministre des affaires étrangères soviétique, en visite officielle en Yougoslavie, a une nouvelle fois mis en garde ce pays contre les « tactiques perfides » des impérialistes qui visent à diviser les pays communistes.

Répondant au toast de son collègue yougoslave, M. Mirko Tepavac, M. Gromyko a souligné la nécessité de l'unité dans la lutte contre l'impérialisme, compte tenu des circonstances actuelles.

Désordres raciaux dans le New-Jersey

CAMDEN (ATS-AP). — Une bagarre entre des groupes de Blancs et de Noirs à Camden, New-Jersey, a dégénéré mardi soir en de violentes manifestations au cours desquelles un agent de police et une femme ont été tués, et un autre homme, que l'on croit être un civil, a été blessé par des coups de feu.

Les habitants du quartier noir du sud de la ville avaient érigé des barricades dans la soirée et c'est alors que les policiers s'employaient à les renverser que l'un deux est tombé atteint par une volée de balles.

Par ailleurs, malgré le couvre-feu et la présence de gardes nationaux venus renforcer la police locale de nombreux incidents se sont produits dans le quartier noir de Hartford (Connecticut).

La Libye donne des assurances aux anglo-saxons

La junte militaire respectera tous les engagements souscrits par l'ex-roi Idriss

TUNIS (AP). — Le colonel Saad Eddin Abbou Chouireb, chef de la junte militaire qui a renversé le roi Idriss et proclamé la « République arabe libyenne » a convoqué, mercredi matin, tous les ambassadeurs accrédités en Libye et leur a notifié formellement qu'il considérait leur présence comme une reconnaissance « de facto » de son régime par leurs gouvernements, annonce Radio-Tripoli.

En même temps, le colonel Chouireb a donné l'assurance aux diplomates que le nouveau gouvernement respecterait tous les engagements internationaux précédemment souscrits par la Libye.

Ils comprennent notamment un traité d'amitié et d'allaince avec la Grande-Bretagne qui viendra à expiration en 1973, un récent contrat passé avec Londres portant sur la fourniture de missiles sol-air pour un total de plus de 350 millions de dollars, et un accord sur l'entretien de l'immense base aérienne américaine de Wheelus, près de Tripoli.

VOLS SUSPENDUS ?

Le colonel Chouireb a également promis que les importantes concessions pétrolières accordées par l'ex-roi Idriss à des compagnies britanniques et américaines seraient respectées.

Selon des sources diplomatiques, le commandant de la base de Wheelus a ordonné, à la demande de la junte militaire, que tous les appareils restent immobilisés au sol, et il en a été de même en ce qui concerne la base aérienne britannique de Tobrouk, en Libye orientale.

UN AVION BLOQUÉ

Un « Boeing » de la compagnie allemande « Lufthansa » a été bloqué à Tripoli par le coup d'Etat. Les représentants de la compagnie déclarent être sans nouvelles de l'équipage de cet avion qui aurait dû quitter Tripoli pour Tunis lundi matin.

Les rumeurs selon lesquelles certains éléments des forces de sécurité auraient résisté à la prise du pouvoir par l'armée n'ont reçu confirmation d'aucune source.

Radio-Tripoli a diffusé des appels réitérés aux Libyens leur demandant de respecter les ressortissants étrangers et leurs biens.

PREMIÈRES MESURES

L'une des premières mesures prises par la junte militaire a été de libérer un groupe d'officiers et de soldats qui avaient été internés en 1967 pour avoir essayé de rallier les forces de Nasser en Egypte et de combattre les Israéliens pendant la guerre des Six jours.

Radio-Tripoli a, par ailleurs, diffusé une déclaration du « Conseil révolutionnaire » qui proteste contre l'audience accordée à Londres par M. Michael Stewart et à M. Omar el Shelhi, un émissaire de l'ex-roi Idriss en Grèce.

Le conseil révolutionnaire « s'étonne » que le gouvernement britannique ait ignoré les récents événements de Libye et reçu officiellement un représentant du souverain déchu.

Par ailleurs, le poste-frontière de Ras-Gebir a été ouvert mercredi, pendant une heure, pour permettre à plusieurs centaines de Libyens de rentrer dans leur pays. Aucun ressortissant étranger n'a été autorisé à passer, et tous les autres postes frontières et aéroports demeurent rigoureusement fermés.

En réponse à des attaques terroristes

L'aviation israélienne pilonne des bases au Liban et en Jordanie

TEL-AVIV (AP). — Les chasseurs-bombardiers israéliens ont fait mercredi plusieurs raids, les uns dirigés contre des batteries de roquettes en territoire libanais, les autres contre une base de commandos en territoire jordanien.

Du côté israélien, on déclare que l'attaque contre les emplacements de roquettes au Liban faisait suite au pilonnage mardi soir du kibboutz de Kiryat-Shmona qui avait fait deux morts.

Le raid contre les batteries s'est fait en deux vagues successives, en environ une demi-heure.

Les autorités militaires libanaises ont précisé que les appareils israéliens ont bombardé des positions au pied du Mont-Hermon, dans le sud du pays, et autour des villages de Kfarshouba, Rashaya-el-Fekhar, Kfar-Hamman et Hebbarieyeh.

Aucune précision n'a été donnée sur les dégâts provoqués par ces raids.

INCENDIE

Par ailleurs, l'aviation israélienne a attaqué une base de commandos arabes, à cinq kilomètres au sud du lac de Tibériade, à partir de laquelle des maquisards avaient harcelé une patrouille israélienne aux premières heures de la journée et avaient endommagé un half-track.

Selon des témoins, le bombardement a provoqué un important incendie, dans le secteur, à une cinquantaine de mètres du Jourdain. Le raid a duré un quart d'heure.

A Amman, on signale que deux chasseurs-bombardiers ont participé au bombardement et qu'ils ont lâché du napalm dans le secteur d'Adasiyeh. Il n'y aurait aucune victime.

Sur le canal de Suez, de nouvelles fusillades ont éclaté, notamment au nord de Port-Fewfik entre artilleurs israéliens et égyptiens.

ÉLECTIONS

D'autre part, le parti du travail de Mme Golda Meier apparaît désormais certain de conserver la majorité lors des élections générales du mois prochain en Israël.

Le parti s'est en effet octroyé 65 % environ des suffrages aux élections syndicales de l'histadrut (fédération ouvrière), alors que la presque totalité des bulletins avaient été dépouillés, tandis que son principal rival, le parti de droit Gahal, n'en obtenait qu'un peu plus de 16 %.

Ce scrutin est généralement considéré comme un baromètre sur la popularité des formations politiques.

«Boeing» de la T.W.A. : les Syriens auraient proposé un échange

TEL-AVIV (AFP). — Les Syriens auraient demandé la restitution des deux « Mig-17 » qui avaient atterri en Israël en août 1968, en échange de la libération des deux passagers israéliens qui sont encore retenus à Damas, affirme le correspondant diplomatique du journal « Maariv ».

La demande syrienne, précise le correspondant aurait été transmise à Washington par l'intermédiaire de l'ambassade d'Italie.

Lagos : le pilote suisse retrouve son passeport

LAGOS (AFP). — Les autorités nigérianes ont rendu son passeport à un pilote suisse travaillant pour le Comité international de la Croix-Rouge, M. Meiner, qui avait été interpellé samedi à Lagos.

M. Meiner, qui avait été trouvé en possession d'un képi militaire biafrais par les douaniers nigériens alors qu'il franchissat la frontière, se rendait à Lagos en voiture, venant du Dahomey. Le pilote avait été relâché après un interrogatoire. Aucune charge n'a finalement été retenue contre lui.

Irlande du Nord : barricade pour barricade

Belfast (Reuter-AFP). — Pour protester contre le maitien des barricades dans les quartiers catholiques de Belfast, des militants protestants ont érigé une barricade à l'aide d'une dizaine de camions, bloquant une partie de l'autoroute qui traverse la ville. Le pasteur Ian Paisley avait peu de temps auparavant tenu une réunion dans le quartier.

D'autre part, venant des Etats-Unis où elle a fait campagne pour réunir des fonds au profit des catholiques irlandais, Mlle Bernadette Devlin, député et militante des droits civiques, est arrivée mercredi à l'aérodrome de Shannon.

17 cas de typhoïde en Grande-Bretagne

LONDRES (AP). — Dix-sept personnes souffrent de typhoïde en Grande-Bretagne et 14 d'entre elles ont passé des vacances en Afrique du Nord.

Le roi Idriss en Grèce

ATHÈNES (AFP). — Le roi Idriss est arrivé mercredi matin à l'hôtel « Gallini » de Kamera-Vourla. Il venait de parcourir avec sa suite d'une quarantaine de personnes, la distance de 168 km qui sépare le port de Volos de la petite station thermale grecque. Une nombreuse escorte de motocyclistes de la gendarmerie grecque entourait la voiture noire du souverain, à l'épreuve des balles. Le roi n'a fait aucune déclaration.

De son côté, l'ambassadeur de Libye, M. Taher Caramanli, rentré en Grèce, venant de Turquie avec le roi Idriss, a déclaré que le souverain regagnera Tripoli sous peu. Il n'a pas précisé la date du retour.

Attaques renouvelées contre les leaders du «printemps» de Prague

L'étau des ultras se resserre autour de MM. Dubcek et Smrkovsky

PRAGUE (Reuter-DPA). — Le comité central du parti communiste tchécoslovaque se réunira aujourd'hui ou demain pour décider de l'avenir politique de M. Alexandre Dubcek, l'ancien leader libéral, indique-t-on de source bien informée à Prague.

De même, il se pourrait que M. Smrkovsky, l'ancien président de l'Assemblée nationale, perde ses fonctions, ou même soit expulsé du parti, indique-t-on de même source.

AUTOCRITIQUE

En effet, une assemblée du parti réunie à Ceske-Budejovice a invité M. Dubcek à faire son autocritique.

« Tribuna » l'organe du parti, avait demandé la veille que MM. Josef Smrkovsky, président de la Chambre du peuple, et Cestmir Cisar, président du Conseil national tchécoslovaque, fassent de même.

Selon la radio de Prague, cette assemblée a pris une résolution demandant à MM. Dubcek, Smrkovsky et Cisar de faire connaître exactement le rôle qu'ils ont joué à la tête du parti après janvier 1968.

ULTRA-CONSERVATEUR

De son côté, M. Vilem Novy, ancien directeur de « Rude Pravo » ancien dirigeant de l'école du parti, connu pour ses positions ultra-conservatrices, qui a pris aussi la parole au cours de l'assemblée, a dit qu'il ne pouvait tolérer plus longtemps que M. Dubcek continue à assumer de hautes fonctions après tout ce qui s'est passé. On fait remarquer à ce propos que M. Dubcek fait encore partie du praesidium du parti qui compte onze personnes.

De l'avis des observateurs politiques, la séance du praesidium qui s'est tenue lundi pourrait être le prélude à une convocation du comité central à Prague, avant la discussion du chapitre économique. On pense aussi qu'à cette occasion les idoles maintenant sévèrement critiquées du printemps de Prague pourraient être appelées à rendre des comptes.

Ces derniers temps, M. Dubcek a été accusé à plusieurs reprises, directement ou indirectement, d'avoir tu certains faits essentiels concernant les avertissements des pays du Pacte de Varsovie. De cette façon la direction du parti n'a pas pu réagir de manière appropriée, ce qui a provoqué l'entrée des troupes « alliées » en Tchécoslovaquie.

Par ailleurs, M. Vasil Bilak, membre du praesidium du P.C. tchécoslovaque, a révélé dans une interview publiée par « Rude Pravo » qu'en mai 1968 l'Union soviétique avait refusé d'accorder un prêt d'or à la Tchécoslovaquie, exigeant comme condition préalable des mesures pour mettre fin aux activités anti-communistes et « contre-révolutionnaires ».

Cet article entre manifestement dans le cadre de la campagne lancée contre M. Dubcek. Les révélations de M. Bilak tendent en effet à montrer l'ancien chef du P.C. tchécoslovaque comme un homme qui ne se rendait pas compte de la situation dans le pays, et qui négligeait les bons conseils des Soviétiques.

Lisbonne répond en partie aux vœux de l'opposition

LISBONNE (AP). — Le gouvernement portugais a signé un décret accordant des facilités sans précédent à l'opposition pour les élections parlementaires le 26 octobre prochain.

Ces réformes amendant l'ancienne loi électorale ont été approuvées au cours d'un Conseil des ministres présidé par le chef du gouvernement, M. Marcello Caetano.

Le décret officiel qui prend immédiatement effet, autorise les représentants de tous les candidats à vérifier la liste des électeurs.

Le gouvernement a accordé également un statut légal à la « commission électorale » lui donnant le droit de rencontrer les candidats et d'établir des listes électorales.

En outre, les représentants de tous les groupes de l'opposition seront autorisés à assister au dépouillement du scrutin.

BIEN ACCUEILLI

Ce décret, qui reflète la volonté du président du conseil d'orienter le pays vers une voie plus libérale, a été bien accueilli par les groupes d'opposition.

« Il s'agit d'un signe positif indiquant que, heureusement, les choses vont s'améliorer, a déclaré un porte-parole du parti socialiste. Néanmoins, la lutte pour restaurer la démocratie au Portugal sera encore dure. »

Le gouvernement s'est, d'autre part, engagé à rembourser les frais d'impression des listes électorales à tous les candidats qui auront obtenu au moins 20 % des votes dans leur circonscription.

Ces mesures, répondent partiellement aux revendications de l'opposition, formulées lors des assises qu'elle a tenues à la mi-mai dernier, dans la ville côtière d'Aveiro, sous le nom de « Congrès républicain ».

SUITE Drame

Cette mort dramatique met fin à une pénible affaire. Mme Gabrielle Ruffier avait été condamnée par le tribunal de grande instance de Marseille sur plainte des parents du jeune homme, élève de la victime qui lui donnait des leçons particulières. Un amour très profond était né, ce que les parents de l'adolescent, professeurs eux-mêmes à Aix-en-Provence, virent d'un mauvais œil. Ils mirent leur fils en pension dans la région de Toulouse mais Mme Ruffier alla le rejoindre et ce fut une première fugue.

Retrouvé, le jeune homme fut placé dans un autre établissement, mais il fit une seconde fugue et c'est alors que les parents déposèrent une plainte qui devait aboutir à la condamnation avec sursis du professeur qui bénéficiait ainsi de la loi d'amnistie.

Le lendemain 12 juillet cependant, le parquet avait fait appel à minima.

Vos prochaines réunions...

pourraient se tenir au buffet de la Gare. Au 1er étage, nous tenons à votre disposition une magnifique salle fraîchement rénovée et destinée à vos fêtes de famille, mariages, assemblées, banquets, conseils d'administration, cocktail-parties, réceptions, etc.

N'hésitez pas à nous demander des propositions de menus, à toute occasion.

Buffet de la Gare Neuchâtel
Téléphone 038 5 48 53

ICI NOTRE ATELIER avec 2 bons mécaniciens

ACHETEZ UNE TONDEUSE A GAZON RICHEI chez celui qui est organisé pour la réparer. **UNE TONDEUSE RICHEI** c'est mieux que le bon marché et pourtant ce n'est pas **PLUS CHER.**

A PROPOS ! connaissez-vous la tondeuse **RICHEI turbocone 21 SP tractée ?** Une merveille que vous devez voir dans notre exposition. Démonstration sans engagement.

A COLOMBIER
Tél. 6 33 12

TOSALLI maison bien organisée pour la vente et l'entretien de machines à gazon.

Ce parasol coûte Fr. 73.—.
Grand choix d'autres modèles ronds et rectangulaires.

Nouvelles chaises longues RELAX à Fr. 41.—.

En bois laqué à chaud, chaises, fauteuils, bancs et tables toujours pliables.

Ce n'est pas croyable qu'à COLOMBIER, il existe une exposition de MEUBLES DE JARDIN, si belle et si complète (600 m² environ).

VISITEZ sans engagement : Tosalli **meubles de jardin.**

Brunette Double Filtre

Filtre la fumée sans filtrer le goût!

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.
rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

L'annonce reflet vivant du marché

Le chauffage à mazout idéal pour l'entre-saison et les grands froids

granum

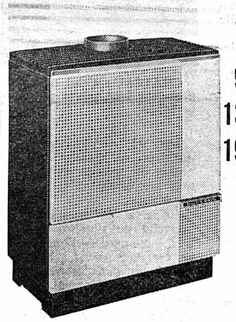

90 m³ Fr. 418.-
130 m³ Fr. 478.-
190 m³ Fr. 538.-

De nombreux modèles en stock

BAILLOD
Bassin 4 — Tél. 5 43 21
NEUCHATEL

MAZOUT
BENZINE 3%
DIESEL
RÉVISION TANKS
HUILES VEEDOL
CHAUFFAGE AIRFLAM
CHARBON DÉPOUSSIÉRÉ
Stockage MAZOUT

MARGOT

PAQUETTE & Co
✆ (038) 6 32 54 - 6 32 55
BOLE - COLOMBIER

AUTO-CENTRE, PRALAZ
Peseux, Centre du pneu GOOD-YEAR
Renommée traditionnelle

IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHATEL

NUMÉRO 206 — SPÉCIAL HIPPISME — VENDREDI 5 SEPTEMBRE 1969

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

L'EXPRESS — Rue Saint-Maurice 4 ● Paraît tous les jours excepté le dimanche ● Téléphone (038) 5 65 01 — L'EXPRESS

Le plus ancien journal de langue française ■ Fondé en 1738

COLOMBIER

CONCOURS HIPPIQUE 6-7 SEPTEMBRE

Finale romande et manche du championnat suisse

Fête de la jeunesse le samedi après-midi

Un peu plus de trois cents départs vont être donnés lors du concours de Colombier qui s'annonce des plus variés : deux épreuves de sélection pour le championnat suisse, un concours combiné dressage - saut et la finale très attendue du championnat romand, le tout selon un horaire que le lecteur trouvera en cinquième page de ce numéro.

PLÉIADE DE CHAMPIONS

Mlle Monica Bachmann et le capitaine Weier, qui disposent déjà de suffisamment de points et qui tiennent à ménager leur monture, ne participeront pas aux épreuves de sélection pour le championnat national. L'absence de ces deux champions ne diminuera, toutefois, en rien l'intérêt du concours qui n'en sera que plus ouvert. Une pléiade de chevaux de valeur montés par des cavaliers renommés animeront, en effet, des épreuves qui promettent de belles empoignades. C'est ainsi que les Monica Feil, Arthur Blickenstorfer, René Frei, Francis Racine, Claude Manuel, Uli Notz et autres Bruno Candrian, avec des chevaux ayant noms Marianka, Dixie, Granada, Capuccino, Westport, Nosostros, Pequeno Principe, Gratis, Flax ou Mac Rae Brown, tenteront de s'imposer sur les parcours construits par le Dr Carbonnier.

Mais il n'est même pas certain que la victoire revienne à l'un de ces candidats, car la garde montante sera particulièrement redoutable. Ce sont Mlle Beat Roethlisberger avec Donauschwalbe II, Jurg Notz avec Shériff II, Charles Grandjean, champion suisse junior, et Yves Millasson, champion romand.

Ces quatre cavaliers, bien qu'ils soient encore en âge de juniors, sont autorisés à s'aligner en catégorie supérieure ; les trois premiers nommés étaient membres de l'équipe qui a enlevé, récemment, le titre européen. C'est dire qu'ils tiennent la « fine forme » et que leurs aînés ne seront pas à la fête !

La finale du championnat romand se déroulera en deux manches. Elle réunira une douzaine de concurrents qui se sont qualifiés lors de huit concours organisés précédemment en Romandie. Un classement a été établi dont le Vaudois Fraissinet, avec Opportune, tient la tête. Mais ce fait est sans importance, car, pour la finale, chaque concurrent repart à zéro. Voilà qui amplifiera l'incertitude déjà grande avant toute épreuve hippique. Il y a tout de même des favoris, que nous citons sans préférence : Peter Reid (Play Boy), Eric Fraissinet (Opportune et Rialto), Claude Manuel (Gratis), Philippe Guerdat (Fleur de Mai) ou encore Walter Gessler (Royalty). Ici aussi, la lutte s'annonce chaude car les concurrents sont de qualité.

QUI SUCCÉDERA A MORF ?

Notons, pour la petite histoire, que le vainqueur succédera au Chaux-de-Fonnier Paul Morf, qui a enlevé le titre en 1967 et 1968 mais qui n'a pas couru cette année.

CHALLENGE FAN

Le concours combiné, qui se déroulera le dimanche (le matin pour le dressage et l'après-midi pour le saut), ne figurait plus au programme de Colombier depuis plusieurs années. Le vainqueur, qui se verra attribuer un challenge offert par la «Feuille d'avis de Neuchâtel », devra être un cavalier particulièrement doué, puisqu'une trentaine de concurrents représentant toutes les catégories sont admis à cette épreuve qui retrouve justement place dans le Triangle des Allées.

FÊTE DE LA JEUNESSE

Enfin, les organisateurs ont songé à la jeunesse. Aucun concours ne lui est réservé mais, comme ce fut le cas l'an passé déjà, elle est invitée à participer gratuitement aux épreuves du samedi. La porte est ainsi ouverte à six mille écoliers et écolières des districts de Boudry et de Neuchâtel. Gageons que nombre d'entre eux ne manqueront pas l'occasion d'assister à un spectacle inhabituel pour eux et qui vaut sans aucun doute le déplacement. Chaque jeune spectateur recevra, en outre, un billet lui permettant, s'il a de la chance, de rentrer chez lui avec... un cyclomoteur.

On peut donc dire que les organisateurs de Colombier n'ont pas ménagé leur peine pour faire de ce concours une fête dont chacun se souviendra.

F. P.

Monsieur le président par-ci, Monsieur le président par-là, le répit n'existe pas pour le responsable de l'organisation, M. Pierre Guye.
(Photo E. Golay)

BIENVENUE DU PRÉSIDENT

Année après année, le comité du concours hippique de Colombier se met à la tâche pour présenter aux amateurs de sport équestre de notre région une manifestation qui a rang parmi les plus importantes de Suisse.

En qualité de président, je dois dire, tout d'abord, ma reconnaissance aux hommes dévoués et compétents qui consacrent leur temps et leurs forces à ce concours, quelques-uns étant à l'œuvre dès son origine, soit depuis 25 ans. Grâce à eux, le public neuchâtelois pourra assister à nouveau, les 6 et 7 septembre, au Triangle des Allées, à des épreuves réunissant la grande majorité des meilleurs chevaux et cavaliers de notre pays.

En effet, à quelques exceptions près, tous les bons cavaliers seront à Colombier. Parmi eux citons MM. Blickenstorfer et Candrian qui font partie des cadres de notre équipe nationale, ainsi qu'une pléiade de jeunes cavaliers de talent qui ont représenté notre pays avec brio ces derniers temps, soit au sein de l'équipe nationale B soit dans notre équipe de juniors.

Grâce à l'intérêt que la « Feuille d'avis de Neuchâtel » veut bien témoigner au sport équestre, ce dont nous tenons à la remercier sincèrement, le lecteur trouvera dans ces quelques pages tous les renseignements souhaitables concernant chevaux et cavaliers ainsi que les différentes épreuves qu'ils affronteront à Colombier.

Nous l'avons déjà dit ici, le sport équestre est actuellement en plein essor. La relève des quelques champions qui nous ont représentés avec succès ces dernières années dans les concours internationaux paraît être en bonne voie, grâce aux efforts intelligents que les dirigeants de la section concours ont faits en faveur des jeunes. Quant à l'équitation en général, elle connaît un développement réjouissant dans tout le pays et en particulier dans notre canton. Nous pensons donc être en droit d'espérer que les spectateurs viendront nombreux au Triangle des Allées, samedi et dimanche, même si le temps n'est pas au beau fixe, pour applaudir comme ils le méritent nos cavaliers et leurs chevaux. Ils ne seront pas déçus, car ils assisteront, nous en sommes certain, à du très beau sport.

Le président du comité d'organisation :
Pierre GUYE

LES BONS RESTAURANTS DE LA RÉGION

Auberge de Montezillon
NEUCHÂTEL (SUISSE)
TÉL. (038) 8 48 98
Prière de réserver

vous invite à consulter sa carte
A goûter spécialement
ses GRILLADES-CUISSES de GRENOUILLES

HÔTEL du POISSON
Auvernier
W. et J.-L. Isler

Grand restaurant
Spécialités de poisson
Tél. (038) 8 21 93

COLOMBIER
HOTEL - RESTAURANT du
CHEVAL-BLANC
E. & J.-P. Pete. Benedum ✆ 6 34 21

Fondue neuchâteloise
Fondue bourguignonne
Spaghetti Bolognese
Entrecôtes - Escalopes
Filets de perches
Parc à autos
Chambres confortables

Hôtel-restaurant du Château
VALANGIN
Tél. (038) 6 91 02
Famille E. HAUSER, propriétaire

- Spécialités de poissons
- Entrecôte du Chef
- Menu spécial du jour
  Jambon à l'os - Roesti
- Cuisine soignée
- Vins de qualité

Sur le chemin du retour...
... arrêtez-vous au
BUFFET de la GARE
de CHAMBRELIEN
Maria Perret

Entrecôte Café de Paris
Entrecôte aux champignons
Entrecôte Marchand de vin
Truites - Fondue
Tél. (038) 6 51 09

COLOMBIER
Hôtel-restaurant Robinson
Son coin charmant au bord du lac
✆ 6 33 53

vous propose ses 3 succès
- Les roulades impériales
- La fondue chinoise
- Délices de fruits d'Extrême-Orient à la liqueur

LA COURONNE
Hôtel — Restaurant — Daniel Rochat
Colombier - Tél. (038) 6 32 81
Cuisine soignée

Hôtel du Vaisseau
CORTAILLOD

But de promenade au bord du lac
Spécialités : **Poissons du lac**
Filets de perches au beurre
Grande salle pour banquets
✆ 6 40 92
PARC A AUTOS

HÔTEL DU MARCHÉ
PLACE DES HALLES
NEUCHATEL Tél. 5 30 31
Fermeture hebdomadaire le dimanche

SALLE A MANGER au 1er étage entièrement rénovée
Nos menus servis à la carte et sur assiette
Spécialités de saison :
Friture de perchettes
Filets de perches
Cordon-bleu maison
Médaillons de porc au morilles
etc.

HÔTEL DES DEUX-COLOMBES
COLOMBIER Tél. 6 36 10
Spécialités à la carte : Fondue bourguignonne, entrecôte Café de Paris, émincé au curry, filets de perches, filets mignons aux morilles, cuisses de grenouilles, langoustine à l'indienne.
AU RESTAURANT DU CAMPING : restauration sur assiette.

CONCOURS HIPPIQUE NATIONAL
officiel de COLOMBIER
6-7 SEPTEMBRE

Grande finale du championnat romand des cavaliers de concours
avec l'élite des chevaux et cavaliers suisses

Tribune couverte - Parcs pour autos
Location : (038) 6 20 95

Samedi 6 septembre
Journée de la jeunesse
Tous les enfants sont cordialement invités, avec ou sans invitation distribuée dans les écoles.

Samedi 6 septembre
GRAND BAL
dans la cantine couverte
- Boissons chaudes
- Prolongation d'ouverture autorisée
- Excellent orchestre

COLOMBIER village en plein essor, est devenu le centre de réalisations intercommunales

A proximité du lac de Neuchâtel, au pied de la Tourne, Colombier est à une altitude de 440 m environ. Situé au centre du littoral neuchâtelois, il constitue un carrefour routier cantonal important. Il est le point de passage des axes principaux pour une liaison directe entre l'est et l'ouest du littoral, entre le Val-de-Ruz et Saint-Aubin, entre les districts du Haut et les cantons romands. Importante bourgade de 4200 habitants, Colombier est surtout connu, en dehors des frontières cantonales, par ses qualités de place d'armes et d'instruction des soldats d'infanterie romands. En effet, ce sont les effectifs de huit à dix compagnies d'infanterie qui sont instruits annuellement, en deux écoles de recrues.

Logés dans les casernes, qui forment un tout homogène avec le château, les hommes ont à disposition de vastes terrains : Uttins, Paviers, Planeyse et les stands de tirs de Bôle et de Plan-du-Bois qui permettent l'instruction et l'apprentissage du dur métier des armes.

D'excellentes relations ont toujours existé entre les autorités civiles et militaires d'une part, et entre la population locale et la troupe d'autre part. De nombreux services réciproques ont créé une collaboration franche et agréable.

A part le village proprement dit, le territoire communal de Colombier est planté en majorité de vignobles et de forêts. L'agriculture qui, il y a cinquante ans encore, était une branche importante de l'économie locale tend peu à peu à disparaître et se résume actuellement à quelques exploitations de moyenne et petite importance.

Une fabrique d'instruments de pesage, une zinguerie, quelques comptoirs et une chaîne de remontage d'horlogerie représentent le peu d'industrie qui a élu domicile sur son territoire.

Colombier est un village résidentiel qui, du fait de l'augmentation considérable de la population, des modifications profondes du mode de vie, de la prolifération des moyens de transports a été l'objet de constructions nombreuses, habitations locatives ou familiales accueillant une population avide d'espace, de tranquillité et de repos.

Avec la saturation de Neuchâtel, puis des villages de la Côte, Peseux, Corcelles - Cormondrèche, ainsi que d'implantations nombreuses en provenance des districts du Haut, une lente émigration se produit d'est en ouest.

Auvernier, Bôle, Colombier, Boudry, Cortaillod et même Bevaix ont vu leur population augmenter d'une manière très sensible durant ces quinze dernières années.

Alors que l'est du district de Neuchâtel, à vocation agricole, s'industrialise de plus en plus par l'implantation de grands complexes dans la région de l'Entre-deux-Lacs, la population a tendance à s'éloigner des régions industrielles pour se disperser dans une campagne plus accueillante et plus reposante.

Avec une population qui a doublé en l'espace de vingt ans, Colombier est encore loin du seuil de saturation. Une étude très approfondie d'un groupe d'architectes et d'urbanistes a conclu à un pouvoir d'habitation, dans le cadre du périmètre de construction actuel légèrement augmenté, de 7300 habitants.

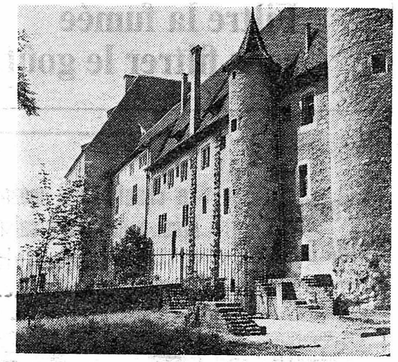

CHATEAU : Celui de Colombier, vedette dont les villageois ont bien raison d'être fiers, est l'un des plus beaux de Suisse.

Un tel développement ne peut se réaliser sans poser de graves problèmes aux autorités et à la population.

En effet, la population nouvelle ne s'intègre que très lentement à l'ancienne. Gagnant sa vie à Neuchâtel ou dans les communes avoisinantes de Boudry et Cortaillod principalement, cette population vit à l'extérieur de la localité. Neuchâtel est proche et offre des possibilités d'achat en biens durables ou d'usage courant en plus grand nombre qu'un village.

Il en est de même dans le secteur des loisirs.

Il est évident qu'une situation ne va pas sans causer des préjudices certains à l'économie locale.

Par contre, cet apport de population entraîne d'une façon aiguë une augmentation considérable des problèmes de l'heure : pénurie des locaux scolaires, pollution des eaux, ordures ménagères, renforcement des réseaux d'alimentation en eau, gaz et électricité, renforcement du système de communications routières, réglementation des constructions et préservation de zones de verdure et de détente.

Devant l'impossibilité matérielle de résoudre tous ces problèmes par ses seuls moyens, Colombier s'est approché des communes voisines, qui ont les mêmes soucis, pour trouver et appliquer des solution communes.

Les résultats de ces démarches ont été très positifs et ont abouti à la création de plusieurs syndicats intercommunaux.

Chargés d'étudier et de résoudre d'une manière rationnelle et efficace les problèmes de la lutte contre la pollution des eaux, les délégués des autorités des communes d'Auvernier, Bôle, Colombier, Corcelles - Cormondrèche et Peseux ont résolu le problème et dirigé la construction de la station d'épuration des eaux usées de la Saunerie située sur les grèves du lac au lieu dit « Les Plantées de Rive ».

Cette station, qui entrera en fonction dans le courant du mois d'octobre, permettra l'assainissement de la baie d'Auvernier et des rives du littoral neuchâtelois de Serrières à l'embouchure de l'Areuse.

L'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel, devant l'augmentation prodigieuse du nombre des élèves, n'étant plus capable, faute de locaux en suffisance, d'assurer l'instruction des enfants des vingt-quatres communes qui en sont membres, une décentralisation des écoles secondaires fut décidée sur l'initiative du département de l'instruction publique.

Un syndicat a été constitué entre les communes de la Basse-Areuse, soit : Auvernier, Bevaix, Bôle, Boudry, Colombier et Cortaillod. Il a été chargé d'étudier et de résoudre ce problème lancinant de locaux scolaires.

Pour des raisons géographiques, de communications et de transports, Colombier a été choisi comme lieu de construction. Après de nombreuses séances d'étude, la construction s'est faite et le collège réalisé aux Coutures, à proximité des Plaines d'Areuse et du château de Colombier.

Ouvert au printemps 1969, ce collège donne entière satisfaction et le développement prévu en deuxième étape est actuellement à l'étude.

Un autre problème d'actualité, l'élimination des ordures et déchets est en voie d'être résolu.

Sur l'initiative de la Ville de Neuchâtel, une trentaine de communes, comprenant les districts de Neuchâtel, Boudry et du Val-de-Ruz ont constitué la société anonyme pour l'incinération des ordures et déchets.

Après des études très poussées quant aux lieux possibles pour l'implantation d'une usine d'incinération, Colombier s'est révélé être la région la mieux située pour cette construction.

Pour des raisons géographique, aérologique, de communications, le lieu fut fixé à Cottendard, en bordure de la ligne du chemin de fer du Val-de-Travers, dans une gravière désaffectée. Les travaux vont bon train et les voies d'accès sont à l'achèvement tandis qu'en ce qui concerne l'usine elle-même les fondations sont en cours.

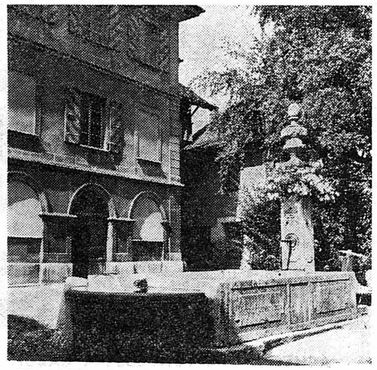

FONTAINE : Celle de la rue Haute 17, avec son bassin opulent et ses motifs décoratifs embellit la rue Haute. Mais son eau n'est pas potable... (Avipress - G. Mt)

Un nouveau problème important, mais cantonal celui-là, influencera à nouveau l'aspect de Colombier.

En effet, lors de sa dernière session, le Grand conseil neuchâtelois a voté un crédit de 8 millions de francs pour la construction d'un centre professionnel.

L'Etat de Neuchâtel, qui est propriétaire de terrains dans les Plaines d'Areuse en bordure de la future route nationale 5, a choisi pour la construction de ce centre professionnel le territoire de Colombier pour des raisons, à nouveau, géographique et de communications.

Ce centre, d'une surface à construire de 11.000 m² environ, est destiné à la formation technique et pratique et au perfectionnement des ouvriers des branches du bâtiment tels que : maçons, carreleurs, plâtriers, peintres, menuisiers, charpentiers, ferblantiers, appareilleurs, couvreurs, etc.

Cette construction n'est encore actuellement qu'à l'état de projet et la dépense doit être ratifiée par le peuple.

Comme on peut le constater, Colombier est un village qui est sorti d'une torpeur, qui avait ses charmes, où l'esprit villageois dominait. Comme au « bon vieux temps» et comme dans de nombreux villages, chacun s'occupait de ses affaires et un peu de celles des autres.

Mais, le bon vieux temps est révolu et comme partout en Suisse une fièvre constructive est apparue dans l'après-guerre. Les progrès et les réalisations techniques, l'évolution économique, la surchauffe, la société de consommation et ses besoins sont devenus des réalités pressantes et impératives. Toute l'évolution cantonale en est le résultat.

Colombier, comme bien d'autres communes neuchâteloises subit un développement que l'on peut croire irréversible.

En raison de sa situation géographique et de sa position de nœud de communications cantonales, Colombier est devenu le centre de réalisations intercommunales qui ont trouvé là les conditions les meilleures et les plus rationnelles.

Conscients de la gravité des problèmes actuels et de l'urgence des solutions qui doivent leur être trouvées, les autorités communales, tant législatives qu'exécutives, ne se sont pas dérobées à cette collaboration entre communes qui est devenu le seul moyen rationnel et efficace d'apporter à des problèmes communs des solutions communes.

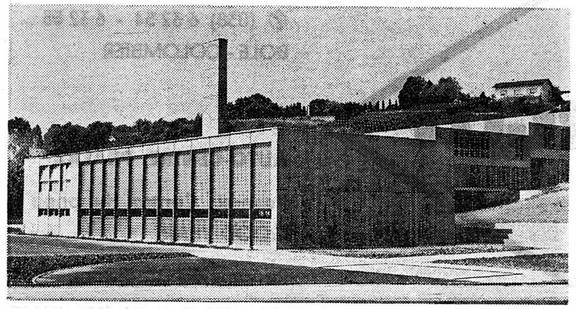

ENSEIGNEMENT : L'Ecole secondaire régionale des Coutures récemment construite en bordure de la RN 5 à l'entrée ouest de la localité. (Avipress - J.-P. Baillod)

REPÈRES

Colombier est un village qui a connu une extension peu commune durant ces dix dernières années. Il affiche une remarquable vitalité et un dynamisme propres à rendre jaloux d'autres agglomérations.

Laissons les chiffres parler.

- *En 1958, on dénombrait 2552 habitants. Actuellement, ils sont 4200 alors que vingt ans avant il n'y en avait qu'un peu plus de 2000, et en 1928, 1911. En dix ans donc, Colombier a vu sa population augmenter plus qu'en trente ans.*
- *Il y a dans le village 2567 protestants, 1474 catholiques romains, 18 catholiques chrétiens, 1 israélite et 49 personnes de confessions diverses.*
- *La doyenne est, depuis peu, Mme Louise-Rachèle Maridor, domiciliée Battieux 15 et qui est née le 5 juin 1872, à Couvet.*
- *Cinq conseillers communaux, non permanents, se partagent le pouvoir exécutif : MM. René Strohhecker (rad.), 1913, ingénieur-technicien est conseiller communal depuis 1952, préside l'exécutif et dirige les services industriels ; Olivier Béguin (rad.), 1926, fondé de pouvoir (finances dep. 1956) ; Charles Augsburger (soc.) 1924, employé d'assurance (police et domaines, dép. 1960) ; Renaud de Bosset (lib.) 1913, architecte (travaux publics et bâtiments, dep. 1968) ; Henry L'Hardy (lib.) 1895 (assistance-forêts, dep. 1964).*
- *Le Conseil général est présidé par M. Georges Steffen (lib.), architecte, 1930, conseiller général depuis 1964.*
- *Le bureau de l'administration communale comprend sept personnes dirigées par M. Mathias Wirz, qui est secondé par M. Jacques Schaer.*

Si l'on veut bien utiliser son argent !

alors

SKRABAL-Ameublements

Magasins expositions sur 6 étages — 3000 m2

PESEUX ✆ 8 13 33 NEUCHATEL ✆ 4 06 55

Une belle tradition...

DOMAINE

B. CLOTTU FILS - Saint-Blaise

Depuis le XIVe siècle la famille Clottu s'occupe de viticulture

Colombier ✆ 6 35 70

Garage J. Wüthrich

Agent local Opel

Réparation • Vente • Achat • Crédit

ESSENCE — BAISSE

NORMALE -.56 SUPER -.58

PNEUS NEIGE ET SPIKES AU MEILLEUR PRIX

DATSUN GARAGE F. ZEDER CORTAILLOD ✆ 6 40 60

AUTOBIANCHI UN PRODUIT DU GROUPE FIAT

FRED KUNZ

TAPISSIER-DÉCORATEUR

Collection incomparable de tissus en tout genre (grands échantillons)

Rideaux

Meubles de style

COLOMBIER - Rue Haute 15 - Tél. (038) 6 33 15 - Parc pour voitures

Tout pour l'équitation

Selles, brides, etc., couvertures, bâches pour tous usages.

Sellerie **Schluep** SAINT-BLAISE

Av. Bachelin 15

(NEUCHATEL) ✆ 3 17 33 Maison fondée en 1865

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

★ la Feuille d'avis de Neuchâtel

★ L'EXPRESS

★ jusqu'à fin décembre 1969 . . . . Fr. 18.—

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous enverrons une carte de versement.

Nom :

No et rue :

Prénom :

Localité : No postal :

Signature :

Ce bulletin est à retourner comme imprimé, sous enveloppe affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ou à l'EXPRESS

Service des abonnements
2001 NEUCHATEL

PROFITEZ DE L'ÉTÉ FAITES DU SPORT

ÉQUITATION

6 leçons de 1 heure à Colombier **Fr. 55.-**

Renseignements et inscriptions à :

ÉCOLE-CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel, tél. 5 83 48

Nom : Prénom :

Rue : C/o :

Localité : Tél. :

S'inscrit pour le cours de . . . . . .
(indiquer : degré débutant / moyen / avancé)

Le docteur Carbonnier, vétérinaire, répond à la question

LE DOPAGE EXISTE-T-IL EN HIPPISME ?

Arrive-t-il que des chevaux soient dopés avant une course ou un concours ? Nous avons posé cette question à un homme particulièrement bien placé pour y répondre puisqu'il s'agit du Dr Robert Carbonnier, vétérinaire, qui est mêlé aux choses de l'hippisme depuis plus de trente ans.

Sa réponse est claire :

— *Le dopage est naturellement prohibé en hippisme comme il l'est en cyclisme ou en athlétisme. Hélas ! il arrive que certains passent outre à ce règlement. Mais de tels faits sont peu courants dans les concours ; c'est une pratique qui se rencontre plus fréquemment dans les courses.*

CONTROLES RARES

— Par quel moyen peut-on détecter les traces d'un dopage ?

— *Le vétérinaire chargé du contrôle prélève de la salive sur l'animal suspect et l'envoie dans un laboratoire bâlois spécialement équipé pour procéder à de telles analyses.*

— Existe-t-il des contrôles réguliers ?

— *J'ignore si c'est le cas dans les courses, car je ne m'en occupe pas. Je puis vous dire que dans les concours, ce contrôle n'a lieu que si un cheval a eu un comportement inhabituel : prestation particulièrement brillante ou, au contraire, effondrement inexplicable. Le vétérinaire de service peut également être appelé à procéder à ce contrôle à la suite d'une dénonciation. Bref, le prélèvement de salive sur un cheval n'a lieu qu'en cas de doute sérieux.*

Il est toutefois, fort rare que des traces de dopage soient décelées, car l'usage de produits interdits est une « spécialité » plutôt réservée aux professionnels, chez qui il est également poursuivi, cela va de soi.

BSL CALMANTS AUSSI

— Quand il parle de dopage, le public croit souvent que seuls les excitants sont réunis sous cette appellation. Mais nous imaginons que les produits calmants tombent aussi sous le coup de la loi.

— *Bien sûr. Hors de quelques produits tranquillisants autorisés, il en existe des prohibés. Ceux-ci, administrés à des chevaux particulièrement fougueux, faussent tout autant les données d'un concours que des produits excitants. Les uns et les autres sont combattus avec la même sévérité.*

— Nous voudrions vous poser une question quelque peu indiscrète : vous est-il arrivé, dans votre longue carrière, de découvrir un cas de dopage ?

— *Non, aucun. Mais je précise que je ne m'occupe que des concours, et encore, je ne les suis pas tous. Cela dit sans vouloir laisser planer des doutes sur d'autres. De toute manière, ainsi que je vous l'ai déjà laissé entendre, les amateurs — ils forment tout de même la grande majorité chez nous — sont peu portés à user de dopage. Ils seraient, d'ailleurs, souvent bien embarrassés quant au choix du produit à utiliser. Heureusement !*

LE CAS DES MILITAIRES

— Selon vous, un contrôle antidopage régulier devrait-il être établi dans les concours ?

— *Non. Je ne pense pas qu'il faille en arriver là. Je crois, par contre, que ce devrait être le cas dans le military. Ici, le cheval est véritablement mis à rude contribution et, trop souvent, il n'est pas préparé à cette épreuve très éprouvante — elle comprend, notamment, un cross. Il se pourrait que, pour pallier le manque de résistance de leur bête, certains cavaliers usent de produits prohibés.*

Et le Dr Carbonnier d'ajouter : *Dans le temps, personne ne parlait de dopage. Il n'y en avait pas besoin car le cheval était mieux entraîné qu'aujourd'hui ; il avait une activité régulière. Actuellement, lorsqu'un cheval sort deux heures par jour c'est beaucoup, alors qu'auparavant, il faisait des dizaines de kilomètres quotidiennement. Et puis, les cavaliers étaient eux aussi entraînés. Tenez ! je me souviens d'une épreuve qui s'appelait, sauf erreur, le « Raid Berne-Morges ». Eh bien, dans les descentes, les plus solides concurrents mettaient pied à terre et couraient à côté de leur monture afin de l'économiser. Allez demander cela, aujourd'hui, à un concurrent du military, par exemple...*

Un vieux dicton nous rappelle que « qui veut aller loin ménage sa monture ». Celui qui ne sait pas le faire et qui recherche néanmoins le succès est tenté d'utiliser des « combines ».

L'âpreté au gain, la loi du moindre effort et la gloriole : voilà les principaux motifs du dopage. En somme, la bonne éducation, tout simplement, devrait permettre d'éliminer ce mal heureusement très peu répandu — pour ne pas dire inconnu — dans notre région.

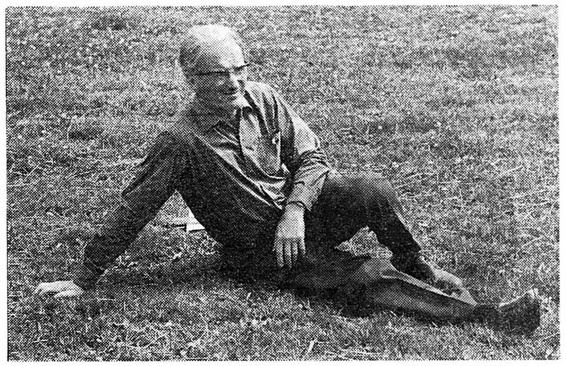

Bien connu de la grande foule des amateurs d'hippisme, M. Carbonnier sait, quand il le faut, s'accorder un instant de détente. Les gens sont parfois si pénibles...

(Photo O. Glatz)

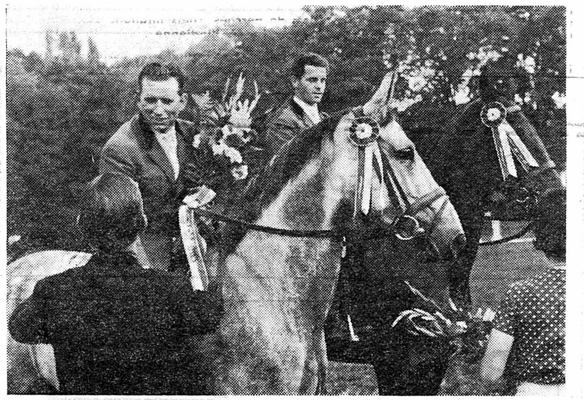

Deux favoris du championnat suisse : Arthur Blickenstorfer (à gauche) et Bruno Candrian.

Souhaits de bienvenue du Conseil communal

Bienvenue à vous tous qui, ces samedi et dimanche 6 et 7 septembre, serez nos visiteurs et nos invités.

A vous, cavalières hardies et à vous cavaliers audacieux qui serez les animateurs de ces journées, nous souhaitons la récompense de vos efforts et de votre persévérance.

Qu'ils soient nombreux les lauriers qui viendront couronner les heures innombrables de votre entraînement, qui vous prouveront une fois encore la valeur de votre monture et qui concrétiseront votre courage, votre sang-froid et votre maîtrise.

Que le terrain vous soit favorable et le parcours agréable !

Que les obstacles, les handicaps et les astuces dont les organisateurs s'ingénieront à parsemer votre parcours ne vous soient pas insurmontables !

Que la victoire vous sourie et vous remplisse de joie et que, pour les malchanceux, la déception ne soit pas trop amère !

A vous tous, cavalières et cavaliers, nous vous souhaitons bonne chance et bonne course.

A vous, organisateurs, qui préparez dans l'ombre cette manifestation hippique, vous, qui paradoxalement consacrez de nombreuses heures à aplanir les obstacles inhérents à toute organisation et dont le but est d'en dresser d'autres à l'intention des concurrents ; vous, qui vous débattez avec les licences et les certificats, la constitution d'un pavillon de prix magnifique, la composition et la réalisation de parcours adaptés aux possibilités des participants; vous qui êtes hantés par les nombreuses difficultés financières et matérielles et qui vivez les angoisses de l'attente en regardant le ciel, nous vous le souhaitons de grand cœur ce soleil... qui sera pour vous le gage de la réussite et la récompense de votre dévouement.

Et vous tous, visiteurs et spectateurs, amateurs de spectacles de qualité, admirateurs de chevaux magnifiques et racés, connaisseurs du sport équestre ou simples curieux vous serez servis. Car, que vous connaissiez ou non les finesses et les astuces des concours hippiques, vous aurez l'occasion d'assister à la présensation de cavaliers émérites et de chevaux sélectionnés.

Vous aurez de nombreuses occasions d'être enthousiasmés par les prouesses qui seront réalisées, d'être enchantés par la grâce et la puissance, la souplesse et la fougue de ces chevaux qu'on ne se lasse jamais d'admirer.

Vous pourrez apprécier les qualités des cavaliers qui, participant de tout leur être à l'effort de leur monture, constituent une espèce de symbiose entre l'homme et la bête. Il en résulte une coordination de mouvements qui peut paraître brutale parjois, mais qui est toujours bien adaptée, élégante, puissante et rapide.

Dans un cadre admirable de verdure et dans une ambiance de fête, Colombier vous attend. A tous ! Bienvenue et bonnes journées.

Olivier BÉGUIN
vice-président
du Conseil communal
de Colombier

BLANCHISSERIE
Fritz Jenni
Nettoyage à sec

Pour soigner vos vêtements

COLOMBIER (NE) ✆ 6 26 15

Vuilliomenet & Cie S.A.
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
Livre et installe tous les appareils électriques
COLOMBIER — ✆ 6 37 12 — Rue Haute 12

TAXI 4 22 22 CAB
STATIONNEMENTS
Place Pury
Rue du Concert
Château 1
Gare CFF de
NEUCHÂTEL

RAMSER
Coiffure dames et messieurs
Tél. 6 34 33
Société 3 - COLOMBIER
(près de la poste)
Pour messieurs : Coupe Hardy
Postiches « Toupets »

Permanente nouveau style
Coupes modernes
CHEVEUX SOIGNÉS

TÉLÉCOLOR-BRIDY S.A.
COLOMBIER
RADIO - TÉLÉVISION - DISQUES
ANTENNES COLLECTIVES
Service après-vente rapide et soigné par le spécialiste
Rue Haute 6 **Tél. (038) 6 21 21**
Succursales : Fribourg, av. Beauregard 3 Tél. (037) 9 22 00
Lausanne, rue Beau-Séjour 7 Tél. (021) 22 46 90

ENCAVAGE DE SOMBACOUR
Berthoud & Cie **COLOMBIER**
Vins fins de Neuchâtel
Grands crus français
Mousseux Bouvier et
champagnes d'origine
Téléphone : Neuchâtel bureau (038) 5 12 09
Colombier encavage (038) 6 35 27.

Nous cherchons des ouvrières qualifiées de nationalité suisse ou avec permis C
PATRIC
of Switzerland
Fabrique de vêtements et tissus tricotés
Av. de la Gare 16 - **2013 Colombier** - Tél. (038) 6 34 47

Ciao Le nouveau grand succès des usines
Prospectus et démonstration :
MAISON G. CORDEY & FILS
CYCLES-MOTOS
Ecluse 47-49 ✆ 5 34 27
NEUCHÂTEL

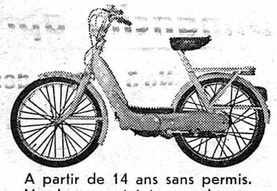

A partir de 14 ans sans permis.
Nombreuses teintes modernes.
dès Fr. 595.—

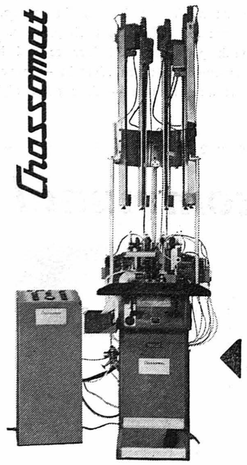

STOCKER & Cie
2013 COLOMBIER (NE)
Tél. (038) 6 20 96 - Av. de la Gare 11

Machine entièrement automatique pour l'empierrage de chatons, etc.

Machines transferts pour le chassage jusqu'à 6 pierres

Confiez-nous vos travaux d'enfilage pour olivage et de chassage de pierres d'horlogerie

Visitez notre atelier de démonstration

Brasserie
MULLER la bonne bière

Lisez
LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
le plus fort tirage du canton
Plus de 100,000 lecteurs

L'horaire des concours

Samedi après-midi

No 1 : Prix du château de Colombier

14 heures — Catégorie L II barème A au chrono.
Quarante-sept chevaux sont inscrits à cette épreuve réservée aux concurrents habitant dans un rayon de 60 km. de Colombier, ainsi qu'aux concurrents inscrits dans une épreuve S ou à la finale du championnat romand.

No 2 : Prix du lt-colonel Hegi

16 heures — Catégorie S I barème A au chrono avec un barrage au chrono.
Quarante-huit départs à cette épreuve qui compte pour le championnat suisse, catégorie S.

Dimanche matin

No 3 : Prix des Allées

8 heures — Catégorie L, épreuve combinée dressage-saut (Concours de dressage). Challenge Feuille d'avis de Neuchâtel.
Epreuve de dressage sur carré de 40 x 20 m., programme L 3, réservée aux concurrents habitant dans un rayon de 60 km. de Colombier ainsi qu'aux concurrents inscrits dans une épreuve S ou à la finale du championnat romand. Trente départs sont prévus.

No 4 : Prix du Manège de Colombier

8 h 30 — Catégorie M II barème A au chrono.
Quarante-six chevaux sont prévus au départ de cette épreuve réservée aux concurrents habitant dans un rayon de 60 km. de Colombier ainsi qu'aux concurrents inscrits dans une épreuve S ou à la finale du championnat romand.

No 5 : Prix de Vaudijon

10 h 45 — Catégorie S barème B. 39 partants.

Dimanche après-midi

No 3 : Prix des Allées

13 h 30 — Catégorie L, épreuve combiné dressage-saut (concours de saut). Challenge Feuille d'avis de Neuchâtel.

No 6 : Finale du championnat romand

15 heures — Cette épreuve est réservée aux finalistes du championnat romand désignés conformément au règlement spécial qui régit ce championnat. Se court en deux manches avec 12 chevaux au départ.

Attraction

Farandole équestre présentée par le Manège de Colombier (une vingtaine de chevaux).

No 7 : Prix Longines

16 h 30 — Catégorie S I barème A sans chrono, avec deux barrages ; le premier sans chrono, le second avec chrono.
Cette épreuve compte pour le championnat suisse. Trente-neuf départs sont prévus.

Six mille écoliers ont été invités aux épreuves du samedi. Un concours permettra à l'un d'eux de gagner un vélomoteur. N'est-ce pas une chance qu'il vaut la peine de tenter ?

(Photo E. Golay)

Qui est-ce ? Peu importe : toute la beauté de l'hippisme est dans cette seule image.

Comment on les pénalise

Tel spectateur se contente de voir chevaux et cavaliers à l'œuvre sur l'obstacle. Tel autre serait heureux de connaître la façon dont les concurrents sont jugés. Nous avons pensé à ce dernier et lui avons réservé cette brève explication :

On distingue deux barèmes pour l'attribution des places. Le premier (A) n'attache d'importance que subsidiairement au temps mis par le concurrent à accomplir son parcours. Il tient compte, en premier lieu, des points accumulés lors des fautes successives aux divers obstacles.

Le second barème (B) permet de classer les concurrents d'après leur temps, celui-ci pouvant être modifié par des secondes additionnées lors des fautes. Pour ceux qui aiment les détails, voici ce qu'il en coûte de commettre des fautes lors d'un parcours :

Barème A

Fautes à l'obstacle :
Obstacle renversé = 4 points
Faute d'eau = 4 points
Fanion renversé = 4 points

Désobéissance :
La première = 3 points
La deuxième = 6 points
La troisième = élimination

Chute :
Chute du cavalier ou du cheval et du cavalier = 8 points

En cas d'égalité de points des meilleurs, ces derniers participent à un barrage sur un nombre réduit d'obstacles surélevés. Ils sont départagés par les points de pénalisation, subsidiairement par le temps. Les viennent-ensuite sont départagés par les points de pénalisation du parcours initial et, à égalité de points, par le temps.

Barème B

Fautes à l'obstacle :
Obstacle renversé = 10 secondes
Faute d'eau = 10 secondes
Fanion renversé = 10 secondes

Désobéissance :
La première = perte de temps
Le deuxième = perte de temps
La troisième = élimination

Chute :
N'importe laquelle = perte de temps.
Les concurrents ayant, compte tenu des éventuelles pénalisations, terminé dans le même temps sont classés ex aequo.

Un picotin d'avoine pour récompense
(Photo E. Golay)

Renseignements utiles

● *TRAMWAYS.*— La direction des Tramways neuchâtelois a prévu quelques courses supplémentaires pour le samedi, à 13 heures. Selon l'affluence, il en ira de même en fin d'après-midi et le dimanche.

● *CANTINE.*— Une tente pouvant accueillir plusieurs centaines de consommateurs a été aménagée à quelque pas de la tribune. Des repas y seront servis le dimanche. Par ailleurs un bal permettra à jeunes et moins jeunes de se « dérouiller » les jambes jusque tard dans la nuit du samedi. Enfin, des stands où l'on trouvera boissons et sandwiches sont prévus autour de la piste.

● *PREMIERS SECOURS.*— Comme d'habitude, une tente abritant le service de premiers secours a été montée le long du chemin conduisant au lac. Le service fonctionne sous la surveillance de deux vétérinaires (pour les chevaux seulement !) et deux médecins qui se relaient. Des membres de la Société des samaritains de Colombier, munis de matériel indispensable, complètent cet hôpital de fortune.

● *MUSIQUE.*— Le dimanche, la Musique militaire de Colombier donnera, en fin de matinée, un concert-apéritif.

● *SEPTANTE PERSONNES.*— En plus du bureau, composé du président, du vice-président, du secrétaire et du trésorier, quinze commissions ont travaillé à la mise sur pied de ce concours et en assurent la bonne marche. Cela représente, au total, septante personnes dont le dévouement mérite d'être signalé.